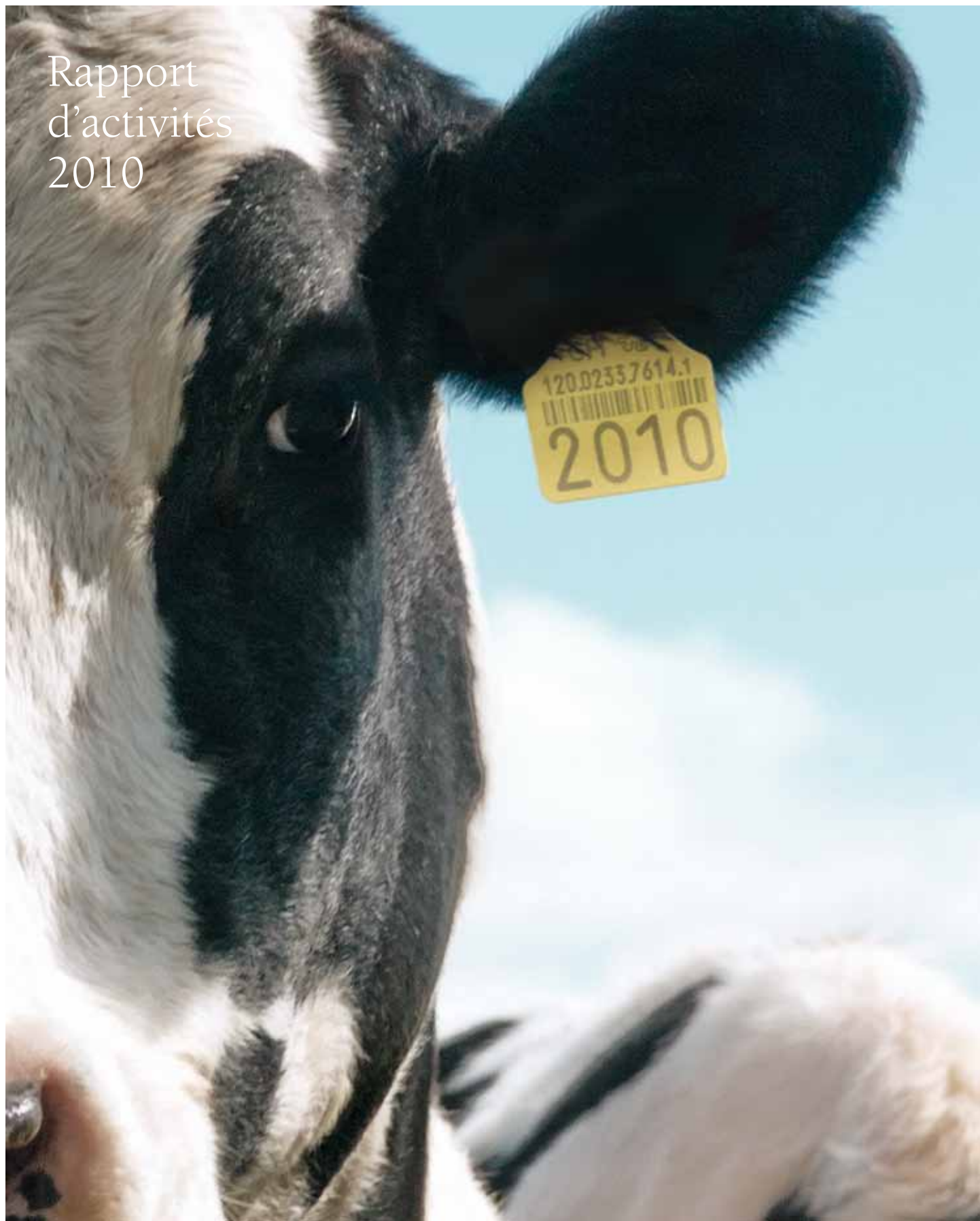


Rapport
d'activités
2010



Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE



Table des matières

LISTE DES ILLUSTRATIONS	6
AVANT-PROPOS	9
1. CONDUITE ET GESTION DE LA FONDATION	11
1.1 Conseil de Fondation	11
1.2 Direction	12
1.3 Ressources humaines	13
1.4 Communication	17
1.5 Clientèle	20
1.5.1 Abonnés	20
1.5.2 Enquête de satisfaction	21
1.6 Domaines d'activité	23
1.6.1 Production animale	23
1.6.2 Production végétale	23
1.6.3 Environnement	24
1.6.4 Gestion d'entreprise et économie rurale	25
1.6.5 Economie familiale et intendance	27
1.6.6 Produits du terroir et tourisme rural	28
2. FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE	31
2.1 Introduction – synthèse des activités du département	31
2.2 Formation en intendance et en économie familiale	32
2.2.1 Formation professionnelle initiale en intendance	32
2.2.2 Brevet fédéral de paysanne	36
2.3 Formation agricole	37
2.3.1 Formation professionnelle initiale	37
2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles	41
2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale	44
2.5 Commission de la formation professionnelle	47
3. CONSEILS, EXPERTISES ET DEVELOPPEMENT	49
3.1 Introduction – synthèse des activités du département	49
3.2 Production végétale	51
3.2.1 Observations météorologiques	51

3.2.2	Essais en grandes cultures	53
3.2.3	Visites de cultures et d'herbages	58
3.2.4	Aménagement de pâturages	59
3.2.5	Dossiers PER et plans de fumure	61
3.2.6	Dossier biodiversité IP Suisse	63
3.2.7	Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16	64
3.2.8	Divers mandats d'expertises	67
3.2.9	Alerte Colza SMS	69
3.2.10	Projets de lutte contre l'érosion des sols	69
3.2.11	Station phytosanitaire cantonale	70
3.2.12	Développement arboricole	73
3.3	Environnement	76
3.3.1	Réseau OQE Baroche	76
3.3.2	Réseau OQE Vendline-Coeuvatte	76
3.3.3	Futurs réseaux OQE	77
3.3.4	Néophytes (plantes envahissantes)	77
3.4	Production animale	77
3.4.1	Plans d'alimentation et suivi de troupeau	77
3.4.2	Autres prestations	78
3.4.3	Relations externes et collaborations	79
3.4.4	Projets particuliers en production animale	82
3.4.5	Apiculture	84
3.5	Gestion d'entreprise et économie rurale	85
3.5.1	Mesures d'amélioration de la qualité des prestations	85
3.5.2	Prestations délivrées	85
3.5.3	Satisfaction des clients	86
3.5.4	Mise en perspective	87
3.5.5	Expertises pour des tiers non agriculteurs	88
3.5.6	Défis pour les conseillers en gestion de la FRI	88
3.6	Produits du terroir	88
3.6.1	Gestion des marques «Spécialité du Canton du Jura » et « Jura bernois Produits du terroir»	88
3.6.2	Autres dossiers	94
3.6.3	Projet Interreg: Interreg IVa «Création de valeurs dans les territoires par des Appellations d'Origine Contrôlée (AOC)»	96

3.6.4	Projet VERGERS+ transformation	97
3.6.5	Emission radiophonique « Minute des terroirs »	99
3.6.6	Ateliers du goût pour enfants	99
3.6.7	Groupe de travail Motion Thentz et Postulat Roy	100
3.6.8	Concours Suisse des produits du terroir	100
3.6.9	Promotion du cheval	100
3.6.10	Promotion de l'agriculture biologique	101
3.7	Développement régional	106
3.7.1	Agritourisme	106
3.7.2	Ecole à la ferme	107
3.7.3	Enjoy Switzerland	108
3.7.4	Parc régionaux	108
3.7.5	Nouvelle politique régionale	108
3.7.6	Planification agricole	108
3.7.7	Forum «Agriculture et espace rural»	109
3.8	Conseil en économie familiale et en intendance	109
<hr/>		
4.	FIDUCIAIRE ET EXPERTISES	111
4.1	Introduction	111
4.2	Collaborateurs	112
4.3	Tenue de comptabilités	113
4.4	Statistiques comptables	114
<hr/>		
5.	SECTEURS DE PRODUCTION ET GESTION DES SITES	117
5.1	Exploitation de formation aux cultures spéciales	117
5.2	Secteur hôtelier	117
5.3	Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse	118
5.4	AGRIVIVA / Horizon Ferme	119
5.5	Médiathèque ou centre de documentation	119
<hr/>		
6.	FINANCES	121
<hr/>		
7.	ANNEXES	125

Liste des illustrations

FIGURES

Figure 1:	Organigramme de la FRI au 31.12.2010	15
Figure 2:	Rendement et résultat financier de l'essai colza d'automne (Courtedoux)	54
Figure 3:	Rendement et résultat financier de l'essai orge d'automne (Courtedoux)	55
Figure 4:	Rendement et résultat financier de l'essai blé panifiable et fourrager (Courtemelon)	56
Figure 5:	Rendement et résultat financier de l'essai blé biologique d'automne (Dampheux)	56
Figure 6:	Répartition des dossiers par collaborateur	62
Figure 7:	Tracé de l'A16 avec les différentes sections	64
Figure 8:	Nombre de producteurs inscrits à l'alerte colza SMS 2009-2010 par parcelle de référence	69
Figure 9:	Carte des cas de feu bactérien et communes touchées dans le canton du Jura en 2010	71
Figure 10:	Croissance de l'herbe en 2010 sur le site de Epauvillers	82
Figure 11:	Satisfaction des clients dans le domaine de la gestion	87
Figure 12:	Evolution du nombre d'exploitations agricoles bio dans le Canton du Jura et le Jura bernois entre 2003 et 2010	102
Figure 13:	Evolution de la SAU bio dans le Canton du Jura et le Jura bernois entre 2005 et 2010	102
Figure 14:	Analyse des activités de la FRI en 2010, en heures par département pour les 30 projets nécessitant le plus de travail	127

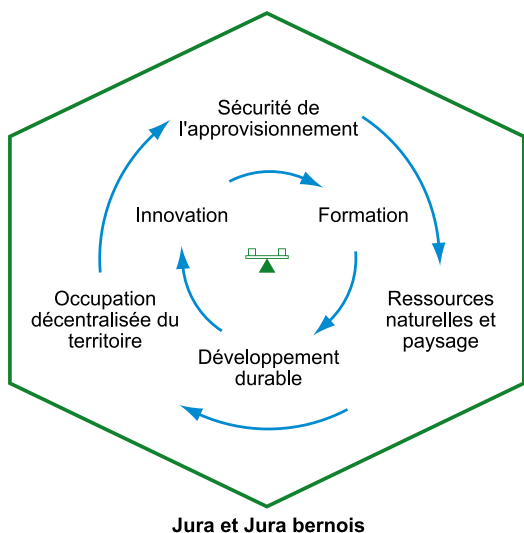
TABLEAUX

Tableau 1: Mutations au niveau du personnel en 2010	14
Tableau 2: Evaluation du personnel FRI, satisfaction et appréciation générale présenté par département	16
Tableau 3: Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch)	17
Tableau 4: Pages visitées sur le site Internet de la FRI (www.frij.ch)	18
Tableau 5: Fréquentation zone abonnés nombre de hits et de fichiers téléchargés	18
Tableau 6: Fréquentation du site Internet de la marque spécialité du canton du Jura (http://www.terroir-jura.ch/)	19
Tableau 7: Fréquentation du site Internet de la marque « Produits du terroir Jura bernois » (http://www.terroir-jurabernois.ch/)	19
Tableau 8: Fréquentation du site Internet du «Concours Suisse des produits du terroir» (http://www.concours-terroir.ch/)	20
Tableau 9: Répartition des abonnements aux prestations de la FRI	20
Tableau 10: Mise en valeur des questionnaires de satisfaction	22
Tableau 11: Impacts des pratiques et stratégie en production laitière, sur le revenu du travail par heure	26
Tableau 12: Impacts des pratiques et stratégie en production laitière en zone de montagne, sur le revenu du travail par heure	26
Tableau 13: Activités déployées en 2010 dans les prestations de formation au sein de la FRI	31
Tableau 14: Effectifs dans la filière Gestionnaire en intendance (GEI)	35
Tableau 15: Promotions dans la filière Gestionnaire en intendance (GEI)	35
Tableau 16: Résultats des examens CFC dans la filière intendance et économie familiale	35
Tableau 17: Effectifs dans les cours du brevet de la paysanne	37
Tableau 18: Résultats obtenus dans le cadre du brevet de la paysanne	37
Tableau 19: Effectifs dans la filière agricole	40
Tableau 20: Promotions dans la filière agricole	41
Tableau 21: Réussite aux examens de CFC dans la filière agricole	41
Tableau 22: Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération	41
Tableau 23: Effectifs pour les cours du brevet et de la maîtrise agricoles	43
Tableau 24: Résultats obtenus dans le cadre du brevet et de la maîtrise agricoles	43
Tableau 25: Thématiques et formes de cours proposées dans le programme de formation continue 2009-2010	45
Tableau 26: Participation aux prestations de formation continue 2009-2010	46
Tableau 27: Activités déployées en 2010 dans les prestations de conseil au sein de la FRI	49
Tableau 28: Répartition des dossiers de conseil individuel par domaine d'activité, classés de manière décroissante en fonction des mandats facturés	50

Tableau 29: Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2010 avec les valeurs moyennes de la période 1961-1990 mesurées à Delémont par MétéoSuisse	53
Tableau 30: Programme et participation aux animations et visites des parcelles expérimentales	57
Tableau 31: Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites en grandes cultures	58
Tableau 32: Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites de pâturages et herbages	59
Tableau 33: Producteurs labellisés IP Suisse 2010	63
Tableau 34: Productions labellisés IP Suisse 2010	63
Tableau 35: Nombre de massifs de Cotoneaster dammeri ou de plantes de Chaenomeles et de cognassier éliminés suite à l'attaque de feu bactérien dans le canton du Jura en 2010	70
Tableau 36: Autorisations spéciales accordées dans le cadre des « Prestations écologiques requises » durant la campagne 2008-2009 (1er septembre 2008 au 31 août 2009)	72
Tableau 37: Prestations délivrées dans le domaine de la gestion d'entreprise	86
Tableau 38: Evolution des ventes sur les stands tenus par du personnel de vente	90
Tableau 39: Evolution des ventes de paniers du terroir	92
Tableau 40: Recensement des arbres fruitiers à haute tige de 1951 – 2001	98
Tableau 41: Occupation des locaux de Courtemelon dont la FRI a la charge	118
Tableau 42: Occupation des locaux de Loveresse, contrat de gérance y compris	118
Tableau 43: Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein temps correspond à 1800 heures de travail)	125
Tableau 44: Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein temps correspond à 1800 heures de travail)	126
Tableau 45: Conseil de Fondation au 31 décembre 2010	128
Tableau 46: Lauréat-e-s CFC de gestionnaire en économie familiale 2010	128
Tableau 47: Lauréats CFC d'agriculteur 2010	129
Tableau 48: Lauréats de la Maîtrise agricole 2010	129
Tableau 49: Lauréats du Brevet agricole 2010	129

Avant-propos

L'agriculture contribue à la sécurité de l'approvisionnement de la population, à la conservation des ressources naturelles et à l'entretien du paysage rural ainsi qu'à l'occupation décentralisée du territoire. Ces attentes de la société, vis-à-vis de l'agriculture suisse, définissent sa mission et sont ancrées dans l'article 104 de la Constitution. Cette mission a été acceptée par une forte majorité du peuple suisse le dimanche 9 juin 1996. Elle reste très actuelle et est placée au cœur de la stratégie «Agriculture et filière alimentaire 2025» et du projet de «Politique agricole 2014-17» de l'Office fédéral de l'agriculture. C'est dans ce cadre que la FRI déploie et continuera de déployer ses activités à l'avenir. Le schéma ci-dessous présente les trois piliers de la politique agricole suisse, à savoir la sécurité de l'approvisionnement, la préservation des ressources naturelles et du paysage et l'occupation décentralisée du territoire. On retrouve dans la boucle centrale, les 3 composantes des activités de la FRI, soit la **formation**, l'**innovation** et le **développement durable**. Nous avons pour objectif de renforcer ces compétences et de les mettre à disposition du monde rural, dans le Jura et le Jura bernois, et de contribuer ainsi à un développement équilibré.



L'année 2010 a été riche et intense en activités et en projets et ceci dans tous les domaines. En ce qui concerne la **formation**, nous avons poursuivi la mise en route du nouveau CFC agricole et nous avons lancé l'Attestation de Formation Professionnelle (AFP), pour permettre aux jeunes en difficulté scolaire d'accéder à une formation et de poursuivre ensuite au niveau du CFC. La même démarche a été entreprise dans le secteur de l'intendance pour lequel un travail de positionnement et de reconnaissance a été entrepris avec les partenaires.

Les projets de **développement durable** de l'espace rural ont, entre autres, concerné les pâturages boisés, les réseaux écologiques, le

maintien et la mise en valeur des vergers haute tige, les produits du terroir, l'apiculture et l'agritourisme. Ces projets impliquent de nombreux partenariats et reposent sur des démarches participatives.

L'**innovation** est indispensable à la pérennité des exploitations agricoles : le conseil individuel et en groupe sont des catalyseurs contribuant à son émergence et à sa diffusion dans l'espace rural. Les conseillers/ères en productions végétale et animale, en environnement et en gestion d'entreprise s'investissent pleinement pour cela.

Nous remercions les membres du Conseil de fondation, l'ensemble des collaborateurs/trices et les nombreux partenaires de la FRI pour leur engagement et pour leur contribution au développement durable de l'espace rural du Jura et du Jura bernois et ainsi, par conséquence, au rayonnement de la FRI. Nous vous souhaitons une agréable lecture en espérant que les activités présentées vous inciteront à nous solliciter ou à rechercher les collaborations et un partenariat avec la FRI.



Dr. Olivier Girardin
Directeur



Etienne Klopfenstein
Président du Conseil de Fondation



120.12.17614.1

CONDUITE ET
GESTION DE LA
FONDATION

1. Conduite et gestion de la Fondation

Les principales activités de la FRI sont synthétisées dans ce 1er chapitre, ainsi que dans l'introduction des chapitres formation, conseils et fiduciaire.

1.1 Conseil de Fondation

Le Conseil de Fondation s'est réuni à 6 reprises en 2010. Les principaux dossiers qui ont été abordés sont présentés ci-après. En complément aux séances du Conseil, le président, le vice-président et le directeur se retrouvent au rythme d'une à deux rencontres mensuelles. L'objectif de ces rencontres est d'assurer un bon relais avec les comités des deux Chambres d'agriculture dans lesquels siègent le président et le vice-président. Cette formule introduite en 2009 a fait ses preuves et elle permet d'assurer la communication et de tenir compte, au mieux, des préoccupations du monde agricole dans la conduite de la FRI.

Les comptes, le rapport d'activités et le budget ont été présentés, discutés et acceptés par le Conseil. Le rapport d'activités est très détaillé, sa forme a fait l'objet d'une discussion et il a été convenu de le maintenir ainsi, car il constitue un document de référence et sert d'outil de gestion de la FRI. La présentation des comptes fait également l'objet d'une rencontre annuelle entre la FRI, l'organe de révision et le contrôle des finances des cantons de Berne et du Jura.

Le rapport d'analyse des données comptables de 350 exploitations du Jura et du Jura bernois a été présenté et discuté : un accent particulier a été mis sur les exploitations laitières. L'analyse de ces références régionales constitue un document de base utilisé dans le cadre du conseil et de la formation.

Le bilan de la campagne de formation continue et la présentation du programme de la campagne suivante ont été traités lors des séances des mois de juin et d'août.

Le projet Marguerite a pour objectif de contribuer à la création de valeurs ajoutées dans l'agritourisme, en consolidant et enrichissant l'existant, à court et moyen terme, et en favorisant l'essor de l'agritourisme dans le canton du Jura et le Jura bernois. Il a été accepté par le Conseil de fondation et il bénéficie d'un financement des cantons de Berne et du Jura dans le cadre de la Loi sur la Politique Régionale.

Les axes stratégiques pour le développement de l'agriculture biologique dans le Jura et le Jura bernois ont été présentés et discutés. Le Conseil soutient la démarche qui devra être orientée selon la demande du marché et qui a pour but d'augmenter la valeur ajoutée dans la région. Le concept a été rédigé et il sera mis en consultation et validé en 2011 auprès des partenaires de la profession, des associations et des cantons de Berne et du Jura.

Une étude de marché sur la vente directe et sur les circuits courts, cofinancée par la Fondation Sur-La-Croix (FSLC), a permis de confirmer l'intérêt des consommateurs pour les produits régionaux et de mettre en évidence la difficulté qu'ils rencontrent pour s'approvisionner. Un projet pour renforcer la communication et pour soutenir la vente directe a été soumis à la FSLC. Cette dernière soutient également un projet pilote pour tester de nouvelles techniques de lutte contre l'érosion : un poste a été mis au concours pour conduire ce projet d'une durée de deux ans. La FSLC cofinance également le projet de lutte biologique contre les parasites gastro-intestinaux des bovins et l'activité Ecole à la ferme.

Le règlement de la Commission Interjurassienne pour la Gestion des Marques (CIGM) a été adapté et les membres ont été reconduits pour une période de quatre ans. Monsieur Lionel Gilliotte a été nommé responsable du domaine d'activité «Produits du terroir et tourisme rural» en remplacement du directeur qui assurait l'intérim. La création de l'Association BE-JU tourisme rural a été soutenue financièrement par un montant de CHF 5'736.–. L'association est présidée par Madame Agatha Lerch, agricultrice du Fuet, et le secrétariat est assuré par Madame Pauline Gigandet, collaboratrice de la FRI.

La commission paritaire, composée de 4 représentants du Conseil de fondation, de 4 représentants de l'Association du personnel et du directeur, s'est réunie en fin d'année pour discuter de l'adaptation des salaires. Le Conseil a validé les propositions lors de sa séance du 16 décembre.

Le nouveau système de contrôle interne (SCI) de la FRI est entré en application au 1er janvier 2010. Le SCI est un outil de gestion et de pilotage qui est utilisé tant par la direction que par le personnel et placé sous la surveillance du Conseil de la FRI. Il se veut dynamique et évolutif, il est adapté au développement des activités de la FRI et de ses nécessités.

En 2010, le Conseil de fondation a enregistré la démission de Madame Françoise Etique, représentante de la CJA (Chambre Jurassienne d'Agriculture). Elle a été remplacée par Monsieur Noël Saucy. Nous remercions Madame Etique de son engagement pour la FRI et souhaitons beaucoup de satisfaction à Monsieur Saucy dans cette nouvelle tâche.

La commission des finances du Conseil de fondation a vu les changements suivants : Monsieur Edgar Sauser a remplacé Monsieur Jacques Gygax et Madame Paulette Sunier a remplacé Monsieur Jean-Michel Carnal.

Le Conseil de Fondation est donc ainsi composé :

- Mme Paulette Sunier-Bourquin – Nods, M. Tom Gerber – Reconvilier et M. Pierre Mercerat – Court désignés par le canton de Berne :
- Mme Anne Roy – Porrentruy, Mme Renée Sorg – Delémont et M. Edgar Sauser – Les Breuleux désignés par le canton du Jura :
- M. Claude Hürlimann – Dampfreux, M. Jean-Paul Lachat – St-Ursanne et M. Noël Saucy, Develier, désignés par la CJA :
- Mme Annemarie Hämmerli – Renan, M. Jean-Michel Carnal – Les Ecorcheresses et M. Etienne Klopfenstein – Corgémont désignés par la CAJB.

1.2 Direction

L'équipe de direction s'est réunie à 11 reprises en 2010. Ces séances ont pour objectif d'assurer une bonne communication et coordination entre les domaines d'activités et les départements de la FRI. Elles permettent également de préparer les objets et les dossiers traités par le Conseil de fondation. Il règne un excellent esprit de collaboration et chaque responsable s'engage pour le développement de son secteur et des activités de la FRI en général. Il est à relever que cet état d'esprit, marqué par une dynamique participative, se retrouve chez l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de la FRI.

La préparation du budget, le suivi des comptes, la mise en œuvre du SCI sont des objets qui ont été traités à plusieurs reprises. L'élaboration du rapport annuel implique également l'équipe de direction

qui veille à réunir toutes les informations utiles. Le tableau des objectifs liés aux projets de la FRI a été revu et actualisé en début d'année. Une proposition de révision des tarifs pour les abonnements a été faite au Conseil qui a souhaité maintenir le statu quo. L'opportunité de faire des propositions de sujet pour des travaux de diplôme a été discutée et un sujet a été proposé en lien avec la filière viande. Un module pour l'inscription aux cours de formation continue a été développé en lien avec Timelead, le site Internet et la zone abonnée. Ce nouvel outil facilite les inscriptions aux cours de formation continue et permet de diffuser les supports de cours aux abonnés par le biais du bulletin électronique le «Terrien interjurassien». Les rappels par mél et SMS sont de plus en plus utilisés et appréciés par la clientèle.

Dans le cadre de la réorganisation du Parc Naturel Régional du Doubs la FRI a été sollicitée pour proposer des fiches projets en collaboration avec la commission agricole. Les thèmes suivants ont été proposés: le développement et la promotion de l'agritourisme, le maintien et le développement des vergers à haute tige, la mise en valeur et l'écoulement des produits laitiers, l'inventaire et la mise en réseau de l'écoulement des produits agricoles régionaux, la mise en réseau écologique et une campagne d'information sur la préservation des pâturages boisés.

L'organisation du secrétariat et de l'administration a été repensée, ceci en lien avec le départ à la retraite en 2011 de Madame Sylvia Comtesse: un schéma a été développé et validé. C'est sur cette base qu'un poste de secrétaire à 100% a été mis au concours, le lieu de travail principal étant Loveresse. La procédure de traitement des mandats de conseil a été revue quant à la relecture, les visas et la facturation.

Nous avons reçu le 1er septembre, Monsieur Urs Zaugg, nouveau Chef de l'Office de l'Agriculture et de la Nature (OAN) du canton de Berne qui a succédé à Monsieur Willi Gerber. Il était accompagné de Monsieur Andreas Gasser, directeur de l'Inforama. Cette visite de nos deux sites, Loveresse et Courtemelon, a été l'occasion de présenter le fonctionnement et les activités de la FRI au nouveau Chef de l'OAN. L'excellente collaboration entre la FRI et l'Inforama a été relevée, de même que la volonté d'assurer une représentation de l'OAN dans les différentes commissions de la FRI.

La séance du mois de décembre s'est tenue extramuros à Sornetan: elle a permis de mener une réflexion stratégique, de discuter du document de l'OFAG «Agriculture et filière alimentaire 2025» et ses implications au niveau de l'agriculture régionale et de la FRI. La mission a été revue et elle sera soumise au Conseil de fondation avec un document stratégique en 2011. Le président et le vice-président de la FRI ont pris part à cette journée.

1.3 Ressources humaines

Le lien entre les objectifs de l'entreprise et les objectifs des collaborateurs a été établi en adaptant le formulaire utilisé pour les entretiens annuels. Cette mise à jour a pu être faite avec l'appui de l'IDE-HAP. Les entretiens annuels ont été conduits sur une nouvelle base en 2010. Ce travail d'adaptation explique le déplacement des entretiens annuels du dernier trimestre de l'année au premier semestre de l'année.

Ci-après, le tableau 1, présente les mutations de personnel en 2010 et la figure 1, l'organigramme de la FRI au 31 décembre 2010.

Tableau 1 :

Mutations au niveau du personnel en 2010

NOM	PRENOM	DEPARTEMENT	DOMAINE ACTIVITE	TAUX %	DATE
ENTREES					
Dessarzin	Vérène	Administration	Comptabilité	80	01.06.2010
Meier	Julien	Administration	Restaurant	100	01.08.2010
Girardin	Aurore	Administration	Intendance	Apprentie GEI	01.08.2010
Corbat	Sophie	Administration	Intendance	Apprentie GEI	01.08.2010
Schwendimann	Nathalie	Conseil	Expl. formation cult. spéciales	Apprentie	01.08.2010
Chalverat	Manuel	Conseil	Station arbo	60	15.09.2010
SORTIES					
Schmied	Carole	Administration	Restaurant	50	28.02.2010
Rohrbach	Marina	Administration	Comptabilité	80	30.06.2010
Scheidegger	Delphine	Administration	Restaurant	100	30.06.2010
Cuenat	Anne	Administration	Centre de doc.	50	10.07.2010
Schaer	Mireille	Conseil	Produits du terroir	25	31.07.2010
Aubry	Maëlle	Administration	Intendance	Fin d'apprentissage	31.07.2010
Thentz	Michel	Conseil	Station arbo	100	15.12.2010

Le degré de satisfaction du personnel est présenté ci-après. Cette analyse résulte de la mise en valeur de 57 entretiens d'évaluation conduits pour la 5e fois en 2010. La satisfaction est évaluée sur une échelle à quatre niveaux. L'évaluation globale faite par le responsable de département a également été pris en compte. La moyenne générale de 1.8 est bonne. La relation avec les clients telle que perçue par le personnel est bonne à excellente et c'est le critère qui figure en première position, ce qui est tout à fait réjouissant. La relation avec les collègues et les responsables des domaines d'activité figure en 3e position avec une moyenne de 1.6. L'ambiance et le climat de travail sont bons. La charge, le volume et la répartition du travail figure en dernière position avec la diffusion et la circulation de l'information, on obtient une note de 2.2 pour ces deux thèmes. La problématique de la charge en travail est à mettre en relation avec une activité cyclique, où les piques alternent avec des creux. La communication est un aspect qui mérite une attention particulière. Mais pour ces deux derniers thèmes nous nous situons légèrement en dessous de bon.

L'évaluation globale faite par le supérieur hiérarchique est bonne, le personnel de la FRI répond donc globalement pleinement aux attentes de l'équipe de direction. Au-delà des chiffres, le plus important, ce sont les discussions, qui ont lieu dans le cadre des entretiens de collaboration. Elles permettent de revenir sur l'année écoulée, de détecter d'éventuels problèmes qui seraient passés inaperçus en cours d'année et de convenir de nouveaux objectifs pour l'année à venir. Il est important que chaque collaboratrice et collaborateur puisse bénéficier d'un entretien annuel.

Tableau 2 :

Evaluation du personnel FRI, satisfaction et appréciation générale présenté par département.

Thèmes évalués	Admin. et services	Conseils, expert. et dévelop.	Fiduciaire et expertises	Formations prof. et continue	Equipe de direction	Moyennes
Clarté des missions et objectifs	2.0	2.1	1.5	1.7	1.9	1.9
Tâches et responsabilité confiées	1.8	2.0	1.5	1.7	2.0	1.8
Encadrement, délégation, contrôle	2.1	2.0	2.2	1.6	1.9	1.9
Relation avec clients	1.5	1.5	1.5	1.5	1.7	1.5
Charge, volume, répartition travail	2.4	2.1	2.3	1.9	2.4	2.2
Moyens, instruments et outils travail	1.8	1.9	1.8	1.6	2.1	1.8
Diffusion, circulation information	2.3	2.5	2.3	1.9	1.9	2.2
Ambiance, climat travail	2.1	1.9	2.4	1.3	1.9	1.8
Possibilités formation ou évolution	2.0	1.9	2.0	1.8	1.9	1.9
Relation avec collègues	1.8	1.4	1.8	1.3	2.0	1.6
Relation avec le resp. département	1.8	1.6	2.5	1.1	1.9	1.7
Relation avec le resp. domaine d'activité	2.1	1.7	1.8	1.3	1.3	1.6
Relation avec le directeur	1.9	2.2	1.8	1.6	1.4	1.8
Satisfaction générale du collaborateur	2.0	2.1	2.2	1.5	2.0	1.9
Evaluation globale faite par le supérieur	2.0	2.0	2.0	1.6	1.9	1.8
Nombre de personnes évaluées	12	15	6	15	9	57
Moyennes générales	2.0	1.9	2.0	1.6	1.9	1.8

Evaluation

1 = Excellente

2 = Bonne

3 = Développement souhaitable

4 = Insatisfaisante

1.4 Communication

Le "Terrien interjurassien" est né du regroupement de la communication des Chambres d'agriculture et de la FRI. Le premier numéro est paru en mars 2010. Il est tiré à 2'400 exemplaires et 12 numéros sont publiés par année. Une version électronique avec des liens sur le site Internet de la FRI permet également de dynamiser la communication. Les personnes qui n'ont pas suivi un cours peuvent par ce moyen accéder aux supports de cours qui ont été distribués. La version électronique est envoyée à 782 personnes et le fichier pdf a été téléchargé à 1761 reprises, ce qui correspond à une moyenne mensuelle de 200 téléchargements. De plus, des rappels pour des cours ont été envoyés à raison d'une moyenne de 1200 SMS par mois.

Les autres moyens de communication de la FRI sont le site Internet, la zone «abonnés = Extranet» du site www.frij.ch. Dans les tableaux ci-dessous, vous est présentée la fréquentation des différents sites liés à la FRI. Le site de la FRI reçoit plus de 2'100 visiteurs différents par mois, ce qui correspond à 350 visiteurs de plus qu'en 2009.

La zone Extranet permet une information exclusive et ciblée des abonné-e-s «agricoles» ou «en économie familiale» de la FRI et, par ce biais, ils ont accès à des supports de cours diffusés dans le cadre du programme de la formation continue, de documents de référence et d'outils de calculs, à une source importante d'informations utiles. Chaque abonné-e a reçu un code individuel et peut y accéder directement via la version électronique.

De nombreux communiqués de presse sont publiés en lien avec l'organisation de cours ou de conférence. Les médias régionaux, presse et radio ainsi que la presse spécialisée assurent une bonne couverture des événements organisés par la FRI. Nous constatons également que les journalistes nous sollicitent lorsque que des thèmes d'actualité sont présentés dans le "Terrien interjurassien". L'éditorial du site Internet est modifié au minimum une fois par mois, en lien avec la page trois du Terrien interjurassien réservée à la FRI. En 2010, ce sont 17 editoriaux qui ont été publiés sur le site de la FRI, où ils sont archivés, après publication, sur la page d'accueil.

Tableau 3 :
Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch)

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
janv.10	2'140	3'160	42'122	162'422	2.67 Go
févr.10	1'983	2'785	43'116	155'909	2.37 Go
mars.10	2'425	3'651	60'712	204'031	3.01 Go
avr.10	2'035	3'684	46'702	169'220	2.28 Go
mai.10	2'420	3'534	53'983	197'850	2.73 Go
juin.10	2'095	3'121	50'139	183'349	2.43 Go
juil.10	1'792	2'652	40'795	141'483	2.33 Go
août.10	2'112	3'020	50'306	172'631	2.64 Go
sept.10	2'059	3'140	54'744	180'576	3.32 Go
oct.10	2'059	3'087	42'045	161'319	2.30 Go
nov.10	2'437	3'719	55'982	201'831	3.02 Go
déc.10	2'076	3'060	42'800	164'774	2.05 Go
Moyenne	2'136	3'218	48'621	174'616	2.60 Go
Total	25'633	38'613	583'446	2'095'395	31.16 Go

Tableau 4 :

Pages visitées sur le site Internet de la FRI (www.frij.ch)

Pages visitées	Total
DOMAINES D'ACTIVITES\	5'496
DOMAINES D'ACTIVITES\Economie familiale et intendance\	2'346
DOMAINES D'ACTIVITES\Environnement\	2'515
DOMAINES D'ACTIVITES\Gestion d'entreprise et économie rurale\	3'508
DOMAINES D'ACTIVITES\Production animale\	17'861
DOMAINES D'ACTIVITES\Production végétale\	4'998
DOMAINES D'ACTIVITES\Produits du terroir\	5'237
DOMAINES D'ACTIVITES\Tourisme rural\	22'827
LA FRI\	9'168
LA FRI\Hébergement\	3'989
LA FRI\Informations pratiques\	11'324
LA FRI\Locaux\	10'106
LA FRI\Médias\	7'665
LA FRI\Organisation\	10'772
LA FRI\Portrait\	12'003
SERVICES\	5'465
SERVICES\Conseils, expertises et développement\	23'442
SERVICES\Fiduciaire et expertises\	8'828
SERVICES\Formation continue\	8'488
SERVICES\Formation professionnelle\	58'004
STATIONS\Station d'arboriculture / VERGERS+\	15'560
STATIONS\Station phytosanitaire\	6'442
Total	256'044

Les élèves et les abonnés utilisent la partie du site qui leur est réservée afin de télécharger des fichiers ou de consulter des pages qui leur sont destinées. L'outil est principalement utilisé par les élèves, mais les clients y ont également recours. Il est important de le mettre régulièrement à jour pour que les informations à disposition soient toujours actuelles et pertinentes.

Tableau 5 :

Fréquentation zone abonnés nombre de hits et de fichiers téléchargés

Catégorie	Hits	Fichiers
CFC GEI	5'867	2'337
CFC agriculteurs	4'529	1'569
Clients	2'677	1'895
Brevet-maîtrise	2'634	947
FRI employés	1'004	442
Invités	132	11
Total	16'843	7'201

Les sites des deux marques de produits du terroir sont propriété de la FRI, qui les tient à jour régulièrement. Le nombre de visiteurs cumulés des deux sites est en baisse par rapport à 2009, puisqu'ils sont 24'000 à avoir visité l'un des deux sites, soit une moyenne de 2'200 visiteurs par mois. La fusion des deux sites Internet et le développement d'un espace agritourisme devrait contribuer à augmenter le nombre de visiteurs, à faciliter l'actualisation des informations et à dynamiser le nouveau site.

En additionnant les visiteurs des différents sites tenus par la FRI, on arrive à une moyenne mensuelle de 4'600 visiteurs différents.

Tableau 6 :Fréquentation du site Internet de la marque spécialité du canton du Jura (<http://www.terroir-jura.ch/>)

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
janv.10	1'174	1'630	20'109	75'143	7.18 Go
févr.10	1'074	1'461	21'444	74'653	14.82 Go
mars.10	1'227	1'778	23'988	80'236	10.30 Go
avr.10	1'065	1'671	17'309	69'088	1.80 Go
mai.10	1'171	1'732	18'014	76'081	1.37 Go
juin.10	1'185	1'792	19'688	79'294	3.51 Go
juil.10	1'214	1'831	31'119	105'931	5.41 Go
août.10	1'490	2'058	29'823	108'538	2.94 Go
sept.10	1'549	2'061	23'132	97'603	745.19 Mo
oct.10	1'644	2'287	32'432	118'969	3.50 Go
nov.10	1'677	2'391	33'293	121'746	1.99 Go
déc.10	1'557	2'155	28'590	113'227	1.85 Go
Moyenne	1'336	1'904	24'912	93'376	4.62 Go
Total	16'027	22'847	298'941	1'120'509	55.40 Go

Tableau 7 :Fréquentation du site Internet de la marque «Produits du terroir Jura bernois» (<http://www.terroir-jurabernois.ch/>)

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
janv.10	617	1'017	14'972	48'275	395.15 Mo
févr.10	586	967	11'915	39'875	312.61 Mo
mars.10	677	1'147	14'915	50'402	374.80 Mo
avr.10	535	987	11'648	38'778	416.92 Mo
mai.10	554	1'036	12'323	41'072	335.06 Mo
juin.10	480	973	12'434	38'307	339.76 Mo
juil.10	504	980	12'077	39'835	371.95 Mo
août.10	715	1'197	18'769	61'683	467.81 Mo
sept.10	689	1'177	19'094	58'341	490.98 Mo
oct.10	875	1'436	23'461	70'488	590.73 Mo
nov.10	847	1'595	27'480	70'118	620.03 Mo
déc.10	873	1'552	22'143	66'576	558.72 Mo
Moyenne	663	1'172	16'769	51'979	439.54 Mo
Total	7'952	14'064	201'231	623'750	5.15 Go

Tableau 8 :Fréquentation du site Internet du «Concours Suisse des produits du terroir» (<http://www.concours-terroir.ch/>)

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
janv.10	641	896	9'339	27'190	530.50 Mo
févr.10	557	681	8'587	25'241	385.76 Mo
mars.10	629	839	9'269	26'908	450.98 Mo
avr.10	574	896	8'394	24'995	429.63 Mo
mai.10	535	756	9'117	24'606	475.80 Mo
juin.10	498	732	7'477	21'330	306.38 Mo
juil.10	453	624	6'542	18'703	214.25 Mo
août.10	535	693	8'344	21'451	360.84 Mo
sept.10	509	715	8'568	20'529	300.78 Mo
oct.10	497	713	6'859	18'547	228.84 Mo
nov.10	490	717	8'552	21'679	412.57 Mo
déc.10	425	616	5'924	15'745	319.86 Mo
Moyenne	529	740	8'081	22'244	368.02 Mo
Total	6'343	8'878	96'972	266'924	4.31 Go

1.5 Clientèle

1.5.1 Abonnés

On constate une diminution de 21 abonnements agricoles, mais dans le même temps, le nombre d'exploitations a diminué de 30. Dans le cadre de l'économie familiale, le nombre d'abonnements est en diminution de 1 et ceci bien qu'un groupe aie été dissout. Le produit des abonnements agricoles en 2010 est de CHF 238'000.– (égal à 2009) et celui des abonnements en économie familiale s'est élevé à CHF 27'000.– en 2010 (CHF 26'000.– en 2009).

Tableau 9 :

Répartition des abonnements aux prestations de la FRI.

Région	Membres agricoles / éco.fam.	TYPES D'ABONNEMENT					EVOLUTION	
		Exploitations	Agricole	Abonnés / expl. (%)	Economie familiale	Totaux	Abo. FRI Agr.	Ecof.
	2008	2009	31.12.09	2009	31.12.09	31.12.09		
Jura	833 / 364	1029	830	81%	351	1181	100%	96%
Jura bernois	519 / 177	625	484	77%	186	670	93%	105%
Totaux	1377 / 545	1654	1314	79%	537	1851	95%	99%
		2010	31.12.10	2010	31.12.10	31.12.10		
Jura		1009	811	80%	353	1164	98%	101%
Jura bernois		615	482	78%	183	665	100%	98%
Totaux		1624	1293	80%	536	1829	98%	100%

1.5.2 Enquête de satisfaction

La Fondation a continué son enquête de satisfaction auprès des clients pendant l'année 2010. Elle concerne toujours les deux départements Conseils, expertises et développement et Fiduciaire et expertises. Le formulaire est joint à toutes les factures d'un montant supérieur à 100 francs, avec une enveloppe-réponse du type envoi commercial qui ne nécessite pas un affranchissement. Le taux de retour est supérieur à 30% ce qui donne un échantillon conséquent et représentatif. Nous supposons que les clients non satisfaits d'une prestation, nous le font savoir par ce biais.

Nos clients avaient le choix entre quatre réponses possibles à chacune des questions posées, la réponse allant de la satisfaction maximale (note 4) à la satisfaction minimale (note 1).

Sur 354 questionnaires reçus en retour, 6 personnes ont indiqué qu'elles ne recommanderaient pas la prestation, alors que 328 la recommanderaient et 20 personnes ne se sont pas exprimées à ce sujet. La satisfaction générale avec une moyenne de 3.8 sur 4 peut-être qualifiée de très bonne.

Les points les plus critiques sont le rapport qualité prix avec une note de 3.3 et la durée de validité du document avec une moyenne de 3.5. Il est difficile d'influencer ce dernier point, par contre, il y a lieu de rester attentif aux montants facturés.

L'appréciation générale est très positive et favorable (Tableau 10).

Le suivi de la satisfaction des clients est un point essentiel pour assurer la qualité des conseils dispensés, des comptabilités tenues et des expertises effectuées. Les conseillers/ères et comptables reçoivent une copie de la fiche d'évaluation, qui est tout d'abord transmise au directeur et au responsable de département. C'est un dispositif qui est apprécié par les collaborateurs/trices. Dans les quelques cas d'insatisfaction le client est contacté afin d'éclaircir ce qui n'a pas fonctionné et de tenter d'y remédier.

Tableau 10 :
Mise en valeur des questionnaires de satisfaction

Projet	Type de dossier	N° des questions voir légende ci-dessous										
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
210	Autres PA	3.4	3.2	3.0	3.6	3.8	4.0	4.0	3.5	3.6	1.3	5
	Expertises PA	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	1.0	3
	Plans alimentation	4.0	4.0	3.0	4.0	4.0	4.0	4.0	2.0	4.0	1.0	1
	Suivi troupeaux	3.7	3.5	3.5	3.5	3.7	4.0	3.5	2.6	3.5	1.0	6
	Moyenne 210 Production animale	3.7	3.5	3.4	3.7	3.8	4.0	3.8	3.2	3.7	1.1	15
220	Autres PV	4.0	4.0	3.5	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	1.0	2
	Dossier PER	3.9	3.8	3.5	3.9	3.9	3.9	3.9	3.5	3.8	1.0	64
	Expertises PV	3.9	3.8	3.4	4.0	4.0	4.0	3.9	3.6	3.9	1.0	7
	Plan de fumure	4.0	3.9	3.5	4.0	4.0	3.9	4.0	3.5	3.9	1.0	54
	Moyenne 220 Production végétale	3.9	3.8	3.5	3.9	3.9	3.9	3.9	3.5	3.9	1.0	127
221	Aménagement de pâturage	3.0		3.0	4.0	4.0	4.0	4.0	3.0	4.0	1.0	1
	Expertises	4.0	4.0	3.3	4.0	3.7	4.0	4.0	4.0	4.0	1.0	3
	Moyenne 221 PGI pâturages	3.8	4.0	3.3	4.0	3.8	4.0	4.0	3.7	4.0	1.0	4
255	Reconversion agriculture bio	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	1.0	2
	Moyenne 255 Conseil agriculture bio	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	1.0	2
260	Assainissement financier	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	1.0	1
	Association - Communauté	4.0	4.0	4.0	4.0	3.0	3.0	4.0	4.0	3.0	1.0	1
	Autres collaboration interentreprises	4.0	4.0	3.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	1.0	1
	Conseil juridique	3.7	3.6	3.7	4.0	4.0	4.0	4.0	3.2	3.7	1.0	7
	Construction : croquis - plan volume	3.7	3.3	3.0	3.7	4.0	4.0	3.7	2.7	3.3	1.0	3
	Construction : financement - viabilité	4.0	3.8	3.6	3.9	3.8	4.0	4.0	3.6	3.9	1.0	27
	Expertise LBFA - LDFR	3.8	3.7	3.1	3.8	3.8	3.9	4.0	3.4	3.7	1.1	24
	Mécanisation	4.0	4.0	3.0	4.0	4.0	4.0	3.5	4.0	4.0	1.0	2
	Orientation stratégique	4.0	3.5	3.4	4.0	3.8	4.0	3.9	3.4	3.8	1.0	10
	Recherche de fonds	3.8	3.9	3.4	3.9	3.9	3.8	4.0	3.5	3.9	1.0	12
	Suivi de gestion	3.3	3.5	3.0	3.8	3.8	3.8	3.5	3.3	3.5	1.0	4
	Transfert patrimoine : reprise-remise	3.6	3.4	3.4	3.5	3.9	4.0	3.5	3.5	3.4	1.1	11
	Moyenne Gestion d'entreprise 260	3.8	3.7	3.4	3.8	3.8	3.9	3.9	3.5	3.7	1.0	103
280	Aide boucllement - conseil	3.8	3.3	3.8	3.3	4.0	4.0	4.0	4.0	3.8	1.0	4
	Compta fiscale	3.8	3.5	2.9	3.8	3.8	3.9	3.7	3.2	3.7	1.1	37
	Compta fiscale-PC	3.7	3.5	2.8	3.8	3.9	3.9	4.0	3.2	3.6	1.0	11
	Compta gestion	3.9	3.7	3.3	3.9	3.9	4.0	3.8	3.7	3.8	1.0	18
	Compta gestion-PC	3.7	3.7	3.1	3.9	3.9	4.0	3.9	3.4	3.8	1.0	27
	Fiscalité	3.7	3.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	3.7	4.0	1.0	3
	Moyenne 280 comptabilités	3.8	3.6	3.1	3.8	3.9	4.0	3.8	3.4	3.7	1.0	100
290	Protection des plantes	4.0	4.0	3.7	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	1.0	3
	Moyenne Station phytosanitaire 290	4.0	4.0	3.7	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	1.0	3
	Moyenne générale	3.8	3.7	3.3	3.9	3.9	3.9	3.9	3.5	3.8	1.0	354

N° Questions

- 1 Répond à vos besoins?
 2 Profit perceptible?
 3 Rapport qualité-prix correct?
 4 Compétence du conseiller-ère?
 5 Respect des délais?
 6 Disponibilité du conseiller-ère?
 7 Transmission des informations?
 8 Validité du document à l'avenir?
 9 Satisfaction générale?
 10 Recommandation prestation? (1=oui / 2=non)
 6 réponses négatives sur 354 questionnaires
 11 Nombre de questionnaires retournés

Note Signification

- 4 Tout à fait d'accord
 3 Plutôt d'accord
 2 Plutôt pas d'accord
 1 Pas du tout d'accord

1.6 Domaines d'activités

1.6.1 Production animale

L'alimentation des bovins représente toujours une des principales activités du domaine production animale. A côté des suivis de troupeaux de vaches laitières, nous effectuons aussi des planifications alimentaires pour des troupeaux allaitants, ainsi que des audits. Les observations alimentaires, ou méthode Obsalim, ont gagné en importance dans nos activités puisqu'elles sont pratiquées dans le cadre des suivis de l'alimentation et que nous proposons d'apprendre la méthode et d'échanger dans le cadre de groupes d'intérêt. Nous avons aussi eu l'occasion, en 2010, de participer au projet TRACE-01 d'ALP pour la récolte d'échantillons d'herbe afin de déterminer leurs teneurs en minéraux et oligo-éléments.

L'année 2010 a été marquée par la participation du canton du Jura à la Foire OLMA à Saint-Gall en tant qu'invité d'honneur. Nous avons apporté un soutien à cette organisation en plus de notre participation habituelle dans l'organisation de l'Arc Jurassien Expo et du Marché-Concours du Jura bernois.

En 2010, le domaine a été impliqué dans la commission cantonale ovins-caprins et deux projets, déjà en cours en 2009, ont été poursuivis. Il s'agit du groupe de travail filière viande et du projet parasites gastro-intestinaux des bovins.

1.6.2 Production végétale

Références régionales...

Le domaine Production végétale de la FRI conduit, dans l'Arc jurassien, des essais en grandes cultures, notamment pour les cultures de blés panifiables et fourragers, les orges, le colza et les blés biologiques, afin de conseiller judicieusement les agriculteurs et d'identifier les opportunités de production. En agriculture biologique, le marché des grandes cultures est porteur, avec des prix rémunérateurs très intéressants. Cet état de fait, en plus de l'intérêt, a conduit plusieurs agriculteurs jurassiens à passer en agriculture biologique. Cette réorientation sera également accompagnée par les conseillers en production végétale sous forme de conseil personnalisé, de cours de formation ou encore de démonstrations dans le terrain.

... et leur transfert dans le terrain

Les visites de cultures et d'herbages permettent de transférer les données de références acquises et de consolider les connaissances de terrain dans le cadre d'un programme de formation continue. Le conseil et les expertises représentent également un pilier du domaine d'activités, avec la conduite d'expertises liées à des pertes de récoltes et la protection des sols suite à la construction de l'A16 sur le territoire du canton du Jura et le Jura bernois.

337 documents liés aux dossiers PER et plans de fumure ont été réalisés par le domaine, complétés par des dossiers IP-Suisse/biodiversité. Le concept d'avertissement par SMS concernant la lutte contre les ravageurs du colza, mis en place en automne 2008, s'est poursuivi en 2009 et 2010.

Au niveau de la protection des sols, la FRI est mandatée pour effectuer les suivis de cas d'érosion dans le canton du Jura. Elle met sur pied un projet pilote, sur deux exploitations jurassiennes, de démonstration de l'application de mesures de lutte contre l'érosion des sols.

L'application des plans de gestion intégrés (PGI) des pâturages boisés se poursuit sur la commune de Muriaux (730 ha) et celle de Saignelégier.

Les stations

La Station phytosanitaire cantonale effectue de nombreuses observations de terrain qui permettent de donner des conseils pertinents aux agriculteurs par l'intermédiaire des bulletins phytosanitaires, ainsi que des séances phytosanitaires. D'autres tâches, tels que les autorisations PER, organismes de quarantaines (feu bactérien, chrysomèle, ambroisie), viennent étoffer le cahier des charges de la Station phytosanitaire.

La Station cantonale d'arboriculture poursuit ses efforts pour maintenir et promouvoir les vergers haute tige par le projet VERGERS+. Un prolongement de ses lignes directrices vers la France voisine a donné naissance à un projet Interreg déposé en 2008 déjà. Cette année, ce projet en est dans sa phase d'analyse et d'opérationnalisation. D'autre part, les conseils de saison liés à la conduite des vergers jurassiens, divulgués par un bulletin d'information, viennent s'ajouter aux tâches quotidiennes de la Station. A noter que des actions de promotion, notamment sur la consommation de la pomme, ont été réalisées dans les écoles jurassiennes.

L'exploitation de formation aux cultures spéciales poursuit la formation, dans un réseau d'entreprises jurassiennes, de deux apprentis, l'un en arboriculture et l'autre en cultures maraîchères.

1.6.3 Environnement

Le domaine «Environnement» a profité et participé à l'animation thématique, suscitée par la proclamation par l'ONU, de l'année 2010 «Année internationale de la biodiversité».

La biodiversité est un thème qui doit gagner sa juste importance en agriculture : notre prospérité économique et notre épanouissement individuel ne peuvent plus se faire au détriment de la biodiversité. Les efforts, déjà engagés dans ce sens, seront poursuivis par le domaine environnement dans le but de contribuer à obtenir une agriculture durable, c'est-à-dire qui offre des produits de qualité aux citoyens-consommateurs, qui soit économiquement viable pour les exploitants et qui ménage les espèces animales et végétales qui ont leur habitat en terre agricole.



Cette année de la biodiversité a été un élément symbolique important pour sensibiliser agriculteurs et population. Cinq publiereportages ont été co-rédigés à la demande de la CJA et publiés dans Le Quotidien Jurassien (biodiversité et économie, biodiversité et santé, biodiversité et paysage, biodiversité et mondialisation, biodiversité et énergie).

De plus, dans le cadre du 150e anniversaire de l'Inforama et en collaboration avec l'Association jurassienne du personnel forestier (AJPF) qui organisait sa traditionnelle fête de la forêt, la FRI a participé à l'organisation d'un colloque-débat intitulé «Le difficile équilibre entre biodiversité et rentabilité dans les pâturages boisés». Il a eu lieu à Tramelan et a réuni un important public issu de divers milieux. Un parcours guidé sur le pâturage boisé entre le Cernil et les Cerlatez a également été mis en place. Le but de ce parcours était de faire découvrir au grand public les nombreux aspects du pâturage boisé tout en parcourant quelques endroits insolites.

1.6.4 Gestion d'entreprise et économie rurale

Mission du DA Gestion

En 2009, les membres de l'équipe de direction ont conduit une réflexion visant une cohérence entre la mission de la FRI, les conventions de prestations signées par les Etats de Berne et du Jura, les prestations délivrées et les objectifs du point de vue du client final. Dans ce contexte, la finalité des prestations délivrées par les collaborateurs du DA Gestion a été formulée de la manière suivante :

- Susciter et accompagner des stratégies générant une amélioration de la valeur ajoutée des activités de l'entreprise agricole :
- Renforcer les compétences d'entrepreneur-e, particulièrement la gestion et la conduite stratégique de l'entreprise :
- Faciliter la tenue et la bonne compréhension des résultats comptables de l'entreprise :
- Fournir des informations, conseils et formations permettant la prise de décision :
- Susciter et accompagner la mise en place de stratégies de compression des coûts et d'optimisation des moyens de production :
- Favoriser le développement et le bon fonctionnement de collaborations intra- et inter- entreprises.

Mise en valeur des données comptables JU/JB

Au début de l'année 2010, les collaborateurs du DA Gestion ont procédé à la mise en valeur des données comptables 2008 de 312 exploitations tenant des boucléments de gestion, dans le Jura et le Jura bernois. Compte tenu de la situation sur le marché du lait, une partie importante de l'analyse a porté sur cette branche de production. Les éléments suivants ont été mis en évidence :

- Le revenu du travail par UTAF(1) diffère d'une région à l'autre. Dans le Jura, en zone de plaine, il se situait à CHF 59'388.– alors qu'il était de CHF 47'468.– en montagne. Dans le Jura bernois, ce chiffre atteignait CHF 30'114.–.
- 32% des exploitations du Jura ont généré un capital propre négatif. Dans le Jura bernois, 43% des exploitations étaient dans cette situation.
- 30% des exploitations du Jura avaient une trésorerie nette globale négative à fin 2008. Elles étaient près de 20% à connaître une telle réalité dans le Jura bernois.
- Les exploitations laitières réalisent des revenus du travail par UTAF sensiblement identiques aux exploitations actives dans d'autres branches de production.
- La moyenne laitière n'est pas d'une influence déterminante sur le revenu du travail par UTAF.
- Les exploitations, avec la marge brute comparable de l'atelier lait par UGB, la plus élevée ont tendanciellement une part de vaches plus élevée dans le troupeau. Elles génèrent également un revenu agricole par ha ainsi qu'un revenu du travail par UTAF plus élevés.

Ces résultats ont été présentés en février et mars 2010 dans le cadre de séances d'information dispensées sur 5 exploitations laitières du Jura et du Jura bernois présentant des pratiques et des résultats économiques supérieurs à la moyenne.

(1) UTAF : Unité de travail agricole familiale, soit le-la chef-fe d'exploitation et les membres de sa famille non salariés

Facteurs d'influence sur le revenu du travail en production laitières

En fin d'année 2010, la FRI a effectué divers calculs pour le compte de la commission temporaire chargée d'étudier les mesures à prendre en matière d'économie laitière pour accroître la valeur ajoutée de cette branche de production. Il s'agissait ainsi notamment d'apprécier l'impact de différents changements sur la rentabilité, la solvabilité et l'efficacité des entreprises laitières jurassiennes. Dans un premier temps, les calculs ont uniquement porté sur une exploitation moyenne de la

zone de plaine de 40 ha de SAU produisant annuellement 200'000 kg de lait d'industrie avec 30 vaches. Les simulations effectuées montrent que le revenu du travail de cette exploitation moyenne est influencé par deux groupes de facteurs distincts : les pratiques agricoles et la stratégie de l'entreprise. Les tableaux ci-après mettent en évidence les impacts de différents facteurs sur le revenu du travail par heure.

Tableau 11 :
Impacts des pratiques et stratégie en production laitière, sur le revenu du travail par heure.

	Modifications	Impact sur le revenu du travail (CHF/heure)
Pratiques agricoles	Augmentation de la durée d'utilisation des vaches de 3.5 à 5 lactations et des carcasses des vaches réformées de 280 à 300 kg PM	0.66
	Augmentation du lait trait sur la base des fourrages grossiers de 4'800 à 5'800 kg	3.10
	Réduction des investissements de renouvellement du parc des machines de 32% par année	1.76
	Diminution des dépenses relatives à la mécanisation (réparation, entretien, carburant) de 22% par année	1.26
	Diminution des frais généraux de 24%	0.75
	Stratégie	Augmentation de la moyenne laitière de 7'000 à 8'000 kg par vache
Augmentation du troupeau laitier de 30 à 40 vaches, suppression de la chaîne d'élevage		-1.15
Production de lait de fromagerie		5.69
Production de lait d'industrie bio		10.59
Production de lait de fromagerie bio		13.63

Une partie des calculs ont alors également été reproduits pour la zone de montagne. L'exploitation simulée cultive une SAU de 40 ha et produit 200'000 kg de lait d'industrie avec 30 vaches. Les impacts de différents facteurs sur le revenu du travail par heure sont mis en évidence dans le tableau 12.

Tableau 12 :
Impacts des pratiques et stratégie en production laitière en zone de montagne, sur le revenu du travail par heure.

	Modifications	Impact sur le revenu du travail (CHF/heure)
Pratiques	Augmentation du lait trait sur la base des fourrages grossiers de 4'800 à 5'800 kg	3.26
Stratégie	Production de lait de fromagerie	5.89
	Production de lait d'industrie bio	3.88
	Production de lait de fromagerie bio	10.53

Pistes concrètes d'amélioration des finances de l'entreprise

En fin d'année 2010, les collaborateurs du DA Gestion soutenus par les collègues d'autres domaines ont rédigé une brochure intitulée «Pistes concrètes d'amélioration des finances de l'entreprise». Différents sujets en lien avec la production végétale, la production animale, le financement de l'entreprise ainsi que les assurances, la prévoyance et la fiscalité y ont été traités. Les éléments contenus dans cette brochure ont fait l'objet de séances d'information à Courtemelon et Loveresse en novembre 2010.

1.6.5 Economie familiale et intendance

Le domaine économie familiale et intendance concentre, en bonne partie, ses activités dans le cadre de la formation professionnelle initiale. A cet effet, comme pour les années précédentes, une attention particulière est portée sur la consolidation de l'enseignement, la relation avec les entreprises formatrices, les écoles professionnelles hors canton et le développement de nouveaux supports de cours.

Le développement de la filière en intendance

Le niveau des effectifs dans la filière se montre relativement stable, avec une septantaine de personnes en formation. Il faut relever que si la filière CFC présente un fléchissement, ceci est compensé par l'ouverture de la filière AFP (attestation fédérale de formation professionnelle).

Les bons résultats obtenus lors des procédures de qualification du mois de juin, laissent à penser que les mesures prises depuis 2008 portent à présent leur plein effet.

La consultation, traditionnellement menée fin 2010, environ 18 mois après l'obtention de leur CFC, permet de confirmer cette tendance. En effet, les jeunes qui ont répondu (seulement 9 sur 17) se montrent satisfaits de la formation reçue. Par contre, il est relevé la difficulté de trouver un emploi dans le domaine et dans la région. Toutes les personnes sont néanmoins actives ou ont repris ou entamé une autre formation.

Le contact avec les entreprises est également un aspect qui est soigné, spécialement par le biais des visites annuelles de la commission de la formation professionnelle de la FRI, des visites de stages, ainsi que des diverses séances et cours organisés à la FRI.

Afin de garantir la qualité et l'homogénéité de l'enseignement au niveau national, il est important de pouvoir se reposer sur des supports de cours actuels et spécifiques aux plans de formation. La FRI soutient et s'engage pleinement dans ce projet, par la délégation de deux enseignants dans les groupes de travail pour la rédaction, ainsi que par la délégation d'une troisième qui assume la coordination à l'échelon national et la représentation au comité de la Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement (CREME). Quatre des cinq ouvrages en cours d'élaboration devraient paraître au début de l'année 2012.

Valorisation de l'intendance

Sous l'impulsion de la FRI et de l'OrTra de l'intendance interjurassienne, un groupe de travail réunissant en plus le chef du service de la santé publique et le chef de service de l'action sociale a analysé le positionnement du domaine de l'intendance au sens large au sein des institutions médico-sociales de la RCJU. Le questionnaire aux GEI certifiées ainsi qu'un autre destiné aux institutions concernées représentent le cœur de cette analyse dont les résultats seront présentés dans le cadre d'une table ronde le 10 mars 2011.

Cette rencontre représente l'achèvement d'un travail de longue haleine, entamé en 2004 déjà, et il est attendu que son issue permettra de continuer le développement et la valorisation de l'intendance sur des bases renforcées et avec le soutien de toutes les personnes impliquées.

La formation continue en économie familiale

Les cours de formation en économie sont toujours bien suivis et, à l'image des années précédentes, les cours de cuisine suscitent à nouveau le plus d'intérêt.

La FRI a également dispensé différents cours dans le cadre du brevet de la paysanne. Ceci permet de donner, aux collaboratrices et collaborateurs du domaine, de parfaire les connaissances et de pouvoir transmettre leur savoir à un public exigeant et motivé.

Une enquête effectuée par l'Union suisse des paysannes et femmes rurales, relative aux compétences qu'ont les jeunes qui sortent de l'école obligatoire en matière d'économie familiale, met en lumière la nette diminution des connaissances acquises dans le cadre familial. L'école obligatoire ainsi que les écoles professionnelles, par le biais de la formation continue, tiendront donc un rôle central dans le futur afin de maintenir chez les jeunes un niveau de compétences suffisant. Elles leur permettront d'accomplir les tâches d'entretien de l'habitat et la confection de repas en privilégiant les produits de proximité au détriment de préparations toutes faites, qui se révèlent peu intéressantes au niveau du goût et de la diététique. Voilà un autre défi qui s'annonce pour le domaine de l'économie familiale et de l'intendance.

1.6.6 Produits du terroir et tourisme rural

Les activités du domaine «Produits du terroir et Tourisme rural» touchent plusieurs domaines d'activités au sein de la FRI.

Les projets traités durant l'année 2010 sont les suivants :

- Gestion des marques de garantie «Spécialité du Canton du Jura» et «Produits du terroir du Jura bernois» :
- Préparation de l'édition 2011 du Concours suisse des produits du terroir
- Promotion de la viande de cheval «Original» :
- Développement de l'agritourisme dans le cadre du projet Marguerite et avec l'Association BeJu tourisme rural ;
- Promotion de l'agriculture biologique et définition d'une stratégie 2015 au sein du groupe PROJAB.

Augmenter la valeur ajoutée, dans le Jura et le Jura bernois pour les agriculteurs et les transformateurs, est l'objectif visé. Ce but répond également à la demande croissante des consommateurs pour des produits de proximité et de qualité.

Pour atteindre ce but, la mise en place de la certification par l'OIC des produits labellisés a été planifiée et est en bonne voie. Les contrôles sur site et les tests organoleptiques se sont déroulés durant l'année 2010.



Saumon de fontaine à la Tête de Moine



FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET CONTINUE

2. Formation professionnelle et continue

2.1 Introduction – synthèse des activités du département

Le département formation professionnelle et continue organise et dispense la formation professionnelle initiale, la formation professionnelle supérieure et la formation continue dans les deux filières, intendance – économie familiale et agricole, dans le Jura et le Jura bernois. Il propose ses prestations sur cinq axes principaux :

- Formation professionnelle initiale en intendance : AFP d'employée en intendance, CFC de gestionnaire en intendance.
- Formation professionnelle initiale agricole : AFP d'agropaticien, CFC agricole.
- Brevet fédéral de paysanne.
- Brevet et maîtrise agricoles.
- Formation continue agricole et en économie familiale.

Le tableau 13 ci-après donne un aperçu des activités déployées en 2010 dans ces différents projets

Tableau 13 :

Activités déployées en 2010 dans les prestations de formation au sein de la FRI

Projet	Heures travail	EPT ⁽¹⁾	Apprentis Participants 09-10	Apprentis Participants 10-11
AFP Employée en intendance	1'014	0.6	0	9
CFC Gestionnaire en intendance	9'834	5.5	73	63
AFP Agropaticien	123	0.1	0	5
CFC Agricole ⁽²⁾	9'836	5.5	122	109
Brevet de paysanne	620	0.3	5	13
Brevet et maîtrise agricoles	1'261	0.7	17	61
Formation continue	5'115	2.8	2'184 ⁽³⁾	
Total	27'803	15.4		

(1) EPT = équivalent plein temps : 1'800 h de travail annuel.

(2) Dont 785 heures consacrées à la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance de formation.

(3) Participations totales aux différents cours et séances, y.c. 12 participants au cours de formation continue dispensés aux auxiliaires de santé de la FASD et 31 nouveaux agriculteurs inscrits aux cours dispensés en collaboration entre la FRI et la Fédération jurassienne d'apiculture

Dans le Jura, la formation professionnelle agricole et en intendance est placée sous la responsabilité du Service de l'Économie rurale (ECR), toutes les autres formations professionnelles étant rattachées au Service de la Formation des niveaux secondaire II et tertiaire (SFO). Cette situation est justifiée par le principe ancré dans la législation agricole cantonale selon lequel la formation est un des principaux outils du développement rural jurassien. D'autre part, le statut intercantonal (BEJU) de la FRI s'avère difficile à intégrer dans les structures du SFO. Enfin, la volonté de lier formation et activités de conseil et développement rural pour les personnes actives dans la formation agricole et en intendance est une particularité largement répandue en Suisse, dans le secteur agricole. Toutefois, afin d'assurer une cohérence générale de la politique de formation professionnelle au niveau cantonal et de profiter des synergies possibles entre les deux services (SFO et ECR) et entre les deux centres de formation (FRI et Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF)), des contacts et des échanges réguliers entre ces quatre partenaires s'avèrent nécessaires. Deux rencontres de ce type ont eu lieu en 2010, une première en deux temps les 2 février et 9 mars et une seconde le 23 novembre. A ces occasions, les quatre partenaires ont pu échanger leurs visions en matière de formation profession-

nelle, s'informer mutuellement des projets en cours et à venir en la matière et régler quelques éléments de fonctionnement opérationnels et administratifs.

Le responsable du département formation a participé aux travaux de la commission temporaire chargée d'étudier les mesures à prendre en matière d'élevage chevalin pour améliorer la rentabilité de cette branche de production. Cette commission a proposé les mesures suivantes en matière de formation dans le domaine du cheval :

- Reformuler et intégrer la formation en élevage et garde du cheval dans le cadre du nouveau CFC d'agriculteur, dans le domaine à option.
- Développer une offre de formation continue de haut niveau portant sur la formation des jeunes chevaux et le marketing des produits de l'élevage chevalin jurassien.
- Maintenir un module spécifique consacré à l'élevage et à la garde des chevaux dans le cadre du brevet fédéral d'agriculteur.

Ces activités de formation dans le domaine du cheval sont confiées à la FRI, qui les conduira en complément aux activités déployées par les acteurs actuels (manèges, syndicats chevalins, sociétés de cavalerie et d'attelage, etc.) et en collaboration avec ces derniers. Elle collaborera également, dans ce cadre, avec le Haras national et divers spécialistes sur certains sujets spécifiques, afin de compléter les compétences dont elle dispose à l'interne et d'assurer ainsi un haut niveau de formation.

Du 24 au 28 mars 2010, les deux filières intendance et agriculture ont participé au salon de la formation professionnelle à Delémont. Les apprenti-e-s gestionnaires en intendance (GEI) et agriculteurs, encadrés par les enseignant-e-s et en collaboration avec des maîtres d'apprentissage, ont ainsi pu faire découvrir leur profession et leur formation aux écoliers du Jura et du Jura bernois. La FRI a également assuré la restauration durant toute la durée du salon et les apprenti-e-s GEI ont collaboré à ces activités mettant ainsi à profit leurs compétences dans les domaines de la cuisine, du service et de l'accueil.

2.2 Formation en intendance et en économie familiale

2.2.1 Formation professionnelle initiale en intendance

Des résultats en nette progression

Les effectifs et les résultats obtenus sont présentés dans les tableaux 14 à 16. L'année 2009-2010 se veut une année de consolidation des éléments introduits en 2008-2009, notamment pour renforcer la préparation des candidat-e-s au CFC et au besoin mieux orienter les apprenti-e-s tout au long de la formation. On a enregistré un léger fléchissement des effectifs en première année de Gestionnaire en intendance (GEI) à la rentrée d'août 2009, dont il est difficile d'expliquer l'origine. Cette tendance s'est confirmée pour la filière en école de métier en 2010, alors que la filière duale a progressé.

Les résultats obtenus aux examens CFC marquent un net progrès : 23 des 26 candidates obtiennent cette année leur CFC de gestionnaire en intendance. Les mesures mises en place depuis 2008 pour améliorer l'orientation en cours de formation et la préparation des apprenti-e-s aux examens finaux ont déployé tous leurs effets en 2010 et semblent porter leurs fruits. On observe en revanche que durant leur formation, certain-e-s apprenti-e-s présentent des lacunes qui réduisent leurs chances d'accéder au CFC. Ceci nécessite des rallongements de formation, voire des réorientations.

Employé-e en intendance AFP: une formation répondant à un réel besoin

La rentrée 2010 a été marquée par l'ouverture d'une nouvelle filière de formation: employé-e en intendance (EEI), formation en 2 ans débouchant sur une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

Les employé-e-s en intendance AFP accomplissent des tâches dans les domaines identiques à ceux de la filière CFC, à savoir de l'alimentation restauration, l'habitat et les techniques de nettoyage, l'entretien du linge, l'administration, le service et l'accueil. Ils s'acquittent des travaux qui leur sont confiés d'une manière compétente et si possible autonome. Grâce à leur savoir-faire pratique et à leur engagement social, ils participent activement à la vie quotidienne de l'entreprise.

Cette formation, axée sur les compétences professionnelles pratiques, offre une alternative et des perspectives aux jeunes qui éprouvent des difficultés dans la filière CFC, notamment sur le plan scolaire. Les entreprises bénéficient, de leur côté, d'un personnel qualifié dans un domaine dans lequel on note actuellement un faible niveau de formation. Il est probable que l'introduction de l'AFP d'EEI permettra d'accueillir de nouveaux apprenti-e-s qui, actuellement, ne peuvent accéder ou renoncent à une formation CFC. Ceci offre également une possibilité aux personnes actives dans des entreprises, mais sans formation dans le domaine de l'intendance, de faire reconnaître leurs compétences pratiques par une formation certifiante.

Pour offrir une alternative aux jeunes rencontrant des difficultés, dans la filière AFP la FRI a ouvert une classe en école de métiers accueillant 6 apprenti-e-s, qui sont rejoint-e-s par 3 apprenti-e-s en formation duale pour les cours professionnels.

Un effort de communication auprès des entreprises sera déployé à l'avenir pour faire connaître cette nouvelle profession et augmenter ainsi le nombre de places d'apprentissage en dual

Améliorer la reconnaissance et le positionnement de l'intendance

L'intendance représente une activité essentielle au sein des établissements médico-sociaux. Alors que l'organisation gérontologique du canton du Jura est en pleine évolution, l'OrTra de l'intendance interjurassienne et la FRI se sont interrogées quant à la place effectivement réservée aux professions en relation avec l'intendance.

Après avoir été reçus par M. le Ministre Receveur le 19 novembre 2009, les représentants de la FRI et de l'OrTra ont rencontré le chef du service de la santé publique, M. Pétremand, et le chef du service de l'action sociale, M. Veya, le 26 mai 2010, afin d'échanger les points de vue en lien avec cette problématique.

Il résulte de ces échanges très riches et constructifs, qu'il manque une vue d'ensemble des données relatives à l'intendance. Afin de pouvoir analyser la situation au sein du canton du Jura, un questionnaire a été préparé par la FRI et l'OrTra, en vue de disposer d'éléments permettant de définir une stratégie d'évolution adaptée aux institutions de la région.

Une première analyse des questionnaires reçus met en exergue les points suivants :

- Toutes les entreprises sollicitées ont répondu.
- Les établissements pour handicapés et les EMS représentent 66% des entreprises sondées.
- Les institutions sondées représentent une capacité d'accueil de 1268 lits / places.
- 50% des institutions ont mis en place un système qualité.

- 74% des institutions traitent totalement leur linge.
- 74% des institutions gèrent elles-mêmes la restauration.
- En moyenne, le personnel d'intendance est employé à 71%.
- Seulement 2.2% du personnel d'intendance est au bénéfice d'une formation au niveau tertiaire (13 personnes sur 599).
- 72.5% du personnel d'intendance est non qualifié.
- 16% des GEF/GEI certifiées depuis 2003 dans le Jura sont employées par les entreprises jurassiennes ayant répondu.
- 78% des entreprises ont une personne responsable de l'intendance, mais seulement 38% ont une formation spécifique dans le domaine.
- La grande majorité des institutions relèvent l'importance de la polyvalence et la considèrent comme un atout, mais leur structure ne permet pas systématiquement de la mettre en valeur dans les faits.

Les entreprises qui ont répondu à l'enquête formulent les attentes suivantes face au personnel actif dans le domaine de l'intendance :

- Bénéficier d'une expérience professionnelle dans le secteur hôtelier.
- Etre polyvalent dans plusieurs secteurs.
- Pouvoir s'adapter, improviser et innover.
- Etre autonome dans les activités, mais développer un esprit d'équipe.
- Pouvoir gérer une petite équipe et former des apprenti-e-s, des stagiaires, du personnel non qualifié.
- Pouvoir organiser les activités quotidiennes du secteur, être à l'aise avec l'outil informatique.
- Respecter les valeurs de l'entreprise.

Afin de présenter plus en détails les résultats de cette enquête et d'établir la suite à y donner, une séance d'information et de réflexion, placée sous l'égide du département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes, sera organisée le mercredi 10 mars 2011 à 13h30 à la Fondation Rurale Interjurassienne à Courtemelon. Elle aura pour thème: «L'importance de la qualité du cadre de vie au sein des institutions médico-sociales». Cette séance, animée par M. Michel Girardin, réunira les institutions qui ont été sollicitées dans l'enquête présentée ci-dessus (direction et responsable du secteur hôtelier), le service de la santé publique, le service de l'action sociale, la Fondation Rurale Interjurassienne et l'OrTra de l'Intendance interjurassienne. M. Michel Thentz, ministre du département de la santé, des affaires sociales et des ressources humaines participera également à cette rencontre.

De multiples activités en marge de la formation

Parallèlement à l'organisation et à la conduite de la formation menant à l'AFP d'EEI et au CFC de GEI, les collaboratrices et les collaborateurs de l'Ecole des métiers de l'intendance (EMI) se sont également investis dans diverses activités liées à leur domaine de compétences :

- Accueil et encadrement de deux groupes de jeunes participant-e-s au projet «Option réussite», proposé par l'Ecole professionnelle artisanale de Delémont.
- Organisation et dispense des cours de formation continue en économie familiale proposés aux auxiliaires de santé de la FASD.
- Intervention dans les cours dispensés aux maîtres d'apprentissage et de stage.
- Organisation et dispense des cours interentreprises pour les apprenti-e-s GEI de 1e, 2e et 3e année.
- Secrétariat et participation aux activités de l'OrTra de l'intendance interjurassienne.

- Collaboration avec les instances suprarégionales actives dans la formation en intendance : groupe consultatif romand, OrTra de l'intendance suisse.
- Participation de plusieurs enseignant-e-s de l'EMI aux travaux de révision des moyens d'enseignement menés par la CREME dans le domaine de l'intendance.
- Coordination et suivi de la rédaction des moyens d'enseignement pour les métiers du domaine social auquel appartient l'intendance par un collaborateur de la FRI, membre du comité de la CREME.

Tableau 14:

Effectifs dans la filière Gestionnaire en intendance (GEI)

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autre ⁽¹⁾	
	09-10	10-11	09-10	10-11	09-10	10-11	09-10	10-11
EEI 1 dual		3		2		1		
EEI 1 EM		6		6				
GEI 1 dual	8	13	5	4	3	9		
GEI 1 EM	10	9	10	8		1		
GEI 2 dual	13	5	4	3	9	2		
GEI 2 EM	16	9	15	9	1			
GEI 3	26	27	20	18	6	9		
Totaux GEI	73	72	54	41	19	31	0	0

Tableau 15:

Promotions dans la filière Gestionnaire en intendance (GEI)

Promotions 2010	Candidat-e-s promu-e-s	Candidat-e-s non promu-e-s*	% promotion
GEI 1 EM	8	2	80%
GEI 1 dual	5	3	62%
GEI 2 EM	15	1	94%
GEI 2 dual	12	1	92%

* Egalement interruptions ou arrêts de formation

Tableau 16:

Résultats des examens CFC dans la filière intendance et économie familiale

CFC 2010	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
GEI	4.6	23	3	88%

Evaluation de la formation par les apprenti-e-s

L'évaluation de la formation auprès des apprenti-e-s GEI pour l'année scolaire 09-10 montre un taux de satisfaction de 88% pour l'organisation de la formation. Le taux de satisfaction des apprenti-e-s face à l'enseignement dispensé atteint 96%.

2.2.2 Brevet fédéral de paysanne

Une participation en nette progression

Pour 2009-2010, en collaboration avec la CREPP (commission romande des examens professionnels de paysanne) et les autres centres de formation romands, l'ECE Arc Jurassien en charge de la formation de la paysanne pour le Jura, le Jura bernois et Neuchâtel, a proposé les modules suivants, ouverts à l'ensemble des candidates de Suisse romande :

- Economie rurale
- Gestion de l'habitat
- Mise en valeur des produits
- Vente directe
- Jardinage

Les inscriptions enregistrées, complétées par des candidat-e-s en formation à la carte, qui suivent certains éléments de modules dans le cadre de la formation continue, ont permis d'ouvrir les modules «Economie rurale» et «Mise en valeur des produits». Le premier a été dispensé en novembre et décembre 2009. Le second s'est déroulé de mai à septembre 2010, ceci afin de pouvoir utiliser les produits de saison dans le cadre de la formation. D'autre part, une candidate du Jura bernois s'est présentée aux examens finaux en vue de l'obtention du brevet.

Pour tenter de donner un nouvel élan à la formation de la paysanne, la FRI a notamment reformulé l'offre de cours et propose désormais les modules du brevet de la paysanne en formation à la carte, par journée thématique, dans le programme de formation continue. En mettant l'accent sur la formation continue, on espère apporter des réponses aux paysannes qui souhaitent acquérir les compétences nécessaires pour participer activement à la conduite de l'exploitation, développer de nouvelles prestations ou encore gérer le ménage agricole avec plus d'efficacité. Cette démarche vise également à renforcer le faible effectif de candidates qui suivent les modules en vue de l'obtention du brevet. D'autre part, on a renforcé la communication sur la formation de la paysanne.

Pour 2010-2011, les modules suivants ont ainsi été proposés :

- Jardinage
- Vente directe
- Famille et société

Avec 13 candidates inscrites au brevet de paysanne, tous les modules ont pu être ouverts. A cela, on peut ajouter 9 participantes en formation à la carte aux deux premiers modules et les inscriptions courent encore pour le module Famille et société.

Ces effectifs réjouissants ont également permis d'ouvrir deux modules de base, destinés aux candidates qui ne sont pas titulaires d'une formation professionnelle initiale en intendance ou en économie familiale. Il s'agit des modules Alimentation restauration et Entretien du linge.



Tableau 17 :

Effectifs dans les cours du brevet de la paysanne

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autre ⁽¹⁾	
	09-10	10-11	09-10	10-11	09-10	10-11	09-10	10-11	09-10	10-11
Brevet	5	13	1	6	1	6	1	1	2	1
A la carte ⁽²⁾	7	9	7	8		1				
Totaux	12	22	8	13	1	7	1	1	2	1

(1) 1 Candidat-e-s provenant de VD, FR

(2) Les inscriptions courent encore pour le module Famille et société

Résultats obtenus

Selon le tableau 18, on note des résultats décevants pour les examens de la session 2009-2010. Aucun-e des candidat-e-s au module Economie rurale n'acquiert le module et la candidate aux examens finals a malheureusement également échoué. La situation s'améliore nettement pour les résultats des modules évalués en automne 2010 et comptant pour la session 2010-2011.

Tableau 18 :

Résultats obtenus dans le cadre du brevet de la paysanne

	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	%Réussite
Economie rurale	3	3.6	0	3	0%
Mise en valeur des produits	3	4.8	3	0	100%
Vente directe	9	4.7	9	0	100%
Examens finals	1	3.5	0	1	0%

Les évaluations de l'enseignement menées auprès des participantes à la formation de la paysanne ont révélé un taux de satisfaction de 87%.

2.3 Formation agricole

2.3.1 Formation professionnelle initiale

La mise en œuvre du nouveau CFC d'agriculteur se poursuit

Les effectifs et les résultats obtenus sont présentés dans les tableaux 19 à 22. L'année scolaire 2009-2010 s'est déroulée dans de bonnes conditions et les résultats aux examens finals sont excellents, puisque les 34 candidats obtiennent leur CFC d'agriculteur. Les effectifs à la rentrée 2009 sont stables : on note un léger fléchissement du nombre d'apprenti-e-s de 2e année à la rentrée 2010. Le nombre de candidat-e-s en 2e voie de formation se maintient toujours à environ 30%.

La nouvelle ordonnance de formation régissant l'obtention du CFC d'agriculteur, entrée en vigueur en 2009, contient plusieurs nouveautés :

- Passage à un apprentissage dual sur 3 ans, avec une formation en entreprise sur les 3 ans.
- Introduction de cours interentreprises.
- Introduction d'une spécialisation en agriculture biologique.
- Refonte du plan de formation et renforcement des liens entre la formation pratique et la formation théorique.

Le modèle élaboré en collaboration avec les maîtres d'apprentissage, pour cette nouvelle formation qui s'applique dans le Jura et le Jura bernois, propose une formation en école linéaire pour les deux premières années de formation (1 jour de cours par semaine durant toute l'année scolaire). En troisième année, on a opté pour un cours bloc à plein temps de six mois durant l'hiver, encadré en automne et au printemps par deux périodes de 3 mois avec un jour de cours par semaine.

En 2009-2010, les enseignant-e-s de la FRI se sont investi-e-s dans la mise en œuvre de la 1^e année de formation selon la nouvelle ordonnance. Le plan d'étude école élaboré se présente sous forme modulaire, ce qui permet un enseignement interdisciplinaire construit sur la base d'actions professionnelles que les apprenti-e-s doivent maîtriser. On propose ainsi clairement une formation orientée sur l'acquisition de compétences. Le même principe a été repris pour l'organisation de la deuxième année dont les premiers cours ont été dispensés dès la rentrée 2010.

L'organisation des cours interentreprises a été confiée à la FRI par les Chambres d'agriculture. L'élaboration du contenu des cours, selon le plan de formation, est réalisée en collaboration avec les autres centres de formation romands. La majeure partie des cours est dispensée par des praticiens, spécialement recrutés et formés à cet effet. Quelques cours spécifiques sont dispensés par des enseignant-e-s FRI ou des spécialistes externes.

La prochaine étape consistera à organiser la 3^e année d'apprentissage. La principale nouveauté réside ici dans le fait qu'elle se déroulera sous contrat d'apprentissage et sur une année complète. Relevons à ce titre que l'ordonnance de formation indique clairement que le contrat doit être signé avec un maître d'apprentissage reconnu : ce dernier doit notamment être au bénéfice d'une formation tertiaire (brevet, maîtrise ou ingénieur). Il n'est dès lors pas possible d'accomplir sa 3^e année de formation à la maison, si l'exploitation familiale n'est pas reconnue comme place d'apprentissage. Ainsi, des maîtres d'apprentissage doivent être trouvés pour accueillir des apprentis d'août à octobre et d'avril à juillet, les mois d'hiver étant consacrés à la formation en école à plein temps. Des démarches dans ce sens ont été conduites et se poursuivent en collaboration avec les Chambres d'agriculture.

Assurer la coordination entre la formation pratique et la formation en école

Le 29 mars 2010, une réunion des maîtres d'apprentissage a permis de faire le point, à mi-parcours, sur le déroulement de la première année de formation. Le bilan général est positif, on relève les points suivants :

- Les liens entre la formation pratique et la formation en école se font bien.
- Les cours interentreprises sont appréciés.
- Des ajustements dans l'articulation des modules en école, notamment en production végétale, devront être réalisés.
- Par rapport à l'ancienne formule, le rythme de formation est beaucoup plus soutenu dès le début de la formation, ce qui peut générer des problèmes chez les apprentis qui rencontrent des difficultés au niveau scolaire

Une deuxième rencontre avec les maîtres d'apprentissage, le 26 octobre 2010, a permis de discuter de différents problèmes administratifs, notamment l'établissement du salaire, en particulier pour la 3^e année d'apprentissage. Lors de cette deuxième séance, on s'est également penché sur le dossier de formation. Par rapport à l'ancien cahier d'exploitation, on demande désormais à l'apprenti et au maître d'apprentissage de planifier la formation pratique et de répartir les objectifs de manière appropriée sur les 3 années. Il est cependant conseillé de ne pas fixer trop d'objectifs, afin que l'apprenti puisse les approfondir de manière conséquente. Quelques consignes, sur la manière de fixer et de présenter les objectifs dans le dossier de formation, ont été édictées et communiquées aux apprentis

et aux maîtres d'apprentissage. Le dossier suit l'apprenti durant toute sa formation : il doit donc être établi de manière progressive, en particulier sur les aspects techniques. Il est essentiel que l'apprenti puisse indiquer tout ce qui a été fait en pratique et qu'il en comprenne les enjeux. Au fur et à mesure que l'apprenti progresse dans sa formation, il pourra très bien compléter ce rapport et intégrer des aspects techniques plus tard, lorsqu'il aura suivi les cours ad hoc. Pour cette raison, il est vivement conseillé d'utiliser l'outil informatique. Cela permet de compléter et de corriger des éléments sans devoir tout recommencer.

Introduction de la spécialisation en agriculture biologique

La possibilité de se perfectionner dans le domaine de l'agriculture biologique et d'obtenir une spécialisation en agriculture biologique dans le cadre du CFC est une autre particularité de la nouvelle ordonnance de formation.

Pour obtenir cette spécialisation, l'apprenti-e doit effectuer la moitié de sa formation pratique sur une exploitation d'apprentissage bio et suivre un programme spécifique de 200 périodes à l'école professionnelle. Ce programme comprend un cours bloc de 40 périodes sur chacune des deux premières années d'apprentissage, complétées par 120 périodes des cours spécifiques en particulier en production végétale et animale en 3e année.

Pour la première fois durant le semestre 2009-2010, la FRI a mis sur pied les cours spécifiques bio de 1e année pour les apprenti-e-s de la région BEJUNE, en collaboration avec l'EMTN-Cernier. En 2011, le cours bloc de deuxième année sera proposé.

Agropraticien AFP : une nouvelle formation introduite à la rentrée 2010

Comme on l'a relevé plus haut, un certain nombre d'apprenti-e-s doué-e-s de bonnes aptitudes pratiques, mais présentant des difficultés pour l'apprentissage scolaire, peinent à suivre le rythme d'emblée soutenu de la nouvelle formation. Dans ces conditions, la mise sur pied de l'AFP d'agropraticien, accessible en deux ans par une formation axée plus sur la pratique, offre depuis la rentrée d'août dernier, de nouvelles perspectives aux apprenti-e-s en difficulté dans la filière CFC



L'agropaticien AFP travaille en tant qu'employé qualifié dans les entreprises agricoles de production et de transformation. Il accomplit des travaux simples de façon autonome et compétente. Flexible et polyvalent, il se conforme aux prescriptions et met en pratique de manière responsable les lignes directrices de l'entreprise selon les consignes de son supérieur. Il connaît le déroulement des processus depuis la production jusqu'à la mise en vente. Il comprend les liens entre la technique de production, la rentabilité et l'écologie. Proche de la nature, il remplit ses tâches consciencieusement et dans le respect des différents organismes vivants qu'il rencontre au cours de son travail. Il travaille volontiers de manière active en équipe et prend part à la recherche de solutions pratiques aux problèmes posés par le travail quotidien.

Si le CFC demeure l'objectif à viser pour reprendre une exploitation agricole, le passage par l'AFP permettra aux jeunes qui disposent de bonnes aptitudes pratiques, mais qui éprouvent quelques difficultés scolaires, de démarrer avec une formation en deux ans mieux adaptée à leurs besoins. Les compétences, l'expérience et la maturité acquises avec cette première formation permettront ensuite au titulaire de l'AFP de reprendre la formation CFC en 2e année et d'obtenir ainsi le CFC d'agriculteur en quatre ans.

Une classe de 5 apprenti-e-s agropaticiens a été ouverte le 19 octobre 2010 à Courtemelon. Cette rentrée différée, par rapport à la rentrée en août des apprenti-e-s de la filière CFC, permet d'identifier les apprentis qui rencontrent des problèmes dans cette dernière et de les aiguiller vers une solution plus adaptée à leurs besoins en rejoignant la classe AFP. Notons encore que les cours de formation générale (culture générale et sport) sont dispensés en classe commune réunissant les deux nouvelles filières AFP d'employée en intendance et d'agropaticien.

Diverses activités assumées en marge de la formation conduisant au CFC d'agriculteur

En marge des activités déployées à l'interne dans le cadre du CFC d'agriculteur, les collaboratrices et les collaborateurs de la FRI sont actifs à différents niveaux dans des organismes externes :

- Coordination de la formation au sein de la commission CFC d'AGORA.
- Coordination de la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance de formation au niveau romand et national.
- Forte implication dans l'élaboration des nouveaux moyens d'enseignement.
- Participation à l'élaboration des situations «O» pour les nouvelles procédures de qualification dans le cadre de la nouvelle ordonnance de formation.
- Test des nouvelles situations prévues pour les procédures de qualification.
- Accueil et encadrement de stagiaires accomplissant une formation pédagogique dans le cadre de la formation professionnelle agricole.

Tableau 19:
Effectifs dans la filière agricole

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autre	
	09-10	10-11	09-10	10-11	09-10	10-11	09-10	10-11
Agroprat 1		5		3		1		1
Agr 1	27	29	14	15	13	13		1
EPA 2 – Agr 1	24	14	15	8	8	5	1	1
EA 1	37	34	24	25	12	8	1	1
EA 2	34	32	27	23	7	8		1
Totaux	122	114	80	74	40	35	2	5

(1) Agr 2 = Apprenti-e-s de 2e année selon la nouvelle ordonnance de formation professionnelle initiale agricole, dès 2010-2011.

(2) Apprentis en provenance de BE germanophone, BL, et SO

Tableau 20:

Promotions dans la filière agricole

Promotions 2010	Moyenne de classe	Candidat-e-s promu-e-s	Candidat-e-s non promu-e-s	% promotion
EA 1	4.7	33	4	89%

Tableau 21:

Réussite aux examens de CFC dans la filière agricole

CFC 2010	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
EPA 2 (CFC1)	4.9	39	3	93%
EA 2 (CFC)	4.9	34	0	100%

Tableau 22:

Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération

2010	Nbre exploitations ⁽¹⁾		Nbre Lauréats		% Relève sur 30 ans	
	JU	JB	JU	JB	JU	JB
CFC	1041	638	27	7	77.8%	32.9%

(1) Exploitations à titre principal en 2009

Evaluation de la formation par les apprenti-e-s

L'évaluation de la formation par les apprenti-e-s laisse apparaître, pour l'année 2009-2010, un taux de satisfaction de 91% pour l'organisation générale de la formation et de 96% pour l'enseignement.

2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles

Un regain d'intérêt pour une formation de chef d'entreprise

Les cours requis pour l'obtention du brevet et de la maîtrise fédérale agricoles sont dispensés dans le cadre de l'ECE Arc jurassien organisée par la FRI en collaboration avec l'EMTN de Cernier. Pour le semestre d'hiver 2009-2010, l'ECE Arc jurassien a proposé les modules requis pour l'obtention de la maîtrise et la préparation aux examens finals de maîtrise :

- Gestion et financement d'exploitation
- Droit agricole et formes d'entreprises
- Marketing
- Assurances, impôts, gestion de personnel
- Economie nationale et politique agricole
- Gestion stratégique

Deux modules issus du brevet ont également été proposés pour des rattrapages et en formation à la carte :

- Production porcine
- Conversion à l'agriculture biologique

Les inscriptions se sont avérées, dans un premier temps, insuffisantes pour ouvrir l'un ou l'autre module. Le manque de temps étant la raison fréquemment évoquée par les candidat-e-s qui renonçaient à s'inscrire, l'offre a finalement été reformulée et les modules répartis sur une année supplémentaire. Ainsi, les modules suivants ont pu être ouverts en 2009-2010 :

- Gestion et financement d'exploitation
- Droit agricole et formes d'entreprises
- Marketing
- Gestion stratégique

Les modules «Assurances, impôts, gestion de personnel» et «Economie nationale et politique agricole» ont été reportés en 2010-2011. Les modules «Production porcine» et «Conversion à l'agriculture biologique» ont été abandonnés.

Durant l'été 2010-2011, l'ECE Arc jurassien a lancé un nouveau cycle de cours 2010-2013, permettant aux candidats intéressés d'obtenir le brevet fédéral d'agriculteur en 2011, d'acquérir les modules requis pour la maîtrise en 2012 et de se présenter aux examens finals de la maîtrise en 2013. Les modules suivants ont ainsi été proposés pour l'hiver 2010-2011 :

Brevet :

- Développement des compétences personnelles, méthodologie.
- Gestion des branches de production.
- Grandes cultures.
- Production fourragère.
- Conservation des fourrages.
- Bétail laitier.
- Production de viande bovine intensive.
- Production de viande bovine extensive.
- Equipement rural sécurité au travail.

Maîtrise :

- Assurances, impôts, gestion de personnel.
- Economie nationale et politique agricole.
- Gestion stratégique (préparation aux examens finals).

Suite à une importante campagne d'information, 51 candidats se sont inscrits aux modules du brevet et 10 aux modules de la maîtrise. Tous les modules proposés ont ainsi pu être ouverts à la rentrée d'octobre 2010. De plus, des demandes complémentaires ont permis d'ajouter deux modules au programme du brevet: Agriculture et tourisme et Elevage et garde du cheval. Ces deux modules comptant également comme modules à option pour le brevet de la paysanne, 7 candidates rejoindront les agriculteurs dans ces cours.

Révision de la formation professionnelle agricole supérieure

Depuis 2007, un groupe de travail, mis sur pied par AgriAliForm, œuvre à la révision de la formation professionnelle supérieure. Un représentant de la FRI participe à ce groupe de travail. Cela permet de relayer les besoins et les souhaits de l'Arc jurassien dans le cadre de ces importants travaux, de suivre de près l'évolution de la situation et de prendre suffisamment tôt les mesures nécessaires pour s'adapter au nouveau contexte le cas échéant.

A ce stade, le groupe de travail a défini les profils attendus aux deux niveaux brevet et maîtrise :

Brevet

Le chef d'exploitation titulaire du brevet fédéral planifie, conduit et met en valeur de manière rationnelle et efficiente les branches de production et les prestations présentes dans l'entreprise.

- Il connaît les marchés et le contexte dans lesquels il valorise ses produits et ses prestations.
- Il gère, planifie et organise ses secteurs d'activités.
- Il utilise des techniques de production et d'exploitation modernes.
- Il gère ses équipements et organise le travail de manière rationnelle et prend toutes les mesures nécessaires pour prévenir les accidents.

Maîtrise

Le chef d'entreprise titulaire de la maîtrise fédérale planifie et gère une entreprise : il est capable de développer son entreprise et prend ses décisions en toute indépendance.

- Il analyse le contexte dans lequel il agit.
- Il élabore une stratégie d'entreprise.
- Il développe, organise et structure son entreprise.

On note un renforcement des compétences en matière de gestion d'entreprise au niveau du brevet. Le contenu de la formation en gestion étant en grande partie identique pour les 7 professions intégrées dans la révision (agriculteur, paysanne, aviculteur, arboriculteur, maraîcher, viticulteur, caviste), les modules consacrés à ce domaine seront élaborés en commun et réuniront les 7 professions dans les cours. Chaque profession, en revanche, élabore ses propres modules et la structure adaptée à ses besoins pour la partie technique (branches de production).

Une première version des règlements de brevet et maîtrise, avec les directives et descriptifs de modules est prévue pour juin 2011. Après une procédure de consultation et les adaptations nécessaires, les nouveaux textes devraient entrer en vigueur début 2013 et être appliqués dès la rentrée 2013.

Tableau 23 :

Effectifs pour les cours du brevet et de la maîtrise agricoles

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autre ⁽¹⁾	
	09-10	10-11	09-10	10-11	09-10	10-11	09-10	10-11	09-10	10-11
Brevet	1 ⁽²⁾	51	1	19		9		21		2
Maîtrise	16	10	12	6	3	3	1	1		
Totaux	17	61	13	25	3	12	1	22		2

(1) Candidats provenant de VD et ZH.

(2) Une candidate suit le module «Introduction à l'arboriculture fruitière» intégré dans les cours d'arboriculteur patenté proposé dans le cadre de la formation continue.

Résultats obtenus

L'ECE-Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la commission romande de maîtrise d'AGORA. L'attribution du brevet fédéral et la conduite des examens finals de maîtrise sont assumés par cette dernière. Le tableau 24 donne un aperçu des résultats obtenus par les candidat-e-s de l'Arc Jurassien. Six candidat-e-s ont terminé l'acquisition des modules requis pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur. Quatre candidats se préparaient aux examens finals de maîtrise. Finalement, deux d'entre eux ont déposé l'étude d'exploitation dans le délai imparti et décrochent le titre de maître agriculteur.

Tableau 24 :

Résultats obtenus dans le cadre du brevet et de la maîtrise agricoles

Module	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	%réussite
Introduction à l'arboriculture fruitière	1	4.5	1	0	100%
Marketing	9	4.7	9	0	100%
Droit agricole et formes d'entreprises	10	4.8	9	1	90%
Gestion de l'exploitation et financement	10	4.3	8	2	80%
Examens finals de maîtrise	2	5.5	2	0	100%

L'évaluation de l'enseignement par les candidat-e-s montre un taux de satisfaction pour 2009-2010 de 98% pour les cours et 97% pour l'organisation générale de la formation.

2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale

Un programme diversifié pour répondre à des besoins multiples

Avec son programme de formation continue, la FRI vise à apporter aux agriculteurs et aux paysannes les informations, les connaissances et les compétences nécessaires pour faire face aux défis qui se dressent devant eux. Riche et varié, le programme de formation continue 2009-2010, présentait plusieurs particularités :

- Les difficultés rencontrées entre les partenaires sur le marché du lait témoignent de l'importance pour l'agriculture de maîtriser parfaitement l'art de la négociation. Il a ainsi été proposé de découvrir les 10 secrets du négociateur efficace, en participant selon ses envies ou ses disponibilités à un atelier ou une conférence animés par un spécialiste en négociation de renommée internationale, venu tout droit du Québec.
- Si elle ne résout pas à elle seule toutes les difficultés actuelles, la compression des coûts de production est un passage obligé pour limiter l'érosion du revenu agricole. Diverses pistes ont été abordées dans différents cours et séances.
- La mise en œuvre des bonnes pratiques et la remise en question des techniques de production est indispensable au maintien d'une agriculture productive. Plusieurs cours traitaient notamment des techniques de production animale et végétale.
- En économie familiale, un accent particulier a été mis sur la mise en valeur des produits et le développement de la santé. D'autre part, les messieurs ont également pu s'initier aux plaisirs de la cuisine côté fourneau grâce à un cours qui leur était spécialement destiné.
- Les efforts portés sur la formation des prestataires en tourisme rural lors de la campagne précédente ont été poursuivis et divers ateliers portaient sur cette thématique.
- Enfin, la FRI entend également jeter des ponts entre l'agriculture et ses partenaires, parmi lesquels les consommateurs occupent une place privilégiée. Dans ce but, une conférence ouverte à toute personne intéressée a permis à chacun de s'informer sur la valeur ajoutée apportée aux producteurs et aux consommateurs par les marques et les labels.

Le tableau 25 donne un aperçu des thématiques proposées sous différentes formes dans le cadre du programme 2009-2010.

Tableau 25 :

Thématiques et formes de cours proposées dans le programme de formation continue 2009-2010

Thématiques	Total			SIR		CSI		FOR		VIS		CM		GAR		GI	
	Offert	Dispensé	%disp.	Offert	Disp.	Offert	Disp.	Offert	Disp.	Offert	Disp.	Offert	Disp.	Offert	Disp.	Offert	Disp.
Gestion d'entreprise et économie rurale	14	12	86%	1	1	9	8					4	3				
Agriculture biologique	1	1	100%	1	1												
Production végétale	8	7	88%	2	2	2	1			3	3					1	1
Environnement	2	0	0%			2	0										
Production animale	13	12	92%	1	1	9	8					1	1			2	2
Équipement rural et constructions	3	3	100%			3	3										
Produits du terroir	1	1	100%	1	1												
Cultures spéciales	2	2	100%									1	1	1	1		
Cuisine alimentation	15	14	93%			6	6							9	8		
Santé, bien-être, développement personnel	3	3	100%			2	2	1	1								
Activités créatrices	6	5	83%			3	3							3	2		
Tourisme rural	4	2	50%														
Total	72	62	86%	6	6	39	32	2	2	3	3	6	5	13	11	3	3

SIR = Séance d'information régionale CSI = Cours sur inscription FOR = Forum VIS = Visite CM = Cours modulaire.
GAR = Groupe d'animation rurale FI = Groupe d'intérêt.

Une participation en légère progression et des clients satisfaits

Le tableau 26 donne un aperçu général des participations enregistrées dans les différentes prestations de formation continue dispensées durant la campagne 2009-2010. Au total, 1003 personnes ont suivi des cours ou séances de formation continue proposés par la FRI en 2009-2010. En moyenne, les agriculteurs suivent 1.9 cours ou séances par personne. Les paysannes ont fréquenté, quant à elles, 2.7 cours ou séances par personne, dont une part importante dans le cadre des groupes d'animation rurale auxquels elles sont attachées.



Tableau 26 :

Participation aux prestations de formation continue 2009-2010

Domaine	Sujet	Participations	Nbre sessions	Pers./session	Pers./cour
Ecof	Economie familiale	46	5	9.2	46
	Activités créatrices	40	5	8.0	10
	Cuisine alimentation	1078	100	10.8	77
	Cultures spéciales	10	1	10.0	10
	Santé développement personnel	53	4	13.3	18
	Total/Moyenne Ecof	1227	115	10.7	53
Environnement					
Gestion	Agriculture biologique	10	1	10.0	10
	Droit et législation	42	4	10.5	11
	Equipement rural	40	3	13.3	13
	Gestion d'entreprise	162	12	13.5	20
	Total/Moyenne Gestion	254	20	12.7	16
	PAN	Production animale	48	5	9.6
Production laitière		49	9	5.4	25
Production ovine et caprine		25	2	12.5	13
Production viande bovine		83	3	27.7	28
Total/Moyenne PAN		205	19	10.8	17
PTE/TRU		Produits du terroir	19	1	19.0
	Tourisme rural	38	2	19.0	19
	Total / Moyenne PTE / TRU	57	3	19.0	19
	PVE				
PVE	Cultures spéciales	50	1	50.0	50
	Grandes cultures	296	30	9.9	42
	Herbages	52	5	10.4	52
	Total/Moyenne PVE	398	36	11.1	44
	Total / Moyenne FC	2141	193	11.1	35

Au-delà des éléments chiffrés, nous tirons les enseignements suivants de la campagne de formation continue 2009-2010 :

- Le concept et le contenu de la formation continue proposés par la FRI donnent satisfaction.
- La participation est bonne en général, mais la participation aux cours et séances portant sur la production laitière nous paraît cependant faible en regard de l'actualité et nous interpelle.
- Un équilibre entre formation continue et conseil individuel doit être trouvé, notamment pour des aspects techniques spécifiques très pointus.
- Le concept actuel peut être maintenu et consolidé.
- L'offre ne doit pas augmenter, mais doit être bien ciblée.
- La communication peut être renforcée et améliorée : utilisation de la Newsletter FRI, distribution ciblée de flyers, etc.
- Des formes de cours privilégiant les échanges entre pairs, sur le terrain et sur les exploitations, sont à promouvoir.

De manière générale, les cours et séances présentés laissent apparaître un taux de satisfaction très élevé : plus de 95% des participant-e-s sont satisfait-e-s de la qualité des prestations offertes. Nous répondons donc bien à une réelle attente des agriculteurs et des paysannes qui se soucient de leur avenir mais qui, en même temps, éprouvent du plaisir à se former et à échanger.

Améliorer la communication et les relations avec les participant-e-s

L'abonnement aux prestations de la FRI permet d'obtenir un login et un mot de passe personnalisés

qui donne accès à la "Zone abonnés" et à l'espace réservé «Clients» sur le site Internet de la FRI (www.frij.ch). Dans la rubrique «Formation continue», on peut trouver le programme de formation continue. En 2010, quelques développements ont permis d'améliorer la gestion et la présentation des cours. Un nouveau mode convivial et rapide d'inscription en ligne, à tous les cours, a également été instauré.

Une fois les cours dispensés, on a la possibilité de placer la documentation et les supports de cours sur les pages des cours concernés. Un abonné aux prestations FRI, qui n'a pas pu assister à un cours ou à une séance, a ainsi la possibilité de retrouver la documentation et les informations complémentaires concernant les prestations de formation continue dans cet espace réservé aux clients.

2.5 Commission de la formation professionnelle

L'année 2009-2010 a été marquée par plusieurs changements importants pour la commission de la formation professionnelle. En effet, l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance de formation ne concerne pas uniquement l'agriculture, mais également les professions de son champ professionnel. Ainsi, les formations d'arboriculteur, d'aviculteur, de caviste, de maraîcher et de viticulteur sont désormais suivies par la commission pour le Jura et le Jura bernois. Bien que marginales dans la région, il faut relever que deux places d'apprentissage ont été créées. Il s'agit de deux réseaux d'entreprises. Un est actif dans la profession de maraîcher, alors que le second permettra à un jeune arboriculteur d'effectuer sa formation pratique. Tous deux suivent les cours professionnels à Châteauneuf, dans le canton du Valais.

Par ailleurs, le CFC de professionnel du cheval (qui remplace les formations d'écuyer, de palefrenier et de cavalier de course), dont l'ordonnance est en vigueur depuis 2008, est également suivi par la commission pour la région. En 2010, trois entreprises formatrices ont été reconnues. La commission s'est d'autre part engagée pour que les compétences en la matière, largement présentes dans la région, soit mieux prises en compte. Ainsi, des contacts avec l'OrTra nationale ont été pris pour que la spécialisation relative à l'attelage soit reconnue dans l'ordonnance de formation et que les exigences pour les formateurs en entreprises soient revues dans la spécialisation garde des chevaux.

Dans le domaine agricole, la commission suit de près les travaux relatifs à la réforme de l'ordonnance de formation agricole. Elle a ainsi œuvré afin de soutenir les positions de la profession et de permettre à la région de bénéficier d'une formation agricole la mieux adaptée possible aux besoins du métier. Elle a également à cœur de tenir informé et d'impliquer un maximum les maîtres d'apprentissage dans ce processus de réforme. A ce titre, deux séances ont été mises sur pied.

En parallèle, la commission a assumé sa mission relative aux personnes actuellement en formation. Elle a ainsi mis sur pied et surveillé les examens CFC de gestionnaire en intendance et d'agriculteur. 23 gestionnaires en intendance et 34 agriculteurs ont obtenu leur certificat de capacité et ont pu débiter de la meilleure des manières leur carrière professionnelle. De plus, 39 personnes ont passé avec succès leurs examens CFC 1e partie pour agriculteur.

La commission s'est déplacée dans le courant du semestre sur chaque place d'apprentissage. Elle a également traité plusieurs demandes de reconnaissance d'entreprises formatrices, de sorte qu'à l'avenir 8 exploitations agricoles et 2 entreprises formatrices GEI supplémentaires collaboreront activement dans la formation professionnelle initiale.



CONSEILS,
EXPERTISES ET
DÉVELOPPEMENT

3. Conseils, expertises et développement

3.1 Introduction – synthèse des activités du département

A fin 2010, le département «Conseils, expertises et développement» comptait 24 collaborateurs représentant 19.35 équivalent plein temps (EPT). Cela représente une légère augmentation par rapport à l'année précédente : le renforcement de nos activités dans les différents domaines où nous intervenons a rendu nécessaire cette augmentation. L'accroissement de notre charge de travail est visible dans le tableau 27 ci-dessous qui montre les différents domaines d'activités dans lesquels nos collaborateurs sont impliqués. On remarquera que, par rapport à l'année dernière, un effort tout particulier a été consenti pour la station arboricole et pour le conseil en gestion d'entreprise et en économie rurale. En ce qui concerne la station arboricole, l'effort important que nous menons pour le maintien et le développement des vergers haute tige au travers des projets VERGERS+ et Vergers franco-suisse s'est concrétisé par un engagement cette année de près de 1'000 heures de travail supplémentaire par rapport à 2009. Dans le domaine de la gestion d'entreprise, nous avons dû faire face à une demande très soutenue venant des agriculteurs, ce qui nous a conduits à augmenter notre implication dans ce domaine de presque 700 heures de travail. La différence entre les 16.13 EPT de travail accompli et les 19.35 EPT de l'ensemble des collaborateurs représente les activités déployées par les conseillers agricoles dans le domaine de la formation professionnelle ou continue ainsi que dans d'autres activités qui sont comptabilisées dans les autres départements.

Tableau 27 :

Activités déployées en 2010 dans les prestations de conseil au sein de la FRI

Projets	Heures de travail	EPT ¹⁾
Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	8'453	4.70
Conseils en production végétale	5'089	2.83
Station arboricole	4'052	2.25
Promotion produits régionaux	2'586	1.44
Conseils en production animale	2'248	1.25
Station phytosanitaire	1'863	1.03
Aménagement pâturages	1'428	0.79
Conseils et promotion agriculture biologique	1'026	0.57
Développement régional	670	0.37
Conseils en environnement	555	0.31
Essais grandes cultures	422	0.23
OQE réseaux écologiques	249	0.14
Conseils en produits du terroir et tourisme rural	133	0.07
Protection des sols	128	0.07
Parasites des bovins	102	0.06
Divers	28	0.02
Durée totale	29'031	16.13

¹⁾ EPT = Equivalent plein-temps : 1'800 heures annuelles de travail

Chaque année écoulée nous montre la diversité des travaux entrepris et menés à bien par la FRI. Nos collaborateurs sont sollicités par les acteurs du monde rural pour résoudre des questions diverses, pour initier, mettre en place et réaliser des projets variés ainsi que pour expertiser des situations problématiques. Répondre aux attentes de nos partenaires demande une grande flexibilité et exige une importante capacité d'adaptation. Ces qualités que nous retrouvons chez tous nos collaborateurs permettent à notre institution de mener à bien non seulement les tâches traditionnelles, mais encore celles qui sont exigées par l'actualité ou par des circonstances spécifiques et particulières. La qualité

des prestations que nous fournissons va également dépendre de ces facultés. Les résultats de l'enquête de satisfaction que nous avons continué de mener auprès de notre clientèle nous montrent que nous répondons, cette année encore, dans une très large mesure aux attentes exprimées.

Les activités de conseil individuel et les travaux sur mandat sont financés dans une large mesure par la facturation de nos prestations aux personnes et institutions qui nous mandatent. Les montants figurant dans le tableau 28 ci-dessous montrent une importante progression dans le domaine du

Tableau 28 :

Répartition des dossiers de conseil individuel par domaine d'activité, classés de manière décroissante en fonction des mandats facturés.

Projet	Type de dossier	Nombre	Montant en Fr.
Conseils en production animale	210 Autres	2	12'982.60
	210 Suivi Troup	25	9'322.10
	210 Expertises	5	988.05
	210 Audit VL	2	748.95
	210 PlansAlim	1	243.00
Total Conseils en production animale		35	24'284.70
Conseils en production végétale	220 Expertises	44	128'159.35
	220 DossierPER	220	36'380.35
	220 PlanFumure	113	28'698.45
	220 Bilan Fumure JB	37	2'784.00
	220 Prot Plante	7	1'083.70
Total Conseils en production végétale		421	197'105.85
Aménagement pâturages	221 AménagPatu	16	13'659.65
	221 Expertises	18	5'799.90
Total Aménagement pâturages		34	19'459.55
Conseils en produits du terroir et tourisme rural	230 TourRur	1	1'676.80
Total Conseils en produits du terroir et tourisme rural		1	1'676.80
Conseils en environnement	250 BIOEnergie	1	8'441.35
	250 Autres	1	2'479.50
Total Conseils en environnement		3	10'920.85
Conseils en agriculture biologique	255 Recon	4	980.85
Total Conseils en agriculture biologique		4	980.85
Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	260 Exp-LBFA	57	75'959.10
	260 ConstrFinan	77	64'494.45
	260 TransfPatr	52	39'283.40
	260 Autres	18	30'726.35
	260 Orientation	29	17'391.20
	260 RechFonds	37	13'319.65
	260 AssComm	21	9'804.80
	260 ConstrCroq	17	7'555.00
	260 ConsJuri	28	7'232.60
	260 SuiviGest	19	6'330.00
	260 Exp-autres	6	3'916.55
	260 AutresColl	4	542.00
	260 Mécanisat	2	442.00
	260 AssFinan	1	436.00
	260 CtsProd	1	295.00
Total Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale		369	277'728.10
5Développement régional	270 DévelopRég	6	34'548.45
Total Développement régional		6	34'548.45
Totaux		874	566'705.15

conseil en gestion d'entreprise et en économie rurale. Si cette augmentation est due pour une part à des dossiers en cours non facturés à la fin de l'année dernière, elle est également la preuve d'une activité riche et intense dans ce domaine. Nous y reviendrons au point 3.5.2.

L'implication des conseillers dans des projets liés au développement régional a tendance à augmenter chaque année. Cette évolution exige, nous l'avons vu plus haut, des capacités nouvelles pour les collaborateurs. Elle demande aussi une attention accrue de la part de l'encadrement pour adapter les besoins que ces projets exigent avec les disponibilités des collaborateurs de la Fondation. Elle nous a conduits à recourir parfois à des forces externes ou à confier à du personnel intérimaire certaines tâches que nous n'avions pas la possibilité d'accomplir. Ces démarches nous permettent également d'ouvrir la FRI à la collaboration avec d'autres institutions par la prise en charge de stagiaires. Nous y voyons un enrichissement pour la Fondation et une manière de mieux nous faire connaître à l'extérieur.

Nous voulons encore rappeler que nous collaborons avec de nombreuses instances régionales, cantonales, supra-cantonales et nationales dans lesquelles nous participons aux comités, groupes de travail, forum et autres cercles de discussion. Cette implication demande une grande disponibilité de la part des collaborateurs de la FRI, mais elle nous semble indispensable dans un double but, d'une part de faire rayonner notre institution dans les cercles impliqués, mais également de nous permettre de collecter les informations nécessaires à l'actualisation de nos connaissances et à rester ainsi à la pointe de l'actualité

3.2 Production végétale

Le domaine «Production végétale» regroupe 9 personnes actives dans le conseil/expertise, la formation de base et la formation continue. Ces activités sont déployées en grandes cultures conventionnelles et biologiques, les cultures herbagères et gestion de pâturages, ainsi que les cultures spéciales (arboriculture et cultures maraîchères). Une séance bimensuelle permet de réguler toutes ces activités déployées au sein du domaine «Production végétale» de la FRI.

3.2.1 Observations météorologiques

Les données météorologiques recueillies à Courtemelon sont présentées par le graphique de la page suivante. La comparaison entre les valeurs mesurées en 2010 et les valeurs moyennes y figure sous forme de tableau. Nous avons également consulté les données de la station de Fahy (acquises par MétéoSuisse et transmises par Bertrand Wüthrich, FRI).

L'année météorologique 2010 a été caractérisée par des fluctuations de températures bien marquées, plus encore que les autres années. En moyenne, elle s'est avérée comparable à la norme de référence (moyenne 1961-1990), donc plutôt un peu plus fraîche que les dernières années. Elle a été également moins pluvieuse que la moyenne de référence. Les précipitations mensuelles enregistrées sont toutes inférieures aux moyennes, à part mai et août, où il a plu nettement plus.

L'hiver a été bien froid et peu ensoleillé, mais plutôt sec : une bonne partie des précipitations sont tombées sous forme de neige. Il s'est prolongé en mars. Le printemps a été sec jusqu'à fin avril, mois au cours duquel un net réchauffement s'est fait sentir. Un temps souvent frais et très pluvieux a pris le relais en mai, accompagné de quelques épisodes de «bise noire» et de quelques orages, entraînant une répartition inégale des précipitations. Ces conditions se sont prolongées pendant une bonne

partie de juin, qui s'est finalement réchauffé. Ce réchauffement s'est poursuivi en juillet, où le thermomètre a franchi la limite des 30°C à plusieurs reprises. La sécheresse qui s'est progressivement installée s'est terminée à la fin de ce mois, avec un net refroidissement. Celui-ci s'est prolongé en août (avec de fortes pluies), puis septembre et une partie d'octobre (plus secs). Dès la mi-octobre et pendant une bonne partie du mois de novembre, le temps a été plutôt doux, mais novembre s'est terminé dans le froid, ce qui a introduit l'arrivée de l'hiver qui s'est bien installé en décembre, avec des températures très basses et d'importantes chutes de neige.

Graphique 1 :

observations météorologiques à Courtemelon en 2010.

Legende : – histogrammes : pluviométrie en mm (échelle de gauche)
– lignes brisées : températures minimum, moyenne, maximum en °C (échelle de droite)

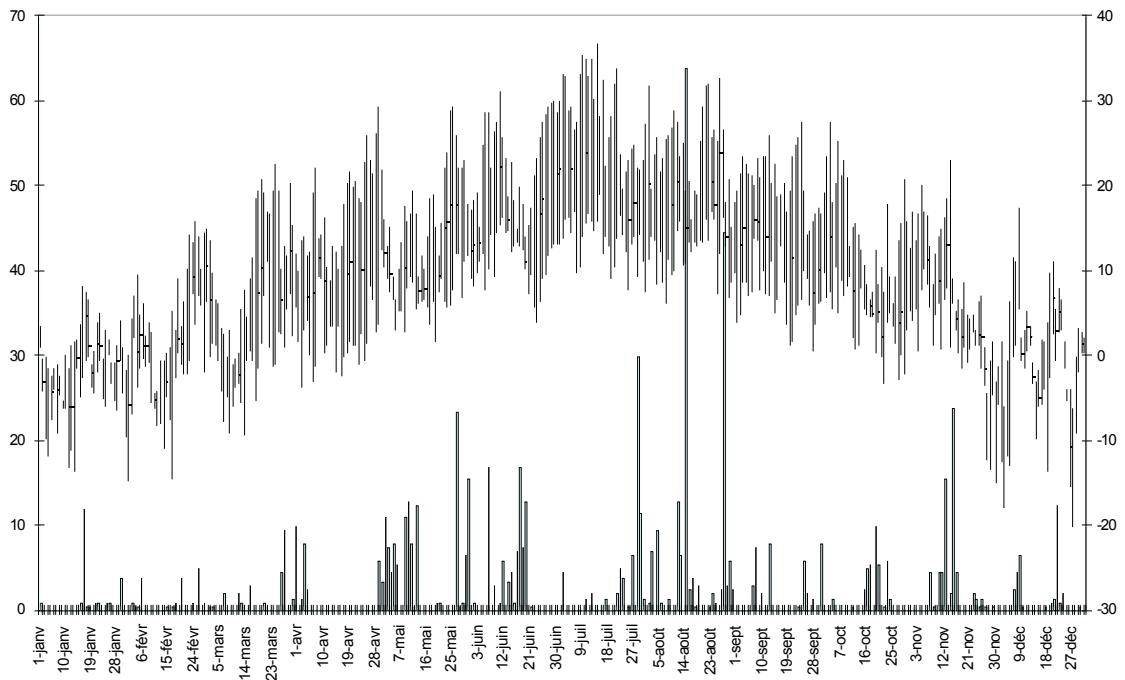


Tableau 29:

Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2010 avec les valeurs moyennes de la période 1961-1990 mesurées à Delémont par MétéoSuisse

	Somme des précipitations			Température de l'air	
	Moyenne 1961-1990 [mm]	Année 2010 [mm]		Moyenne 1961-1990 [°C]	Année 2010 [°C]
	à Delémont	à Courtemelon		à Delémont	à Courtemelon
Janvier	61	23	janvier	-0.4	-2.1
Février	59	19	février	1.4	1.3
Mars	63	36	mars	4.4	4.5
Avril	75	21.5	avril	7.9	9.5
Mai	94	130.5	mai	12.1	11.5
Juin	107	82	juin	15.5	16.7
Juillet	85	70.5	juillet	17.7	20.2
Août	97	175.5	août	17.0	17.2
Septembre	69	38.5	septembre	14.1	12.6
Octobre	58	38.5	octobre	9.7	8.3
Novembre	70	66.5	novembre	4.1	4.9
Décembre	65	33	décembre	0.6	-1.0
Somme	903	734.5	Moyenne	8.7	8.6
	Nombre de jours de pluie par année (>0.9 mm)	Nombre de jours de pluie par année (>0.9 mm)			
	Moyenne 1961-1990	Année 2010			
	à Delémont	à Courtemelon			
	134	119			

3.2.2 Essais en grandes cultures

Les essais en grandes cultures sont mis en place par la FRI en collaboration avec les Stations fédérales de recherche en agronomie, Swissgranum et des partenaires régionaux pour les cultures suivantes :

- Orge d'automne conduite en mode PER (conventionnel et extenso).
- Colza d'automne.
- Blé d'automne conduit en mode PER (conventionnel et extenso).
- Blé panifiable d'automne conduit en mode biologique.

Les objectifs de ces essais sont :

- D'étudier et observer le comportement variétal de ces cultures dans la réalité climatique de l'Arc jurassien.
- D'identifier, à partir des listes variétales éditées par Swissgranum, les variétés les mieux adaptées à notre région.
- De comparer les principales variétés de ces différentes cultures, sur les plans technique et économique.
- D'acquérir des données de références à valoriser dans le cadre de nos conseils.

Synthèse des résultats

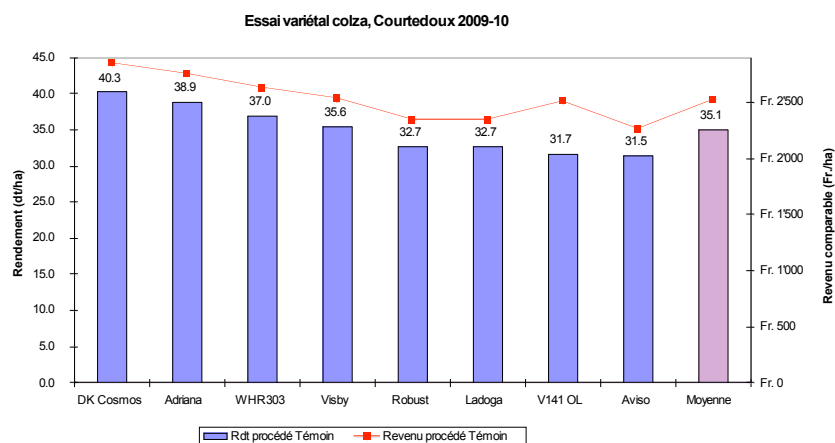
Colza d'automne

Cet essai a été mis en place à Courtedoux, selon un mode de production usuel avec application d'insecticides et d'un fongicide.

Cette année, le rendement moyen de l'essai est légèrement inférieur à la moyenne des 8 dernières années, avec 35.1 dt/ha de grains. La marge brute atteinte dans notre essai reste intéressante, avec CHF 2'531.-/ha.

Figure 2:

Rendement et résultat financier de l'essai colza d'automne (Courtedoux).



Les nouvelles variétés DK Cosmos, Compass et Adriana ont obtenu les meilleures performances dans notre essai.

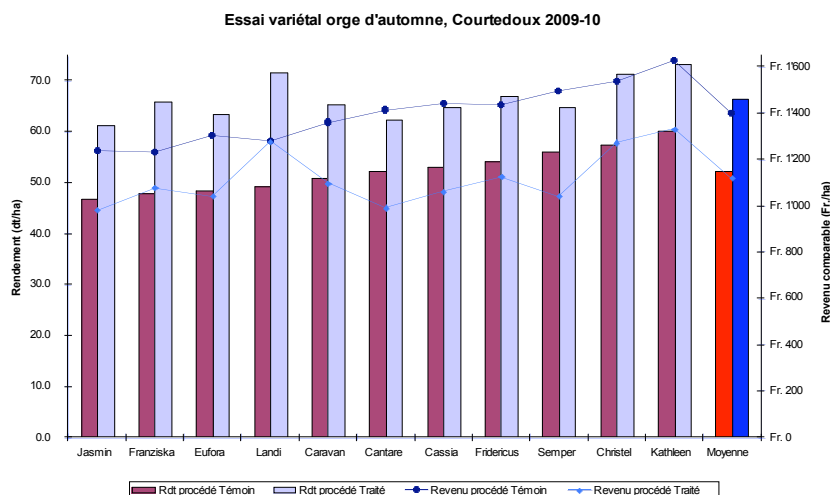
Orge d'automne

Cet essai a été mis en place à Courtedoux selon les directives de Swissgranum. Un mode de production extensif appelé «témoin» (s'approchant du mode de culture «extenso») et un mode de culture intensif ont permis d'étudier le comportement de 11 variétés.

Les rendements physiques moyens 2010 sont supérieurs à la moyenne des 13 dernières années dans les deux procédés, avec 52.4 dt/ha dans le procédé extenso, respectivement 66.5 dt/ha dans le procédé conventionnel.

En moyenne dans cet essai, les traitements (fongicide et régulateur) et l'apport de 40 N supplémentaire ont permis un gain moyen de 14.1 dt/ha pour les rendements et de 3 kg/hl pour le poids à l'hectolitre. Par contre, le résultat financier moyen du procédé conventionnel reste inférieur de CHF 278.-/ha à celui du procédé extenso. Les marges comparables moyennes obtenues avec l'orge d'automne, soit CHF 1'396.-/ha dans le procédé extenso et CHF 1'118.-/ha en mode conventionnel sont insatisfaisantes.

Figure 3 :
Rendement et résultat financier de l'essai orge d'automne (Courtedoux).



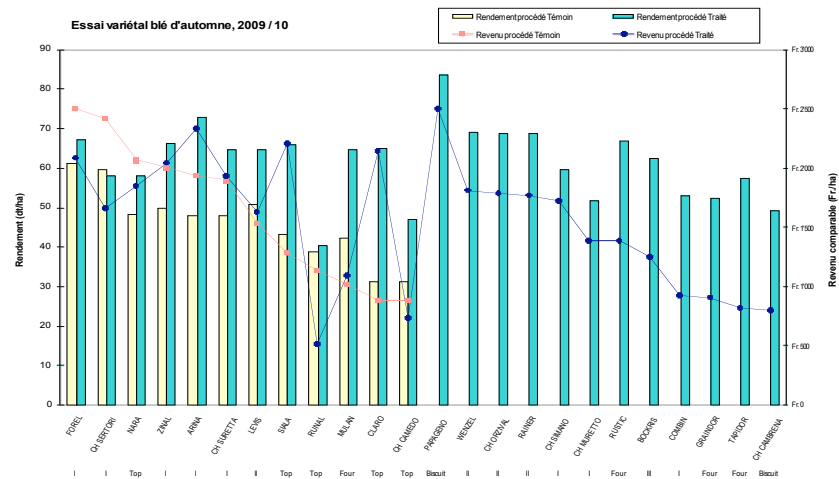
Blé d'automne panifiable et fourrager

Cet essai a été mis en place à Courtemelon selon les directives de Swissgranum et fait partie d'un réseau suisse composé de neuf sites. Le dispositif d'essai permet d'inclure le blé panifiable et fourrager selon un protocole identique. Ainsi, comme pour l'orge, un mode de production extensif appelé «témoin» et un mode de culture intensif ont permis d'étudier le comportement de 24 variétés conduites en micro-parcelles répétées.

La conduite plus intensive du procédé «traité» a engendré une augmentation du rendement physique de 15.2 kg/a en moyenne et une augmentation moyenne du résultat financier comparable de CHF 55.-/ha. Exceptionnellement, par rapport aux années précédentes, nos essais montrent qu'il est financièrement légèrement plus intéressant de cultiver du blé de manière intensive.

Forel et Sertori semblent être intéressantes pour être conduites en mode extenso; le «bon vieil Arina» tire son épingle de cet essai, avec un excellent rendement financier obtenu en mode «traité».

Figure 4:
Rendement et résultat financier de l'essai blé panifiable et fourrager (Courtemelon).



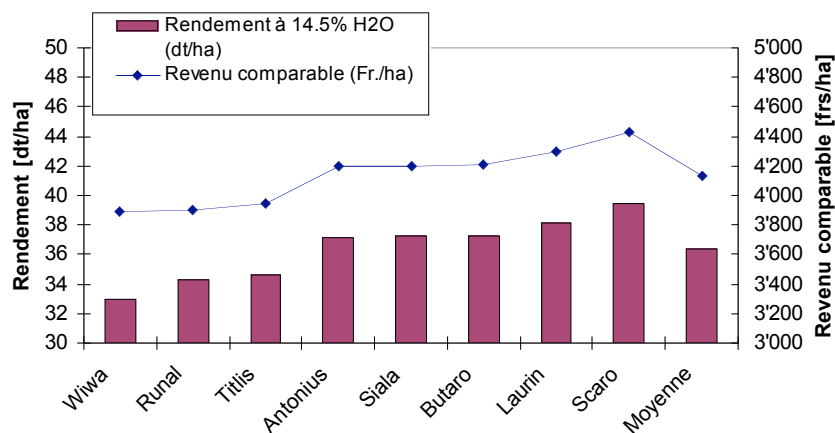
Blé panifiable biologique d'automne

Cet essai a été mis en place à Dampheux pour 8 variétés conduites selon les pratiques usuelles de l'agriculture biologique.

En raison des conditions météorologiques assez particulières de l'année, le rendement moyen de l'essai est inférieur à la moyenne des 8 dernières campagnes, avec 36.4 dt/ha. En raison des températures élevées en juillet, la culture a certainement subi un échaudage, notamment les variétés les plus tardives. La variété Scaro présente les meilleurs résultats cette année, avec un rendement de 39.5 dt/ha et une marge comparable de CHF 4'434.-/ha.

Figure 5:
Rendement et résultat financier de l'essai blé biologique d'automne (Dampheux).

Essai variétal blé d'automne bio 09-10, Dampheux



Commentaires généraux

En fonction des objectifs visés, ces essais remplissent pleinement leur rôle. La rigueur, avec laquelle ces essais sont conduits, permet aux conseillers de tous les domaines d'activités de la FRI de disposer de solides données de références acquises par près de 350 heures de travail. Deux conseillers sont mobilisés principalement dans la conduite et l'évaluation de ces essais (photo: visite des essais blé bio), secondés par d'autres collaborateurs FRI lors des travaux de présentation, récolte et de rédaction.

La séance de présentation des résultats des essais a eu lieu le 25 août. Les éléments techniques ont pu être discutés et complétés par une approche du salaire horaire présentée par le domaine Gestion de la FRI.



Dans le cadre du programme de formation continue, des visites des parcelles expérimentales ont été organisées et sont présentées dans le tableau 30.

Tableau 30:

Programme et participation aux animations et visites des parcelles expérimentales

Culture	Date des visites	Nombre de personnes
Orge et colza	1 juin	25
Blé bio	11 juin	27
Blé panifiable et fourrager	25 juin	13
Présentations des résultats des essais	25 août	15

Ces visites sont suivies par les agriculteurs, par des chercheurs des stations fédérales, par des représentants officiels d'instances telles que la Société des Sélectionneurs Jurassiens (SSJ), des firmes agro-commerciales, les collaborateurs de la FRI et tous les partenaires potentiellement intéressés. Comme l'année passée, la SSJ a été présente lors de ces visites afin de promouvoir leur semence.

Les rapports des essais sont tenus à disposition des agriculteurs. Sur demande, il leur est envoyé ou peut également être consulté et téléchargé sur le site Internet de la FRI (www.frij.ch). Ces rapports sont souvent complétés par des conseils individuels par téléphone ou sur le terrain.

3.2.3 Visites de cultures et d'herbages

Visites en grandes cultures

Les visites sont principalement regroupées sur le printemps. Elles permettent aux conseillers de dispenser un conseil de saison adapté au développement des cultures. A cette occasion, les connaissances sont mises à jour et une appréciation des cultures après hivernage peut être effectuée, de même que le suivi et les soins à apporter aux cultures. Cette année, nous avons également conduit une série de visites de cultures en automne orientée vers la mise en place du colza et la culture de sorgho (photo ci-après).



Tableau 31 :

Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites en grandes cultures

Lieu	Nbre de participants
Alle	16
Buix	29
Lugnez	9
Courtedoux	17
Fontenais	18
Damvant	5
Grandfontaine	57
Chevèze	19
Courcelon	14
Courfaivre	1
Mervelier/Montsevelier	5
Develier	3
Plateau de Diesse	19
Bourrignon	10
Pleigne	4
Total	226
Nombre de visites	35
Nombre moyen d'agriculteurs par visite	6.5

La première session de visites de cultures a commencé le 17 mars pour les régions de plaine et début avril pour les régions de montagne. Nous avons effectué 35 visites pour une fréquentation moyenne de 6.5 agriculteurs par visite, ce qui est supérieur à l'année passée. Des visites de colza en automne et une visite d'un essai démonstratif de sorgho (28 participants !) expliquent cette augmentation de fréquentation.

Suite à l'expérience positive faite l'année passée sur le Plateau de Diesse, deux visites ont été réalisées cette année avec une fréquentation moyenne de 10 agriculteurs par visite.

Visites de pâturages et herbages

Cinq visites ont été organisées ayant comme thématiques :

- La lutte contre l'embuissonnement et les plantes indésirables.
- La pâture tournante ou gazon court.
- Mise en place de prairies temporaires et lutte contre les mauvaises herbes.
- Rénovation de prairies.

La participation est très bonne avec une moyenne de 14 agriculteurs par visite pour un total de 70 agriculteurs qui ont suivi ces cours. Les thèmes traités sont très actuels et de plus, la dynamique engendrée par l'élaboration des PGI (Plan de gestion intégrée) explique cette bonne fréquentation.

Tableau 32 :

Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites de pâturages et herbages.

Lieu	Region	Thématique/Problématique	Participants
Vallon de St-Imier (Cortébert)	JB	Comparaison pâture tournante et gazon court, gestion de la pâture à l'aide de l'herbomètre / Fumure : projet ressources / Méthode Obsalim : observations alimentaires des vaches laitières pour ajuster les rations.	8
Ajoie	JU	Mise en place de prairies temporaires et lutte contre les mauvaises herbes.	14
Montagne de Moutier	JB	Mauvaises herbes et pression de pâture / Rénovation de prairie / Protection des sols.	16
Plateau de Diesse (Orvin)	JB	Gestion de pâture et complémentation des vaches laitières / Lutte contre les renoncules / Méthode Obsalim : observations alimentaires des vaches laitières pour ajuster les rations.	9
Franches-Montagnes	JU	Lutte contre les buissons et autres mauvaises herbes.	23

3.2.4 Aménagement de pâturages

Plan de gestion intégrée (PGI) du pâturage communal de Muriaux

Dans ce PGI qu'elle a initié en 2008, la FRI a pu présenter un bilan de l'utilisation du pâturage communal en février 2010 à l'ensemble des ayants droit. Suite à cela, nous avons mis en route le groupe de travail local (GTL) composé de deux représentants par secteur de pâturage, d'un représentant des bergers, d'un ayant droit non exploitant, d'un représentant de la commune, du garde forestier et des mandataires, soit 23 personnes. Le GTL a pour but d'élaborer les nouvelles pistes d'aménagement qui seront proposées aux autorités communales et à l'assemblée des ayants droit. Chaque membre du GTL doit informer le groupe qu'il représente de l'avancement des discussions du GTL et transmettre les avis et propositions de son groupe au GTL.

Jusqu'à maintenant, les discussions au sein du groupe de travail local portaient essentiellement sur le volet agricole, comme l'intégration de certaines pâtures dans l'acte de classification, le déplacement de troupeaux entiers et une proposition radicale de nouvelle répartition du bétail. Cette nouvelle répartition très fouillée a provoqué de nombreuses réactions de la part des exploitants agricoles, elle devra être revue pour convenir au plus grand nombre. L'entretien du pâturage est aussi un point essentiel pour lequel nous aimerions proposer une amélioration ou une alternative.

Au niveau forestier, étant donné que l'ingénieur forestier exigé par l'Office de l'environnement n'est pas encore engagé officiellement, les travaux ont pris un peu de retard, mais il a quand même été possible d'appliquer certaines mesures avant la réalisation du PGI. En effet, afin de profiter de l'argent mis à disposition par la Confédération pour le maintien des pâturages boisés, il a été possible de mettre en route deux projets de revitalisation du pâturage boisé dans le périmètre du PGI. De tels projets permettent de recréer des surfaces enherbées dans les parties très boisées et d'installer quelques îlots dans les parties très ouvertes. Concrètement, ce sont 800 m³ qui ont été martelés dans le secteur du Cerneux-Veusil et la plantation de 7 îlots est prévue : dans le secteur Muriaux, lieu-dit le Crauloup, ce sont 500 m³ qui ont été martelés et 5 îlots qui seront installés. Ces projets de revitalisation sont très intéressants pour la commune, car ils permettent de financer des ouvertures de chambres souvent déficitaires (coupes, nettoyage, dessouchage et semis) et une bonne partie des frais d'installation et d'entretien des îlots.

En septembre a eu lieu la première séance du groupe d'accompagnement. Il est composé de représentants des services cantonaux, des représentants communaux et des mandataires : son rôle est de garantir la concordance du PGI avec les bases légales en vigueur et la politique cantonale dans les domaines concernés.

A la fin 2010, la commune de Muriaux est sur le point de trouver les moyens de financement pour le mandat de l'ingénieur forestier. L'étude du volet forestier et sylvo-pastoral aura donc essentiellement lieu en 2011.

A ce jour, la FRI a investi environ 1'400 heures de travail dans ce PGI.

PGI du pâturage communal de Saignelégier

A la fin juin 2010, la FRI a été engagée par la commune de Saignelégier pour réaliser un plan de gestion intégrée sur le périmètre du pâturage de l'ancienne commune. Ce pâturage a une superficie d'environ 400 ha et accueille environ 630 têtes de bétail.

La FRI s'est octroyée les services de Gérald Fringeli, ingénieur forestier chez Natucom, pour réaliser le volet forestier et collaborer au volet sylvo-pastoral dans ce PGI.

Fin 2010, nous avons déjà parcouru la quasi-totalité du pâturage pour effectuer les relevés des équipements et le premier passage des relevés botaniques. La séance de lancement du PGI, en compagnie du conseiller communal en charge des pâturages et forêts, du Service de l'économie rurale et de l'Office de l'environnement aura lieu en décembre.

L'année 2011 commencera par les entretiens personnels avec les ayants droit et le garde forestier, puis sera consacré, dès la reprise de la végétation, aux relevés de terrain qui devraient être terminés à l'automne.

Concours du pâturage boisé modèle du Jura bernois

Comme en 2009, la FRI a été impliquée dans ce concours en représentant la partie agricole au sein du jury dont les autres domaines représentés sont la sylviculture, les aspects nature-paysage et le tourisme. En 2010, le pâturage boisé modèle du Jura bernois est celui de la Bourgeoisie de Plagne. Ce pâturage, riche à plusieurs niveaux, a remporté le prix grâce à sa diversité botanique, faunistique et sylvicole ainsi que son attractivité touristique.

Le concours ayant une fois de plus remporté un franc succès, il sera reconduit en 2011.

Cours et manifestations

En collaboration avec Agridea, la FRI a mis en place un cours sur les plans d'épandage en région d'estivage dans la commune de Tramelan.

Autres projets

Le pâturage communal de la Chaux-des-Breuleux, site pilote du projet Interreg pour une gestion intégrée des paysages sylvo-pastoraux, a fait l'objet en 2010 d'une conférence de presse organisée par l'Office de l'environnement. En tant que mandataire, la FRI était chargée de présenter les aménagements agricoles prévus par le PGI.

En parallèle, ce même pâturage a fait l'objet de plusieurs interventions telles qu'un projet de revitalisation et la pose de conduites pour les nouveaux points d'eau.

Au Peuchapatte, la FRI est toujours engagée pour le suivi du projet de revitalisation du pâturage communal. Deux ouvertures très importantes ont été réalisées en 2006 et 2008 : l'herbage est bien installé mais les buissons et mauvaises herbes doivent être contrôlés régulièrement. La FRI a pu profiter de cette vitrine pour organiser une séance d'information et démonstration sur les moyens de lutte contre les buissons.

Encore au Peuchapatte, la FRI a été mandatée pour revoir le règlement du pâturage suite à l'inscription des pâtures de la Michel et de la Daxelhofer dans l'acte de classification.

A côté de cela, la FRI a été impliquée dans d'autres petits dossiers d'aménagement de pâturage.

Plans d'épandage des pâturages d'estivage

A. Jura bernois

Début 2010, la méthode de calcul pour les autorisations a été définie, selon les exigences du canton de Berne, sous la forme d'un bilan pour le P205. Les besoins des pâturages sont estimés grâce au relevé de végétation et aux analyses de sol. En cas de détention d'animaux, la quantité de P205 produite est calculée et déduite des besoins totaux pour le pâturage. Enfin, un apport d'engrais d'appoint peut être autorisé suivant le bilan final. Les apports autorisés se font sous forme de fumier ou de phosphore minéral.

Dans le courant de l'été, 51 pâturages d'une surface totale de 2800 ha pour 4692 PN, ont fait l'objet d'une visite accompagnée par l'exploitant. Ces visites permettent d'estimer le rendement des pâturages, de faire un relevé de végétation général et de définir les différentes catégories selon l'art. 15 de l'Ocest (ordonnance sur les contributions d'estivage). Les analyses de sols sont ensuite prélevées en automne et en hiver.

Pour tous les pâturages d'estivage, le bilan de P205 provisoire a été calculé et les zones d'épandage définies sur des orthophotos.

Pour l'instant, 40 autorisations ont été délivrées. Il manque les résultats des analyses de sols des pâturages restant pour délivrer les dernières autorisations.

B. Jura

Dans le cadre des PGI, la FRI réalise aussi les plans d'épandage pour les pâturages jurassiens dans lesquels elle met en place ou a mis en place un PGI. Les communes concernées sont La Chaux-des-Breuleux, Muriaux et Saignelégier.

3.2.5 Dossiers PER et plans de fumure

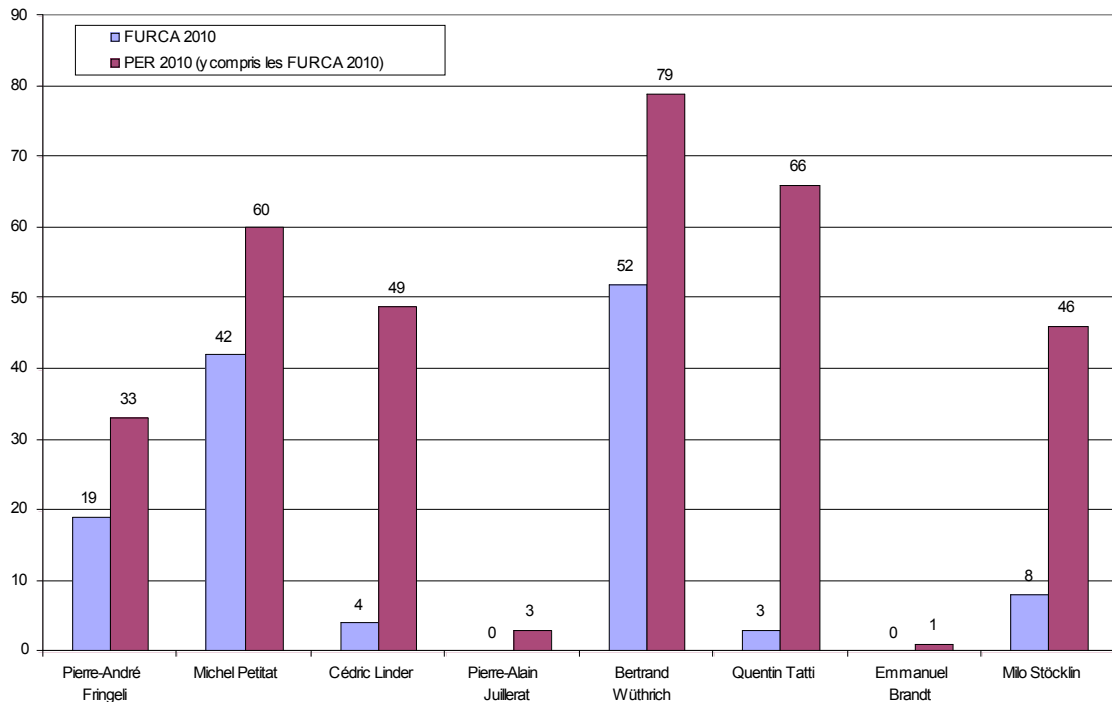
L'établissement des dossiers PER et des plans de fumure privilégie un contact direct avec un grand nombre d'exploitations. Ces relations avec les clients de la FRI débouchent fréquemment sur d'autres demandes de conseil.

C'est au total 128 plans de fumure (dossiers PER inclus) et 209 dossiers PER qui ont été réalisés au cours de la campagne 2010.

Suite au décès de M. Alain Saunier, les conseillers M. Petitat et B. Wüthrich ont assuré la formation du nouveau conseiller technique de Centre-Ajoie.

En raison des délais de réalisation fixés à mi-mai, une répartition du travail avec les collaborateurs des domaines de la production animale et de la gestion selon le graphique ci-dessous est bienvenue pour équilibrer la pointe de travail :

Figure 6 :
Répartition des dossiers par collaborateur. I



Durant la présente campagne, les mises à jour internes régulières et des tests des nouvelles DBF2009 ont été réalisés. Pour 2011, les nouvelles DBF seront appliquées. Elles auront pour influence une diminution des besoins en phosphore et en azote. Les exploitations chargées en bétail ont été contactées par les conseillers pour calculer rapidement les bilans de fumure, pour éventuellement trouver des solutions (cessions d'engrais de ferme, changement d'aliment).

La majorité des erreurs rencontrées sur les dossiers réalisés par la FRI sont liées à des différences de surface annoncée par l'exploitant, entre bilan et recensement.

Projet DC-IAE

Ce projet, lancé en 2009 par l'OFAG, prévoit de mettre en valeur les indicateurs agro-environnementaux saisis par le biais du programme Agrotech en parallèle au dépouillement centralisé des comptabilités. Les données collectées serviront, entre autres, de base pour la réorientation de la politique agricole et l'évaluation de l'impact écologique des PER.

Au total, 5 exploitations ont fait l'objet d'un suivi pour les données agro-environnementales pour lesquelles le conseiller a assumé les contrôles avant bouclage et divers dépannages.

Ce projet s'étend sur 5 ans et se terminera en 2012. La FRI assumera le conseil aux exploitants, le transfert et le suivi des données auprès de l'OFAG.

3.2.6 Dossier biodiversité IP Suisse

Depuis 2009, les producteurs labellisés IP Suisse ont l'obligation de faire la preuve que leur exploitation favorise la biodiversité, par le remplissage d'un formulaire ad hoc qui référence les divers aspects (prairies avec OQE, diversité des structures, ...).

En raison du nombre de producteurs importants dans notre région (tableau 33 ci-dessous), la FRI a réalisé des conseils d'optimisation des compensations écologiques chez 30 exploitants dans le but d'atteindre les 12 points demandés à partir de 2011. Dans ce contexte, un nombre conséquent d'objets écologiques a également été inscrit en OQE, améliorant aussi les ressources financières des exploitations concernées.

Un nombre non-négligeable d'agriculteurs a décidé d'abandonner la production sous label IP Suisse en raison de la faible valeur ajoutée générée sur leur exploitation.

Tableau 33 :
Producteurs labellisés IP Suisse 2010.

Production	Jura		Jura bernois	
	Nbre exploitations	En %	Nbre exploitations	En %
Exploitations inscrites	278	100%	63	100%
Exploitations sans points	97	35%	20	30%
Exploitations < 12 points	71	25%	15	25%
Exploitations > 12 points	110	40%	28	45%

Tableau 34 :
Productions labellisés IP Suisse 2010.

Production	Jura		Jura bernois	
	Nbre exploitations	Tendance	Nbre exploitations	Tendance
Céréales IP Suisse	64	-45%	20	-38%
Colza IP Suisse	5	-37%	2	-60%
Bovins (toutes catégories)	512	+32%	232	+515%
Porcs à l'engrais	13	-38%	3	+300%

En 2011, la principale tâche des conseillers FRI sera d'accompagner les agriculteurs désireux de produire pour ce label et de les conseiller pour améliorer leurs prestations en faveur de la biodiversité. Il est également prévu de pouvoir bénéficier d'un accès direct pour permettre la saisie online par les conseillers, sur le site de IP-Suisse.

Dès 2013, les exploitants devront obtenir 17 points pour pouvoir écouler leur production labellisée par le canal IP-Suisse.

Comme en 2009, B. Wüthrich est le correspondant du label IP-Suisse de la FRI pour le Jura et le Jura bernois.

3.2.7 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16

La FRI assume depuis 2000 des mandats de suivi de la protection des sols sur les chantiers entre Boncourt et Loveresse (sections 1 à 9 de l'A16).

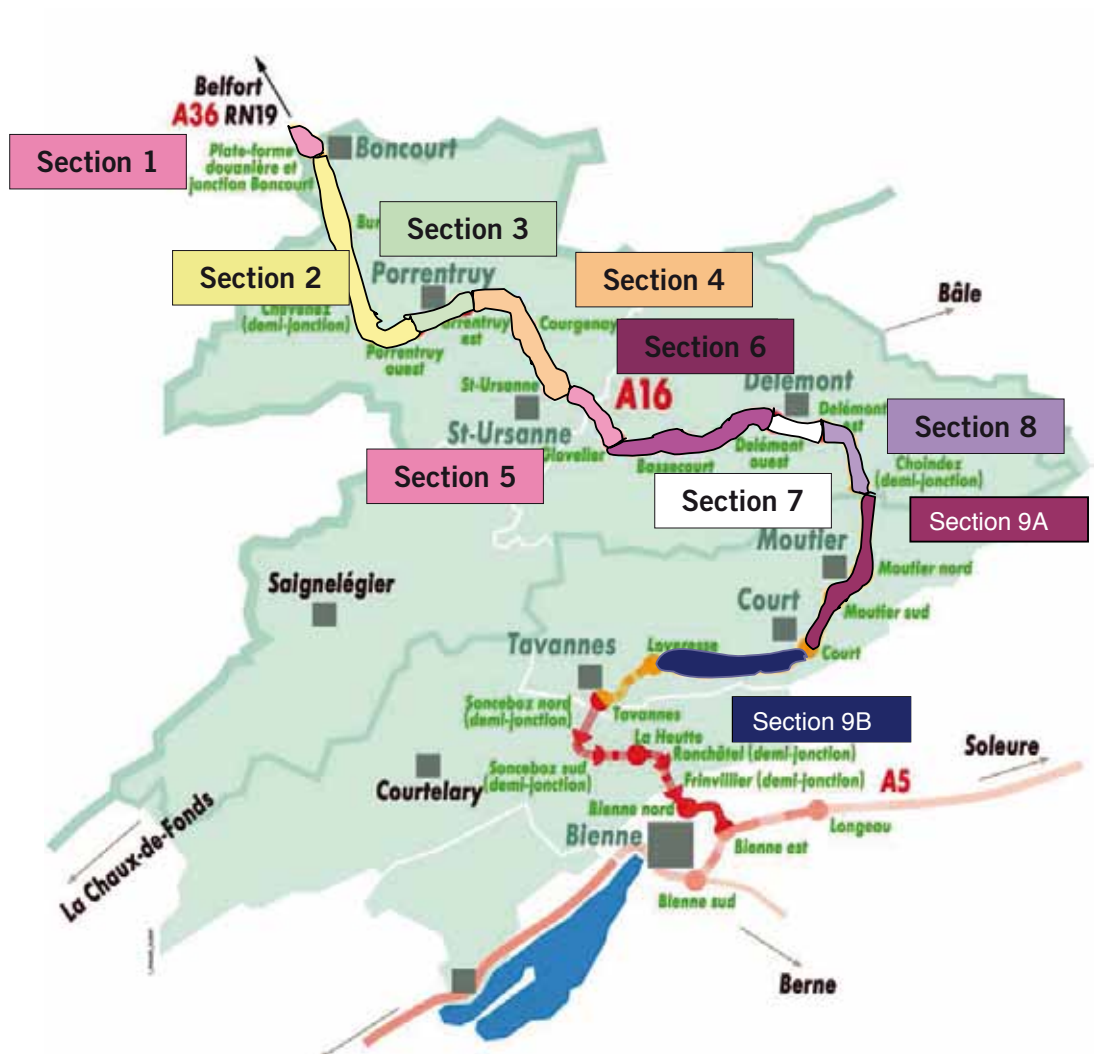
En 2010, la FRI a poursuivi ses activités dans le suivi de la protection des sols sur chantier dans le Jura Sud (Roche - Court (Section 9a), Court - Loveresse (Section 9b)), ainsi que dans le Jura Nord (Porrentruy-Ouest - Boncourt (Section 2) et Delémont-Ouest - Courrendlin (Sections 7 et 8)).

En 2010, ces mandats ont généré un volume de 684 heures de travail (dont 87 h de déplacement), réalisés sur les chantiers des sections 2, 3, 7, 8 et 9. La figure 7 illustre les diverses sections du tracé de l'A16.

Globalement, les travaux de manutention des sols ont été réalisés dans de bonnes conditions, grâce à des situations pédoclimatiques plus favorables que la moyenne entre avril et novembre.

Figure 7 :

Tracé de l'A16 avec les différentes sections.



Sections 1 et 2 : Plate-forme douanière à Jonction Porrentruy Ouest

En 2010, les travaux de manutention des sols se sont concentrés sur la finalisation des décapages du tracé de l'autoroute entre le Bois de Sylleux et la demi-jonction de Chevenez, la reconstitution des sols à la centrale de ventilation du tunnel de Bure et la remise en état de terres à tabac dans la zone du Maira à proximité du tunnel du Neu-Bois.

Décapages 2010

Au Bois de Sylleux, les travaux de décapages laissés en suspens à la fin 2009 pour cause d'intempéries, ont été finalisés dans le courant du printemps 2010. Les surfaces agricoles et forestières (14'600 m²) ont été décapées puis mises en stock dans les zones de stockage de la demi-Jonction de Chevenez et de Sylleux-Ouest.

Remises en état 2010

Sur la section 2, les surfaces restituées à l'agriculture ont été moyennes cette année. Quelques 18'500 m² de surface agricole situées entre le tunnel du Neu-Bois et le tunnel de Bure ont été restituées aux propriétaires. A Bure, la zone située autour de la centrale de ventilation (16'000 m²) a été remise en état dans le courant du mois de Juin. En novembre, une partie des zones à tabac du Maira situées à proximité du tunnel du Neu-Bois (surfaces utilisées pour l'entreposage de matériaux et pour les installations de chantier (2'500 m²)) a été reconstituée. Au cours des 3 prochaines années, ces surfaces feront l'objet d'un suivi par la FRI (phase de convalescence). A cet effet, certaines zones restituées à la Combe Châtron en 2009 ont dû faire l'objet de corrections, occasionnant quelques heures de travail supplémentaires (concassage des pierres, analyse de sol).

Depuis 2008, la FRI a assumé le suivi de l'entretien des dépôts de terre et des emprises de chantier. Dans ce cadre, elle est le lien privilégié entre les exploitants et le maître d'œuvre. La réalisation des cahiers des charges et des contrats d'entreprises, le suivi technique et financier est réalisé par nos soins. Au total, le suivi pédologique des 15 chantiers actifs de cette section a généré 271 heures de travail, dont 26 heures de déplacements.

Section 3 : Jonction Porrentruy Ouest – Jonction Porrentruy Est

En 2010, les activités sur la section 3 se sont limitées au suivi de la gestion des matériaux terreux mis en dépôt sur le site de traitement de l'Oiselier et à la surveillance des travaux d'entretien par les mandataires.

Section 7 : Jonction Delémont Ouest – Jonction Delémont Est

En 2010, les travaux de suivi pédologique se sont limités au suivi des parcelles durant la période de convalescence, notamment sur le plateau de la Beuchille.

En 2010, pour pouvoir effectuer la campagne de profils pédologiques et étudier la santé des sols restitués après 3-5 ans de convalescence sur l'emprise de la Beuchille (245'000 m²), un cadre financier a été adressé à l'unité territoriale d'Estavayer-le-Lac. Si ce dernier est accepté, les travaux pourraient débuter en 2011.

Section 8 : Jonction Delémont Est – Demi-jonction de Choindez

Tunnel de Choindez

Au début 2010, les travaux préparatoires pour la réalisation de la fouille principale du tunnel de Choindez ont été finalisés. Quelque 4'100 m² supplémentaires de terrain situés au Nord de la RC de Courrendlin ont été décapés et stockés sur place. A fin mars, pour permettre le stockage des matériaux issus du tunnel, une zone d'environ 20'000 m² située en zone agricole a été décapée puis mise en stock. Enfin, différentes surfaces situées sur le futur tracé de l'autoroute d'une aire d'environ

30'000 m² ont été décapées puis stockées sur place. Tous les travaux de décapages ont fait l'objet d'un suivi par les spécialistes de la protection des sols sur chantier.

RC Courrendlin-Vicques

Les travaux de correction et de déviation provisoire de la route cantonale entre Courrendlin et Vicques ont débuté au mois de mars 2010. Quelques 6'500 m², d'emprises provisoires et définitives, ont été concernés par les travaux. Les matériaux terreux ont été stockés sur place puis réutilisés ultérieurement pour la remise en état du site en automne 2010. Les principales activités réalisées dans le cadre de ce chantier ont été le suivi des décapages, le suivi des remises en état, ainsi que le conseil aux exploitants.

Décharge de la Rintche

En 2010, des travaux de préparation en vue de la réalisation de la future décharge de matériaux inertes de la Rintche (350'000 m³) ont été réalisés, notamment la participation à diverses séances, la mise en place des protocoles d'accord avec les propriétaires et l'élaboration du schéma d'indemnisation. Cette décharge est appelée à recevoir les matériaux d'excavation du tunnel de Choindez et du tracé entre la Birse et le tunnel de Choindez.

Concrètement, les principales activités réalisées consistaient à réorganiser l'exploitation de Courtemelon, principale touchée par une diminution temporaire de surface agricole de 9 ha, à assurer le suivi des sondages archéologique et à indemniser les différents exploitants pour les prestations fournies et les dérangements occasionnés par le chantier.

Globalement, sur la totalité de la section, 123 heures de travail ont été fournies, dont 12 heures en déplacements.

Section 9A: Demi-jonction de Choindez - Jonction de Court

En 2010, les activités sur cette section se sont limitées à la surveillance des travaux d'entretien par les mandataires et au suivi de la gestion des matériaux terreux en dépôt.

Section 9B: Jonction de Court - Tavannes

En 2010, les activités sur cette section se sont concentrées sur la construction des dernières pistes de chantier le long de la future N16, ainsi que sur quelques travaux de pré-terrassement (décapages anticipés) entre Court et Sorvilier.

Décapages 2010

Piste de chantier PC 201-1c: les travaux de décapages de cette piste de chantier, reliant les zones de Pontenet à Bévillard-Ouest et comprenant une surface agricole d'environ 17'000 m², ont été réalisés à partir de juillet 2010. Une partie des matériaux terreux issus de ces décapages a été stockée à la zone de stockage de la Galerie de Malleray et une autre réutilisée directement sur place pour les aménagements de la piste. La piste sera finalisée en 2011, dès la reprise des travaux.

Piste de chantier PC 201-1e: les travaux de décapages de cette piste de chantier, reliant les zones de Sorvilier-Est à Court-Ouest et comprenant une surface agricole d'environ 3'600 m² (une grande partie de la piste se trouve en zone forestière), ont débuté au mois de juin 2010 et seront finalisés en 2011. Une grande partie des matériaux terreux issus des décapages de la piste ont été et seront utilisés sur place pour les aménagements de la piste.

Sorvilier R18: à partir de septembre 2010, les travaux de pré-terrassement (décapages anticipés) du lot B ont débuté, l'objectif étant de profiter des bonnes conditions pédoclimatiques prévalant à cette

période et de prendre de l'avance sur les travaux de 2011. A Sorvilier, une zone d'environ 8'500 m² a été décapée puis mise en stock dans la zone de stockage de Sorvilier-Est.

Court D40, D38: ces deux zones, situées au Sud de Court, ont été décapées entre les mois de septembre et octobre 2010. La zone D40, comprenant une surface en prairie de 19'000 m², a été décapée à la fin septembre. Les matériaux terreux issus des décapages ont été stockés à la zone de stockage de Court-Est. La zone D38, comprenant une surface en prairie de 9'000 m², a été décapée à la suite. A la fin du mois d'octobre, les travaux de décapage ont dû être interrompus à cause des conditions météorologiques défavorables. Ils seront repris en 2011, dès que possible.

La FRI a pu suivre tous les travaux de décapage et de mise en stock dans ces différents secteurs. Au total, 57'000 m² de zone agricole concernée par les travaux ont été suivis par les spécialistes de la protection des sols sur chantier. Au total, 274 heures dont 48 heures de déplacements ont été réalisées pour cette section.

Les rapports détaillés peuvent être consultés à la FRI.

3.2.8 Divers mandats d'expertises

En 2010, l'activité d'expertise du domaine PV a représenté environ 300 heures, sans les déplacements. Les principaux mandats réalisés par la FRI en 2010 pour diverses institutions et clients privés sont les suivants :

- Aérodrome de Bressaucourt: ce mandat, partiellement débuté à la fin 2008, prendra fin en 2011. En 2010, quelques petits travaux de manutention des sols ont été suivis par la FRI. Dans ce contexte, nous avons réalisé les travaux suivants : conseils et informations à la DLT lors des travaux de déplacement des matériaux terreux et conseil aux exploitants. Au total pour 2010, ce mandat représente 10 h de travail, dont 1 h de déplacements. Les travaux de restitution des sols feront l'objet du suivi en 2011 également.
- Zone d'activité régionale de Delémont (ZARD): ce mandat a pour objet le conseil et l'information à la DLT et aux exploitants, notamment en ce qui concerne la réalisation des différentes étapes de viabilisation de la zone d'activité et le suivi des travaux d'entretien des dépôts de terre végétale. Des travaux complémentaires seront encore réalisés sur ce mandat en 2011.
- A16, Expertises perte de récoltes: ce mandat a pour objet la réalisation des expertises de perte de récoltes liées à la construction de l'A16 entre Boncourt et Choindez. Dans ce contexte, 80 h de travail dont 10 heures de déplacements ont été réalisés. Environ la moitié des expertises a été réalisée par M. Gérard Dominé, agriculteur, mandaté par la FRI pour réaliser les expertises situées sur les sections 1-3. Ce mandat est renouvelé tacitement en 2011.
- H18, Inventaire des sites humides: ce mandat de CHF 5'500.-, ayant pour objet la réalisation d'un inventaire des zones humides situées aux abords du nouveau tracé de la H18 entre Les Emibois et Le Noirmont a été finalisé en 2010. Cette année, dans le cadre de ce mandat, quelques travaux supplémentaires de cartographie ont été effectués.
- H18, Suivi de la protection des sols: ce mandat de CHF 30'500.-, ayant pour objet le suivi de la protection des sols sur le chantier entre Les Emibois et le Noirmont a débuté en 2010. Dans ce contexte, nous avons réalisé les travaux suivants : conseils et informations à la DLT et aux exploitants, suivi des travaux de décapages et mises en stock et estimations des pertes de récolte. Au total pour 2010, ce mandat représente 38 h de travail, dont 12 h de déplacements. Les travaux de restitution des sols feront l'objet du suivi en 2011 également.
- Eoliennes, Peuchattape: ce mandat a pour objet la réalisation des expertises pour perte de

récolte liées à la construction des Eoliennes au Peuchapatte. Dans ce contexte, 55 h de travail dont 5 h de déplacements ont été fournies. Les travaux réalisés ont été les suivants : conseils et informations à la DLT et aux exploitants et estimation des pertes de récolte. Des travaux complémentaires seront encore réalisés sur ce mandat en 2011.

- Juvent SA : ce mandat de CHF 4'500.-, a pour objet la réalisation des expertises pour perte de récolte liées à la pose des infrastructures souterraines des éoliennes du Mt-Crosin. Dans ce contexte, 35 h de travail dont 5 h de déplacements ont été réalisés. Les travaux réalisés ont été les suivants : conseils et informations aux exploitants et estimation des pertes de récolte.

La FRI a également assumé des mandats moins conséquents, dont voici un bref aperçu non exhaustif :

A) Etablissement de pertes de récoltes

- RCJU, routes cantonales, élargissement de la route cantonale Courchapoix-Montsevelier.
- Green Bio Energy SA, pose de gabarits en vue de la mise à l'enquête de la fabrique de bioéthanol.
- Geissmann Radio TV AG, estimation générale du dédommagement lié à la pose de conduites TV souterraines entre Riedes et Soyhières.
- Bourgeoisie de Vicques, évaluation d'un girobroyage effectué sur une parcelle restituée.
- Commune de Renan, pose de conduites de refoulement en eau potable dans la commune de Renan.
- RWB, pose de conduites de refoulement et d'alimentation en eau potable dans les communes de Basse-Allaine (Courtemaîche et Mormont) et de la Baroche (Miécourt).
- RWB, pose de conduites électriques dans la commune de Bressaucourt.
- Jobin SA, viabilisation du secteur de la Communance.
- ATB SA, pose de conduites d'alimentation en eau potable dans les communes de Lugnez et Beurnevésin.
- Stampbach SA, pose de conduites d'eau usées dans la commune de Vermes.
- Buchs & Plumey SA, viabilisation de la Zone Artisanale de Coeuve (ZAC).

B) Litiges et divers

- Compagnies d'assurances, évaluation de dégâts entre agriculteurs, évaluation de dégâts commis par des sangliers.

Les conseillers ont bien entendu également dispensé un nombre important de conseils par téléphone, tant auprès des particuliers que des bureaux d'ingénieurs.

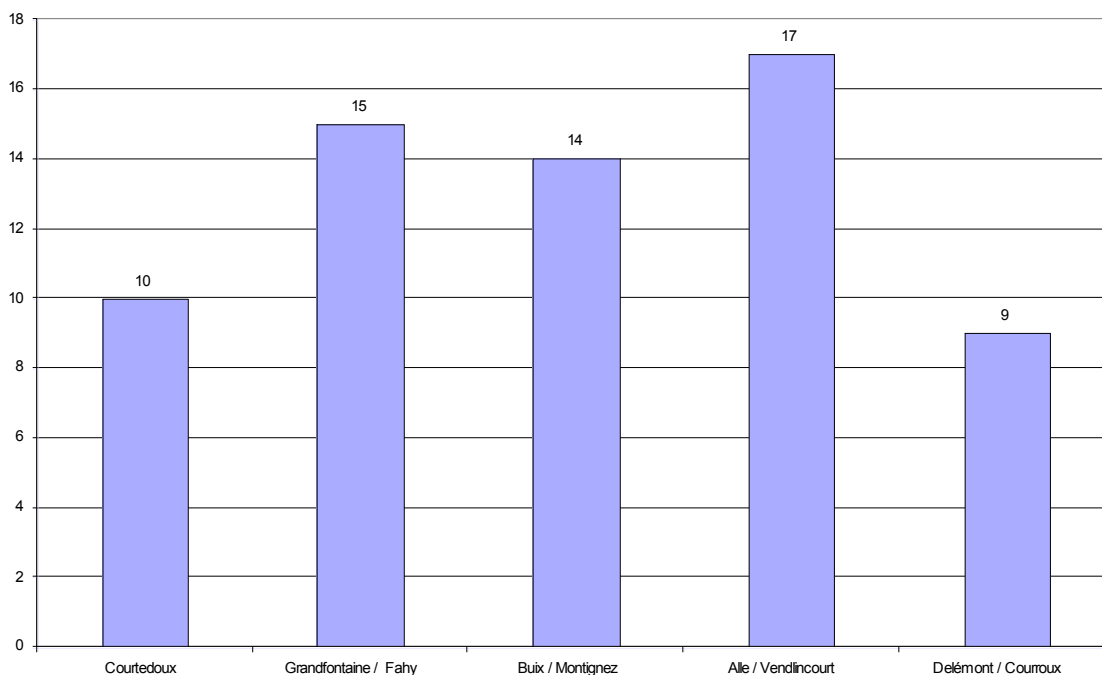
La bonne collaboration avec les divers bureaux d'ingénieurs de la région a engendré un afflux régulier de mandats. Nous remercions effectivement les bureaux suivants pour la confiance accordée :

- Bureau d'ingénieur JOBIN SA, 2800 Delémont.
- CSD Ingénieurs et géologues SA, 2900 Porrentruy.
- Buchs & Plumey, 2900 Porrentruy.
- RWB, 2900 Porrentruy.
- SD Ingénierie SA, 2800 Delémont.
- ATB SA, 2800 Delémont.
- R. Eschmann SA, 2830 Courrendlin.
- IJA, 2900 Porrentruy.
- GGT, 2900 Porrentruy.
- Stampbach SA, 2800 Delémont.
- Alpiq Suisse SA, 4601 Olten.
- La Goule SA, 2610 Saint Imier.

3.2.9 Alerte Colza SMS

Le système d'avertissements par SMS concernant les insectes du colza, mis en place pour la première fois durant la campagne 2008-2009, a été reconduit durant la campagne 2009-2010. L'objectif était de fournir, aux producteurs de colza, une aide à la décision supplémentaire pour lutter contre certains ravageurs. La prestation consistait à effectuer un suivi technique, qui concernait l'altise en automne et le charançon de la tige du colza ainsi que le méligèthe au printemps, sur cinq parcelles de référence (Courtedoux, Alle/Vendlincourt, Grandfontaine/Fahy, Buix/Montignez et Delémont/Courroux). Les personnes inscrites ont reçu régulièrement des informations par SMS sur le stade de la culture, l'état du vol des insectes et le taux d'attaque comparé au seuil d'intervention. Dans l'ensemble, 65 agriculteurs ont bénéficié de ces avertissements.

Figure 8 :
Nombre de producteurs inscrits à l'alerte colza SMS 2009-2010 par parcelle de référence.



La prestation est à nouveau proposée pour la campagne 2010-2011. A noter que, désormais, cette prestation est proposée gratuitement aux abonnés FRI.

3.2.10 Projets de lutte contre l'érosion des sols

A. Projet RCJU d'érosion des sols agricoles

Le programme de lutte contre l'érosion est effectif depuis deux ans. L'année dernière, un seul cas a été recensé et annoncé. Les précipitations en 2010 ont été moins violentes que l'année dernière et les cas d'érosion étaient rares. Le dispositif est en place et les annonces de cas se font en collaboration entre la FRI, le Service de l'économie rurale et le préposé. La problématique est vaste et nécessite une très bonne coordination. L'érosion liée aux bassins versants est de la compétence du Service de l'environnement. En effet, ces cas d'érosion ne sont que très rarement liés à une seule parcelle.

Le support informatique a été amélioré. Il est fonctionnel, bien que des réajustements doivent encore suivre. La réintroduction de l'ensemble des cas annoncés sur le support définitif se fera au printemps 2011, après les dernières mises à jour du logiciel ArcView.

B. Recherche de nouvelles solutions en matière de protection des sols

En raison d'une réorganisation à l'interne, aucune activité de terrain liée à ce projet n'a été réalisée en 2010. Une rencontre avec la FSLC en automne 2010 a permis de clarifier certains points et de redéfinir une nouvelle conception du projet. Le concept du projet initial, prévu sur 5 ans et basé principalement sur de la recherche «on farm» sur deux exploitations, a été raccourci sur 2 ans et remodelé. Les activités principales du projet remanié (cultures démonstratives, essais de machines, ...) devraient permettre de tester et de faire découvrir les nouvelles techniques de l'agriculture de conservation, à savoir le semis direct ou sous-couverts, l'utilisation de couverts végétaux et de sous-semis protecteurs et producteurs d'azote. Des activités de vulgarisation seront également soutenues par la FSLC, notamment des journées de démonstration et des visites diverses sur ce sujet. Les mesures testées et vulgarisées par le biais du projet pourraient également faire partie du programme cantonal de protection des ressources SOL-AIR-EAU, permettant aux autorités et aux agriculteurs de comprendre les enjeux de ces nouvelles pratiques agronomiques.

Ce projet sera donc actif en 2011 et 2012 et donnera naissance à diverses activités formatrices.

3.2.11 Station phytosanitaire cantonale

Le rayon d'activité de la Station phytosanitaire est le Canton du Jura.

Organismes de quarantaine, autorisations PER

Feu Bactérien

L'équipe de contrôleurs a subi quelques mutations : elle est actuellement formée de 21 personnes. La campagne de prospection s'est déroulée de la mi-août à fin octobre. Toutes les communes des districts de Delémont et Porrentruy ainsi que quelques communes du district des Franches-Montagnes (Clos du Doubs) ont été contrôlées. Les plantes hôtes particulièrement sensibles au feu bactérien figurant dans l'inventaire cantonal ont été systématiquement contrôlées, de même que les environs des cas découverts lors des trois dernières années. De plus, nous avons donné suite aux demandes de contrôle émises par des particuliers ou des paysagistes.

Au total, ce sont 34 échantillons qui ont été expédiés pour analyse, dont 4 se sont avérés positifs : 2 massifs de *Cotoneaster dammeri*, 1 *Chaenomeles* et 1 cognassier, tous éliminés dans les meilleurs délais. Trois communes de la Vallée de Delémont ont été touchées, ainsi qu'une en Ajoie (voir le tableau 35 et la figure 9). Les conditions fraîches et sèches du premier printemps semblent à l'origine de cette situation favorable (21 cas avaient été recensés en 2009).

Tableau 35 :

Nombre de massifs de *Cotoneaster dammeri* ou de plantes de *Chaenomeles* et de cognassier éliminés suite à l'attaque de feu bactérien dans le canton du Jura en 2010.

Commune	<i>Cotoneaster dammeri</i>	<i>Chaenomeles</i>	cognassier	Total
Courroux	1 (80 m ²)			1
Courtételle			1	1
Delémont	1 (120 m ²)			1
Cornol		1		1
Total	2 (200 m²)	1	1	4

Figure 9 :

Carte des cas de feu bactérien et communes touchées dans le canton du Jura en 2010.



Le canton du Jura n'étant pas en zone protégée, il incombe à la Station phytosanitaire d'ordonner des mesures afin de prévenir la dissémination du feu bactérien par les abeilles. En conséquence et d'entente avec la Vétérinaire cantonale, nous avons interdit tout déplacement d'abeilles provenant des communes citées ci-dessous vers les communes qui ne figurent pas dans cette liste entre le 1er avril et le 30 juin 2010 :

- District de Delémont : Bassecourt, Boécourt, Bourrignon, Châtillon, Corban, Courchapoix, Courfai-vre, Courrendlin, Courroux, Courtételle, Delémont, Develier, Ederswiler, Glovelier, Mervelier, Met-tembert, Montsevelier, Movelier, Pleigne, Rossemaison, Soulce, Soyhières, Undervelier, Vellerat, Vicques.
- District de Porrentruy : Alle, Bressaucourt, Cornol, Courgenay, Courtedoux, Fontenais, La Baroche, Porrentruy.

Aucune demande n'ayant été déposée, il n'y a pas eu de traitement à base de streptomycine pour lutter contre le feu bactérien dans le Canton du Jura.

Les milieux concernés et la population ont été informés par voie de presse au sujet des limitations de déplacements d'abeilles (mars). La campagne de prospection a été annoncée à la population et aux communes en août.

Chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera* Le Conte)

Huit pièges à phéromones ont été installés dans les zones proches de la frontière (Soyhières, Move-lier Pleigne, Miécourt, Dampheux, Boncourt, Fahy, Damvant). Les relevés, effectués entre juillet et septembre, n'ont abouti à aucune capture.

Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.)

Les foyers d'importance (constitués de plus de 20 plantes) découverts les années précédentes ont été contrôlés en fonction de leur activité. Parmi ceux-ci, qui sont au nombre de 9, des plantes d'am-brosie ont été découvertes dans un seul d'entre eux (3 exemplaires).

Aucun nouveau foyer d'importance n'a été découvert en 2010 : aucun cas ne nous a été annoncé.

Autorisations spéciales délivrées dans le cadre des « Prestations Ecologiques Requises » (PER)

927 exploitations ont participé à ce programme. Le tableau 36 présente les autorisations que nous avons accordées.

Tableau 36 :

Autorisations spéciales accordées dans le cadre des « Prestations écologiques requises » durant la campagne 2008-2009 (1er septembre 2008 au 31 août 2009)

Type d'autorisation	Nombre d'exploitations	Surface (ha)
Application de produits phytosanitaires entre le 1er novembre et le 15 février :	4	14.88
Emploi d'insecticides et de nématicides granulés :		
- maïs	11	56.02
- tabac	1	1.1
Céréales : lutte contre le criocère avec des produits qui ne sont pas énumérés dans les instructions de la Conférence des Services Phytosanitaires	1	5
Tabac : lutte contre les pucerons avec des produits qui ne sont pas énumérés dans les instructions de la Conférence des Services Phytosanitaires	1	1.8
	Autorisation générale donnée par les cantons romands pour les néonicotinoïdes (Actara, Confidor, Gazelle).	
Divers (culture des champs) :		
- herbicide de prélevée pour maïs sous film synthétique :	1	2
- sitone sur pois	1	3.8
- sitone sur féverole	1	4.75
- bruche et anthracnose sur féverole	1	1.75
- pucerons, noctuelles et punaises sur tabac	2	3.8
Herbages permanents : traitement de surface :		
- herbicide sélectif	0	
- herbicide total	37	62.97

Cours – Informations phytosanitaires

Les séances d'informations phytosanitaires des 10 et 11 février 2010 (en Ajoie et dans la Vallée de Delémont) ont été suivies par 42 personnes.

Nous avons expédié 14 bulletins d'informations phytosanitaires à 214 abonnés. Le bulletin est également expédié par courrier électronique et peut être consulté sur www.frij.ch.

Nous avons d'autre part poursuivi notre collaboration avec l'hebdomadaire «Agri» (participation aux conférences téléphoniques dans le cadre de la rubrique «conseils de saison» et rédaction d'articles).

En avril, une information rappelant les prescriptions en matière de protection des eaux souterraines (liste des restrictions et zones de protection) et présentant les distances de sécurité à respecter par rapport aux eaux de surfaces a été présentée aux préposés à l'agriculture et expédiée à tous les agriculteurs jurassiens, grâce à la collaboration du Service de l'Économie Rurale (M. Eric Amezdroz).

Observations phytosanitaires

Les conditions météorologiques particulières de l'année ont eu bon nombre de conséquences sur les cultures. Les principales d'entre elle sont décrites ci-dessous.

La végétation a repris dès la mi-mars, voire plus tard suivant les secteurs, de manière ralentie, du fait des conditions fraîches et sèches du printemps. Ces conditions ont également eu pour effet de :

- Limiter l'effet des apports d'Azote, voire le repousser à une période moins propice à une bonne valorisation par les cultures (principalement sur céréales).
- Provoquer des carences en Soufre sur céréales, principalement sur les terrains les plus secs.
- Perturber l'effet des régulateurs de croissance sur céréales et des herbicides appliqués au printemps.

- Différer la mise en place de certaines cultures de printemps (plus particulièrement les maïs implantés après une culture dérobée, qui ont été doublement pénalisés, la culture précédente ayant asséché le sol et sa récolte ayant été retardée).
- Pénaliser la levée des cultures de printemps mises en place après des labours de printemps (alors que les terres labourées en hiver se sont mieux comportées).
- Favoriser l'oïdium sur céréales, qui a été observé à une fréquence jamais atteinte ces dernières années.

Les chaleurs et la sécheresse de juillet ont, quant à elles, entraîné bon nombre de dégâts (échaudage, coulure) sur plusieurs cultures (céréales, colza, protéagineux). Les mauvaises conditions qui ont régné pendant les moissons les ont fortement perturbées et ont diminué la qualité des récoltes de céréales.

En zones herbagères, les interventions de printemps (apport de fumure organique et pâture) ont été retardées par les mauvaises conditions printanières. La croissance de l'herbe a été entravée par le sec en plusieurs endroits. La berce commune, la crépide bisannuelle et le séneçon jacobée semblent en augmentation, probablement à la suite des dégâts subis par les prairies, consécutifs notamment aux sécheresses estivales et aux dégâts de campagnols.

Sur le Plateau franc-montagnard, les populations de campagnols terrestres ont entamé une nette recrudescence, qui est également constatée dans d'autres secteurs, même en plaine. Certaines prairies étaient déjà bien dégradées à l'automne. Les populations de campagnols des champs redémarrent également.

Pour les observations réalisées pour les différentes cultures (plus approfondies), nous invitons le lecteur à se référer au rapport complet de la Station phytosanitaire cantonale, qui est disponible sur le site de la FRI : www.frij.ch ou que l'on peut se procurer en s'adressant à la FRI.

3.2.12 Développement arboricole

VERGERS+

Ce projet a mobilisé l'essentiel du temps de travail des collaborateurs de la Station d'arboriculture en 2010. Les mesures proposées et mises en place rencontrent un réel intérêt de la part des milieux concernés, en particulier les agriculteurs.

Mise en valeur des produits des vergers

Les trois mesures de cet axe de travail ont un impact indirect sur le maintien des vergers haute tige. Il s'agit ici de contribuer à leur maintien par des mesures liées à la valorisation des fruits : récolte, transformation, commercialisation.

Pour ce qui concerne les récoltes, des soutiens financiers ont été accordés pour l'achat de matériel de récolte (filets, caisses, tonneaux, échelles,...). En outre, une visite a été organisée avec un groupe de producteurs auprès d'un arboriculteur bernois équipé de diverses machines pour la mise en valeur des vergers haute tige, afin de susciter une réflexion sur le sujet.

Les soutiens financiers accordés aux lieux de transformation ont été à nouveau importants en 2010. Ce sont treize dossiers qui ont été reçus, pour un montant total d'investissements de plus de CHF 200'000.-. Des visites sur sites ont été organisées afin de compléter les dossiers au besoin. Une fois les décisions d'octroi prises et les investissements consentis, tous les bénéficiaires sont visités afin de vérifier la mise en route des installations.

Enfin, ce qui a trait à la commercialisation fait partie d'un important dossier de demande de soutien financier déposé à fin septembre auprès de l'OFAG. Il implique la création, d'une part, d'un pôle de vente et de mise en valeur des produits des vergers, de l'apiculture et de l'agriculture en général et d'autre part, de pôles secondaires pour des démonstrations auprès des arboriculteurs, pressoirs et distilleries. En outre, ce projet prévoit la mise sur pied d'événements saisonniers en lien avec les vergers.

Pérennisation des vergers

Cette mesure centrale du projet, avec son objectif de plantation de 800 arbres fruitiers par année, a rapidement trouvé sa cible. Les demandes nous parviennent spontanément et la planification de l'ensemble des plantations prévues pour l'année était terminée avant l'été. Cette adhésion très positive au projet est réjouissante. Elle doit cependant être mise dans un contexte de crise des prix agricoles qui amènent les agriculteurs à chercher des sources alternatives de revenus.

La Campagne de plantation de l'hiver 2010-2011 est déjà bien engagée. Les arbres ont été réservés dans les pépinières afin de pouvoir bénéficier d'arbres de bonne qualité et correspondant aux vœux des bénéficiaires.

En ce qui concerne les objectifs liés à l'entretien des vergers, il faut noter que, dans le cadre de l'ensemble des cours donnés depuis le début de l'année jusqu'à ce jour, ce ne sont pas moins de 200 arbres qui ont été taillés par les participants.

Sensibilisation

Cet axe vise trois publics : les collectivités publiques, les particuliers, les écoles. Les moyens mis en œuvre ont été modulés de la manière suivante :

Collectivités publiques :

- Sur le territoire de la commune de Boncourt, il a été planté 50 arbres dans le cadre d'une compensation pour la création d'une zone à bâtir qui a exigé la suppression d'un verger important. Le projet VERGERS+ a servi d'intermédiaire entre les agriculteurs et la Commune.
- Un projet original a été pris en charge, celui de la création par Caritas-Jura d'un verger de 40 arbres à Glovelier pour marquer ses 40 ans d'existence. VERGERS+ a servi d'intermédiaire entre Caritas et la commune mixte de Glovelier. Un des points positifs de la création de ce verger est qu'il prendra place sur le lieu dit «pâturage du Droit», qui recèle actuellement un superbe verger de cerisiers que le verger de Caritas permettra de compléter.
- Des conseils ont été donnés à quelques communes pour des projets de mise en place de vergers.

Particuliers :

- Le cours d'arboriculture pour amateurs, initié en 2009, avec 34 participants, se poursuit en 2010. 23 participants ont décidé de poursuivre leur formation vers celle d'arboriculteur patenté et y consacrent 15 jours en 2010.
- Dans le courant de l'hiver 2009-2010, il a été organisé un cours d'introduction à la taille, pour débutants, d'une durée d'un demi-jour. Il a réuni 16 participants.
- Les bénéficiaires de soutiens financiers pour la plantation de vergers dans le cadre du projet ont bénéficié d'un demi-jour de cours de taille. 24 personnes y ont participé.
- Les responsables de pressoirs du Jura et du Jura bernois ont pu suivre un cours d'une journée sur les techniques et notions d'hygiène dans la fabrication des jus. Seize personnes y ont participé.
- Deux cours d'une demi-journée sur le thème de la mise en tonneau et conduite de fermentation ont été organisés. Il a été suivi par 36 personnes au total.

Ecoles:

- Un distributeur de fruits issus des vergers jurassiens a été mis en place dans le collège de Delémont. Une première phase de test a été conduite entre novembre 2009 et avril 2010. Les premiers résultats n'ont pas été à la hauteur de nos attentes. Aussi, une nouvelle phase test a été mise en place de septembre à décembre 2010. Pour assurer une meilleure efficacité de cette mesure, il a été dispensé une heure de cours sur la thématique des pommes à 10 classes de 20 élèves du collège.
- L'école enfantine et primaire de Develier a procédé à la plantation de 6 arbres dans les alentours de l'école, avec le soutien du projet. Ce sont 100 élèves qui ont participé à cette action.

Projet INTERREG

Parallèlement à la mise en place du projet VERGERS+, la collaboration avec la Communauté d'agglomération du pays de Montbéliard a débouché sur le dépôt, fin 2008 déjà, d'un projet INTERREG ayant pour thématique les vergers. Ce projet a fait l'objet d'une décision positive par les instances INTERREG suisses et européennes. Sa mise en place a démarré dans le courant de l'année 2010.

Ce projet complète les mesures prises dans le cadre du projet VERGERS+. Il porte notamment sur la surveillance sanitaire, la formation ainsi que sur la modernisation des lieux de transformation.

Afin de permettre sa mise en œuvre côté Suisse, la FRI a engagé un collaborateur à plein temps, durant 6 mois.

Bulletin d'information Info'arbo

Durant l'année 2010, il a été publié 9 numéros du bulletin «Info'arbo» à l'intention des 500 abonnés. Outre les habituels conseils arboricoles, ce bulletin est l'organe d'information privilégié pour le projet VERGERS+.

Concours interjurassien des eaux-de-vie

Durant l'année 2009, les trois concours d'eaux-de-vie de niveau suisse (Distiswiss, Schweizer schnaps forum et forum romand des eaux-de-vie) ont décidé de fusionner en un seul et unique concours pour la branche des eaux-de-vie suisse. La première édition aura lieu en 2011. La FRI fait partie du comité d'organisation de ce futur évènement.

Avec la création de ce concours de niveau suisse, l'existence du forum romand des eaux-de-vie a été remise en question. Il a été décidé d'en réduire la portée et d'en faire un concours régional. Ainsi est né, en 2010, le «Concours interjurassien des eaux-de-vie». Il s'est déroulé dans le courant du mois de juin et a réuni une septantaine de produits mis en jeu par 25 producteurs. La prochaine édition devrait avoir lieu en 2012. Idéalement, elle devrait se dérouler en septembre/octobre.

AOC Damassine

Le 26 février 2010, le Tribunal Fédéral a levé la dernière opposition à l'enregistrement de la Damassine en tant qu'AOC, mettant ainsi fin à 13 ans de procédures.

La FRI, par sa Station d'arboriculture, a contribué de manière non négligeable à l'aboutissement de ce long processus. Il s'agit maintenant, pour l'interprofession, de faire rayonner cette nouvelle AOC. Pour l'arboriculture jurassienne, cette AOC représente une chance exceptionnelle, puisqu'elle permettra de dynamiser toute la filière.

3.3 Environnement

3.3.1 Réseau OQE Baroche

Le rapport d'approbation a été déposé et approuvé. Les premiers entretiens individuels ont été menés et 49 agriculteurs ont déjà adhéré au projet en signant un contrat les engageant à exploiter leurs surfaces de compensation (295 ha) selon les directives proposées. Cet élan nous semble très encourageant pour la suite du projet !

Une action visant à la protection des abeilles a rencontré un vif succès. La Société d'apiculture jurassienne a reçu CHF 15'000.- de soutien qu'elle a mis à disposition des agriculteurs pour les aider à financer les frais de semences de jachères florales ou prairies extensives fleuries.

4.6 ha ont déjà été semés.

3.3.2 Réseau OQE Vendline-Coeuvatte

Le réseau écologique Vendline-Coeuvatte a vécu, en 2009, sa cinquième année de mise en œuvre. La constitution du réseau suit son cours, le nombre de non-adhérents se réduit toujours plus chaque année. Actuellement, 47 agriculteurs ont signé un contrat, ce qui représente un total de 310 ha de SCE mises en réseau.

Comme chaque année, les adhérents ont été conviés à une séance d'information. L'animation annuelle portait sur le thème des jachères florales, avec une visite sur le terrain.



Le seul bémol provient du désengagement de la Confédération qui ne souhaite plus financer la prime réseau pour la mesure alouette (production de céréales respectueuse de la faune).

3.3.3 Futurs réseaux OQE

Les agriculteurs de Chevenez, Delémont et Bourrignon ont confirmé leur intérêt pour un tel projet. L'inventaire des structures naturelles existantes (état initial) a été réalisé durant l'été.

La Commune de Boécourt ainsi que le cercle agricole des Franches-Montagnes ont reçu les informations de départ permettant de comprendre les tenants et aboutissants d'un réseau écologique.

3.3.4 Néophytes (plantes envahissantes)

La FRI préside le groupe interdisciplinaire cantonal sur les plantes envahissantes. Cette année, un important pas a été franchi grâce au crédit reçu par l'Office de l'environnement dans le cadre du plan de relance économique. Des mesures de lutte ont été prises : arrachage de tous les plants connus de Berce du Caucase et début de lutte sur la Renouée du Japon au bord du Doubs. Un essai de lutte par broyage de Renouée du Japon a été également effectué à la Combe Tabeillon (Glovelier).

3.4 Production animale

3.4.1 Plans d'alimentation et suivi de troupeau

En 2010, le domaine production animale a effectué 26 suivis de troupeaux et autres plans d'alimentation. Parmi ces plans, le nombre de suivis de troupeau, avec plan d'alimentation individuel adapté après chaque contrôle laitier, était de 18 en 2010. Les suivis de troupeaux comprennent aussi une à deux visites sur l'exploitation. Ils permettent une adaptation précise et régulière de l'alimentation, ainsi qu'un suivi de la santé du troupeau, par exemple :

- Evaluation de la qualité des fourrages conservés et discussion avec l'exploitant-e de la meilleure utilisation possible :
- Organisation et gestion de la pâture afin d'utiliser au mieux les surfaces disponibles, d'obtenir une herbe de bonne qualité tout au long de la saison et de gérer le parasitisme.
- Evaluation de la condition corporelle (BCS) des vaches aux différents stades du cycle de reproduction afin de diminuer les risques de maladies métaboliques.
- Observations alimentaires (méthode Obsalim, voir photos) avec diagnostic afin d'ajuster, au besoin, la distribution des fourrages et aliment : ce diagnostic peut éventuellement aussi indiquer des erreurs d'appréciation de la quantité ingérée ou de teneurs des fourrages.
- Recherche de pistes de solutions lors de problèmes spécifiques du troupeau (maladies métaboliques, infertilité, mammites subcliniques, etc.), parfois aussi en collaboration avec le-la vétérinaire du troupeau.

Symptômes alimentaires selon la méthode Obsalim



Barre de saturation : crête de poils au niveau de l'épaule visible de haut en bas.



Trois signes au niveau de l'épaule : barre de saturation, zone Ph activée et échine ouverte.

Il faut encore ajouter 3 audits de troupeaux de vaches laitières qui ont été effectués, soit suite à un problème sanitaire dans le troupeau ou à la demande de tiers.

Qualité des fourrages 2010

Une grande partie des fourrages a pu être récoltée au bon moment et la qualité est bonne. Selon quelques analyses de fourrages effectuées, les foin/regain séchés en grange montraient de très bonnes valeurs énergétiques et protéiques et les ensilages présentaient, en moyenne, des teneurs en énergie et protéine élevées. Les ensilages de maïs étaient très riches en énergie, c'est-à-dire que la part d'amidon sur l'ensemble de la plante est élevée. Par contre, les teneurs en protéines sont basses comme on le remarquait depuis plusieurs années déjà.

Les taux d'urée dans le lait varient beaucoup d'une exploitation à l'autre, et même d'un contrôle laitier à l'autre. On ne peut donc pas en tirer d'enseignement sur les teneurs en protéines des fourrages récoltés.

3.4.2 Autres prestations

Expertises

Le nombre de demandes d'expertises est à nouveau en baisse pour 2010 par rapport à 2009 (5 contre 9 expertises). Il s'agissait de trois expertises bovins ainsi que de deux expertises chevaux :

- Bovins : un animal accidenté et des génisses d'élevage soit blessées ou avec une gestation précoce de jumeaux.
- Chevaux : évaluation de perte de valeur suite à une négligence sur un poney ou à une ruade sur un cheval.

Visites d'herbage / de pâture

Le domaine «Production animale» collabore avec le domaine «Production végétale» pour la mise sur pied de visites d'herbages et de pâture. Trois personnes du domaine «Production animale» sont chargées d'organiser une ou plusieurs visites. Ce sont, en tout, cinq visites de pâture qui ont été organisées en 2010. Vous trouvez une description détaillée de ces visites dans le domaine «Production végétale», au chapitre 3.2.3.

Prestations diverses

Comme chaque année, les conseillères et les conseillers du domaine sont sollicités pour répondre à un grand nombre de questions concernant la «Production animale». Les questions de législation sont fréquentes, suivies par des renseignements divers, allant des facteurs UGB à des problèmes de voisinage.

3.4.3 Relations externes et collaborations

Expositions de bétail laitier

Arc Jurassien Expo

La 14^e édition de l'exposition de bétail laitier «Arc Jurassien Expo» a eu lieu le samedi 20 mars. Un conseiller FRI est chargé de la gérance de cette manifestation organisée par les fédérations d'élevage de Neuchâtel, du Jura et du Jura bernois. Ce mandat comprend la gestion du sponsoring et l'inscription du bétail, la publicité, l'élaboration du catalogue et la publication des résultats. L'édition 2010 a été suivie par un très nombreux public. 196 vaches ont été présentées et classées par les différents juges. Les enfants ont aussi fait une présentation jugée sur l'originalité ou le professionnalisme.



Mandarine, 1^e de la catégorie 20 Holstein, de Willy von Känel, Châtillon (Photo : M. Kilchoer)

Marché-Concours du Jura bernois

Le marché-concours bovin du Jura bernois s'est déroulé le 8 octobre. La FRI a collaboré à l'organisation de cette manifestation en apportant son appui pour l'élaboration du catalogue. Elle s'occupait également de la publication des résultats qui ont été distribués au public en fin d'après-midi.



Foire OLMA Saint-Gall 2010

Les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et du Jura étaient les invités d'honneur de la foire de l'OLMA qui a eu lieu du 7 au 17 octobre à St-Gall. Au niveau agricole, une halle était occupée par des animaux et de la place était à disposition pour les hôtes d'honneur.

La Chambre jurassienne d'agriculture (CJA) a été mandatée par les cantons comme responsable pour l'organisation de l'exposition des animaux. Différentes espèces et races d'animaux des campagnes de BS, BL et JU ont été présentées au public st-gallois, soit 10 chevaux et 3 poulains, 30 vaches laitières, 5 vaches allaitantes avec leur veau, 18 chèvres et 12 moutons.

Un conseiller FRI a apporté un soutien à la CJA pour accomplir de nombreuses tâches de préparation, de coordination, de récolte et de transmission des données individuelles des animaux exposés. De nombreux contacts et collaborations avec des personnes de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et St-Gall ont pu être établis.

Au bilan final, la participation de la région du Nord Ouest de la Suisse à OLMA 2010 a été une réussite.



Présentation des moutons et chèvres.



Classement de la 2e catégorie des vaches Red-Holstein.

Club nutrition animale

Ce projet réunit les spécialistes régionaux en nutrition animale qui sont les professionnels des domaines de l'enseignement, du conseil, de la recherche et de la médecine vétérinaire.

ADCF et Agridea

L'observation des stades de développement des prairies en collaboration avec l'ADCF a été effectuée en 2010 par deux personnes du domaine qui ont suivi 4 parcelles. Ces observations sont nécessaires pour pouvoir établir le tableau du mémento agricole intitulé «Evolution du stade de développement des prairies au printemps». En effet, la croissance des plantes est différente chaque année (températures et météo) et c'est la seule méthode fiable qui permet de connaître, pour la saison, le stade des fourrages coupés à une date donnée. Pour une bonne estimation, on a besoin d'une dizaine de parcelles à chaque niveau thermique. Ces observations constituent une aide précieuse pour l'estimation des teneurs en énergie et nutriments des fourrages conservés, lors de l'affouragement d'hiver.

Le début de saison 2010 a été très sec jusqu'à fin avril. Une période avec des températures très fraîches et un temps pluvieux a pris le relais en mai. Avec ces conditions, la pousse de l'herbe a été fortement ralentie, presque stoppée par endroit. Les stades étaient donc moins avancés par rapport à la même période en 2009.

A une altitude de 1000 à 1100 mètres dans nos régions, ce qui correspond à la zone thermique «assez rude», le stade moyen de développement 3 a été atteint entre le 24 et le 29 mai en 2010 (3-6 jours plus tard que 2009). En zone thermique «très frais», à partir de 900 m, le stade 3 a été atteint entre le 18 et le 23 mai (0-3 jours plus tard que 2009) et entre le 9 et le 14 mai en zone «frais», de 700 à 900 m (3 jours plus tard que 2009).

Dans le cadre du projet TRACE-01 d'Agroscope Liebefeld-Posieux, des échantillons de fourrages ont été prélevés sur des parcelles utilisées dans l'enquête des stades de développement, afin de déterminer leur teneur en minéraux et oligo-éléments. Cette enquête permettra d'ajouter les teneurs en différents oligo-éléments dans les tables de la valeur nutritive des aliments pour animaux (Cu, Co, Fe, Se, Mn et Zn). De plus, une évaluation de l'influence de la provenance géographique sur ces teneurs a été effectuée. L'enquête romande et tessinoise 2010 relève que les teneurs minérales présentent des coefficients de variation entre 16% et 86% au sein d'un même type d'herbage. La provenance géographique (Jura, Plateau, Alpes) permet de réduire la variabilité de certains éléments et donc d'estimer plus précisément les teneurs de l'herbe.

La FRI compte deux représentants du domaine au **Groupe intercantonal «production animale»** animé par Agridea. Ce groupe a pour but de coordonner les activités de la production animale pour la Suisse romande et le Tessin. Il s'est réuni 2 fois en 2010, au mois de juillet dans le canton de Vaud et au mois de novembre dans le canton de Neuchâtel.

Une personne du domaine production animale représente la FRI au **Groupe intercantonal «construction»** animé par Agridea. Deux réunions ont eu lieu en 2010, ainsi qu'une rencontre avec le groupe des conseillers de l'Est de la France.

Un groupe de pilotage a été mis en place au niveau Suisse pour suivre l'évolution du **classeur de fiches techniques «ovins-caprins»** d'Agridea. Un conseiller FRI en production animale en fait partie. Ce groupe a pour tâche d'apporter des idées de thèmes pour de nouvelles fiches, ainsi que de mettre à jour les fiches existantes. Une rencontre a lieu tous les deux ans.

3.4.4 Projets particuliers en production animale

Commission cantonale ovins-caprins (JU)

La commission a pour objectifs d'analyser la rentabilité de l'élevage ovin et caprin sur le territoire du Canton du Jura et de proposer des mesures susceptibles de l'améliorer.

Les investigations et propositions porteront notamment sur la mise en valeur de la production et la commercialisation. Le rapport final doit être transmis jusqu'au 31 mars 2011 au Gouvernement Jurasien. En 2010, la commission s'est rencontrée à 4 reprises à partir du 10 septembre 2010.

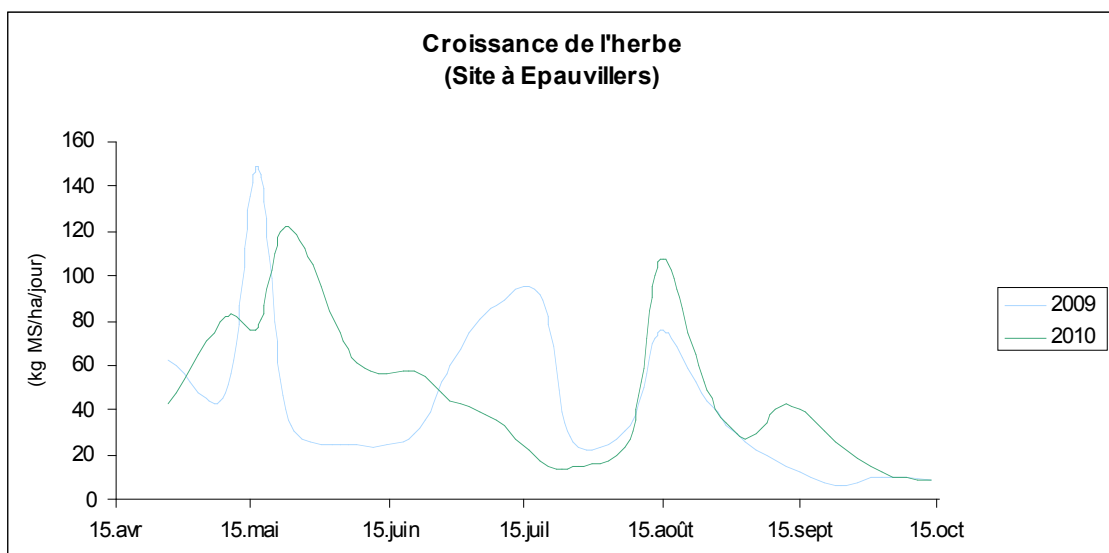
Relevés de croissance de l'herbe

Des relevés de croissance de l'herbe ont été effectués à l'aide d'un herbomètre (mesure de la hauteur compressée sous un plateau). Les résultats illustrés dans le graphique ci-dessous sont une moyenne de 2 prairies et 4 parcs pâturés. Les parcelles se situent à 800 m d'altitude sur un sol superficiel.

Avec la période sèche du printemps suivie d'un temps froid et pluvieux, le pic de croissance a été déplacé vers la droite. Cela reflète bien ce qu'on a pu observer au printemps dans les pâturages : peu d'herbe au départ, suivi d'un très grand pic de croissance. Le mois de juillet a été sec et peu de fourrage a été récolté à ce moment-là. La pluie, qui a fait son retour fin juillet, a comblé une partie du manque de fourrage récolté durant l'été et a assuré une bonne pâture d'automne pour le bétail. Le rendement calculé par rapport à cette courbe est de 86 dt MS / ha (69 en 2009).

Figure 10:

Croissance de l'herbe en 2010 sur le site d'Epauvillers.



Groupe de travail filière viande (projet interdomaine)

Ce groupe de travail mis sur pied fin 2008 à la demande des Chambres d'agriculture, a pour objectif principal d'essayer d'augmenter la valeur ajoutée de la production animale de l'agriculture régionale. Il est composé de cinq agriculteurs du Jura bernois et du Jura et est accompagné par une conseillère et un conseiller FRI. Le mandat du GT précise que les analyses du marché régional de la viande ainsi que les réflexions de ce groupe doivent favoriser l'émergence de projets novateurs, créateurs de valeur ajoutée pour la région, afin d'assurer une meilleure valorisation de la production primaire.

En 2009, le GT avait émis et discuté des pistes dont une partie devrait être concrétisée en 2010 et 2011. Le GT s'est donc réuni, en séance plénière, à deux reprises seulement durant l'année 2010 : une première fois en janvier afin de valider le rapport qui a été ensuite présenté aux Chambres d'agriculture et une seconde fois en décembre pour faire le bilan des actions entreprises durant l'année.

Dès le début de l'année, un groupe de trois, puis quatre producteurs de viande, accompagné par un conseiller FRI, a discuté de l'opportunité de vendre en direct de la viande fraîche au supermarché Casino à Courrendlin. Les producteurs ont tous obtenu les marques régionales «produit du terroir JU ou JB». Plusieurs rencontres ont eu lieu, dont une avec le directeur régional Casino, ainsi que le gérant du magasin. Un projet de charte permettant de garantir une qualité supérieure de la viande a été élaboré. Un essai de vente était prévu pour le mois d'octobre, mais il a malheureusement dû être reporté à 2011 en raison d'un changement de personne à la direction de Casino.

Une étude de marché a été réalisée par la FRI, début 2010, sur la vente directe. Elle a permis de constater qu'il y a un intérêt manifeste à développer la vente directe et les circuits courts tant pour les producteurs que pour les consommateurs. De plus, les analyses faites en 2009 par le GT avaient montré l'importance, d'une part, de la communication pour les filières régionales et, d'autre part, de la consommation de viande dans les collectivités (restaurants, hôpitaux, homes, parascolaire, etc.). C'est pourquoi un sujet de travail de diplôme (ou bachelor) a été élaboré, afin qu'une personne puisse avancer dans la concrétisation de ces idées. Ce travail intitulé «Développer des canaux de commercialisation pour la viande bovine dans la région du Jura et du Jura bernois» a été choisi par une étudiante de la HESA à Zollikofen. Elle a débuté sa recherche en décembre et devra présenter ses résultats au mois d'août 2011.

Durant l'automne, un membre du GT éleveur de Salers, a débuté un projet de vente directe avec quatre autres producteurs de la région. Le projet veut dynamiser la vente directe régionale de la race Salers. Le groupe de projet vise trois principaux canaux de vente qui sont les ménages privés, les restaurants et des collectivités publiques.

Projet parasites gastro-intestinaux des bovins : prévention et lutte par la gestion des pâtures et l'utilisation d'un champignon nématophage

Ce projet, mené en collaboration avec le FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique), a pour but d'élaborer des méthodes alternatives de prévention et de lutte contre les parasites gastro-intestinaux des bovins. Les essais se déroulent sur des exploitations agricoles et consistent, d'une part, à tester différentes manières de gérer les pâtures des jeunes bovins, afin de réduire la pression parasitaire. D'autre part, l'essai vise à vérifier l'efficacité d'un champignon nématophage (*Duddingtonia flagrans*) pour diminuer les larves de parasites dans des pâturages fortement infestés.

La 1^e phase de l'essai s'est déroulée durant la saison de pâture 2009 et était focalisée sur les méthodes de gestion de la pâture visant à diminuer la pression parasitaire : rythme de rotation, nombre de parcelles, autres animaux ou espèces broutant sur les mêmes parcelles, alternance avec la fauche, charge en bétail, etc.

La 2^e phase de l'essai s'est déroulée durant la saison de pâture 2010. La gestion de la pâture a été poursuivie sur deux fermes avec contrôle de l'infestation des génisses environ une fois par mois. Sur deux fermes où la pression parasitaire était restée trop élevée en 2009 malgré les mesures prises, un champignon nématophage a été administré aux génisses via un aliment distribué par un DAC (Distributeur Automatique de Concentrés) fonctionnant à l'énergie solaire. Sur chaque exploitation, deux groupes de 8 génisses ont été formés. Chaque groupe avait accès à une surface de pâture identique et à un DAC. Le groupe d'essai recevait un concentré additionné de spores de *Duddingtonia flagrans*

et le groupe de contrôle recevait le même concentré sans spores de champignon. Le statut parasitaire de ces génisses a été suivi en analysant des échantillons de bouses prélevés toutes les deux semaines durant toute la saison de pâture.

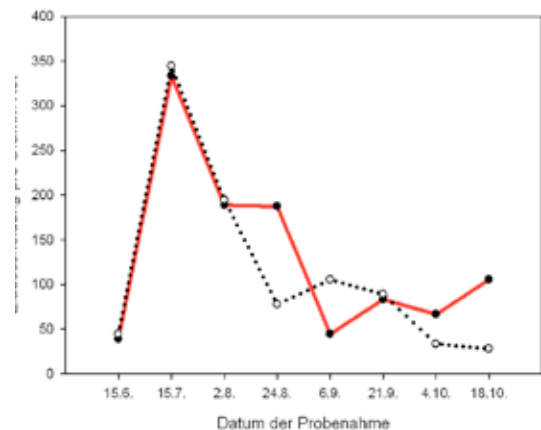
L'efficacité du champignon a également été testée en laboratoire. Des échantillons de bouses de génisses ayant reçu ou n'ayant pas reçu de champignon ont été mis en culture et on a quantifié les larves de parasites. Ces essais ont montré que, dans les bouses avec champignon, 96% à 98% des larves de parasites étaient éliminées par le champignon.

En pâture, l'efficacité du champignon n'a pas encore vraiment pu être démontrée au terme de la saison 2010 (voir graphique). Ces résultats sont probablement dus au fait que le champignon n'ait pas pu être distribué aux génisses dès le début de la saison de pâture, mais qu'à partir de la mi-juin. Il y a aussi lieu de préciser que les effets positifs du champignon ne seront visibles qu'à moyen terme. En effet, l'agent ne diminue pas directement les parasites chez les génisses, mais il diminue, de manière indirecte, le nombre de larves présentes sur la pâture et pouvant ré-infester les animaux.

Afin de vérifier l'efficacité du champignon en conditions de pâture, l'essai sera poursuivi en 2011 sur les deux fermes qui l'avaient déjà appliqué en 2010.



Des DAC solaires ont permis de distribuer de façon régulière et contrôlée l'aliment contenant des spores de champignon nématophag



Evolution, durant la saison 2010, du nombre d'œufs de parasites (par gramme de bouse) excrétés par des génisses qui avaient reçu de l'aliment additionné de spores du champignon Duddingtonia flagrans (trait pointillé), ou sans champignon (trait rouge).

3.4.5 Apiculture

La FRI collabore activement avec les deux fédérations d'apiculture du Canton du Jura et du Jura bernois.

Voici une liste des différentes activités dispensées en collaboration avec elles, en 2010.

- Conférence à Courtemelon sur l'élevage apicole en Suisse, par Mme Gabriele Soland, près de 130 personnes ont participé.
- Monitoring des pertes des colonies JU hiver 2009-2010 auprès de tous les apiculteurs du JU, avec publication des résultats dans la revue SAR.
- Participation financière dans le projet VERGERS+ réseau Baroche, 12 ha de semences seront payées par la FACJ avec l'aide de la Fondation Sur-La-Croix, soit CHF 15'000.–.
- Alerte varroa, programme d'aide aux apiculteurs sur la conduite du rucher, publication sur le site Internet de la FRI tous les mois.

- Cours pédagogiques pour les moniteurs dispensant les cours aux apiculteurs débutants.
- Cours d'apiculture pour débutants – FRI: 25 élèves ont suivi le cours.
- Cours formation complémentaire aux élèves de l'école d'agriculture: 16 élèves ont suivi le cours.
- Formation et recherche de jury pour la prochaine participation pour la dégustation des miels au Concours Suisse des produits du terroir. Approche de ALP pour une participation active à notre prochain concours.
- Rapprochement par l'intermédiaire de la FRI, entre les apiculteurs du Jura et du Jura bernois.
- Recherche de financement pour une étude scientifique (OFAG, Agroscope, FRI, apiculteurs) sur les effets de la floraison tardive d'engrais vert (phacélie) et répercussions sur l'hivernage des colonies d'abeilles. L'étude portera également sur l'hypothèse que ces engrais verts pourraient être toxiques pour les abeilles lorsqu'ils sont plantés à la suite de cultures traitées avec un insecticide de la famille des néonicotinoïdes.
- Etablissement d'un aide-mémoire législatif pour les apiculteurs.

3.5 Gestion d'entreprise et économie rurale

3.5.1 Mesures d'amélioration de la qualité des prestations

En 2009, les membres de l'équipe de direction ont conduit une réflexion visant une cohérence entre la mission de la FRI, les conventions de prestation signées par les Etats de Berne et du Jura, les prestations délivrées et les objectifs du point de vue du client final. Dans la foulée, les priorités suivantes ont été formulées concernant les prestations de conseil en gestion d'entreprise pour l'année 2010:

- Développement des compétences pour accompagner les processus de changement au-delà du diagnostic.
- Application des nouvelles règles et pratiques de la FRI en matière de transfert de patrimoine, appropriation du nouveau modèle de contrat, mise à disposition des conseillers et des clients d'un outil simple permettant de calculer la valeur d'usage du parc machines.
- Sensibilisation et accompagnement des futurs partenaires dans la mise en place d'un fonctionnement optimal de leur collaboration.
- Mise en place d'une procédure d'intervention efficace dans le cadre de la cellule de crise «FRI-ECR-CJA».

3.5.2 Prestations délivrées

En 2010, les conseillers de la FRI ont délivré 4'351 heures de conseil facturable dans le domaine de la Gestion d'entreprise (Tableau 37). Les travaux relatifs au financement et à la viabilité de projets de construction représentent le 29% de l'ensemble, alors que les conseils et expertises juridiques s'élèvent à 22%. Globalement, les conseils dans le domaine du transfert du patrimoine et l'accompagnement de formes de collaborations représentent 20% du total. L'accompagnement stratégique, les démarches d'assainissement financier, de recherche de fonds et de suivi de gestion s'élèvent ensemble à 16%.

Par rapport à la moyenne 2007-2009, le chiffre de 4'351 heures prestées est en hausse de 24%. En chiffre absolu, les augmentations les plus fortes apparaissent dans les tâches relatives aux conseils & expertises juridiques ainsi que dans les dossiers dont la finalité consiste à apprécier la viabilité de projets de construction. Au premier abord, la hausse des demandes en relation avec les projets de

construction est surprenante. La morosité de la situation, dans le marché du lait notamment, semble à priori plutôt de nature à dissuader les exploitants d'envisager des investissements importants. Pour un certain nombre d'exploitants, c'est l'inverse qui s'est produit. Au vu de l'évolution des prix, beaucoup d'agriculteurs ont fait le constat que le maintien des pratiques actuelles ne suffirait plus à dégager les liquidités suffisantes pour couvrir les besoins de l'exploitation et du privé. C'est dans ce contexte que de nombreux exploitants ont fait le choix de stratégies d'investissements.

Tableau 37 :

Prestations délivrées dans le domaine de la gestion d'entreprise.

	2007	2008	2009	Ø 2007-2009	2010	Part au total	Evolution Ø 07-09 à 2010 absolue	relative
Construction : financement-viabilité	920	1079	964	987	1244	29%	256	26%
Conseils & Expertises juridiques	660	623	553	612	960	22%	347	57%
Transfert patrimoine	381	577	467	475	512	12%	36	8%
Association - collaborations	394	434	238	356	332	8%	-23	7%
Orientation stratégique	297	236	316	283	327	8%	43	15%
Construction : croquis - plans - volumes - coûts est.	259	234	157	217	237	5%	20	10%
Assainissements financiers Recherches de fonds	228	169	202	200	228	5%	28	14%
Suivi de gestion	142	92	110	115	125	3%	9	9%
Autres	250	256	317	274	384	9%	109	40%
Total	3535	3703	3329	3522	4351	100%	829	24%

Si le temps de travail presté est un bon indicateur de l'activité de la FRI en matière de conseil en gestion d'entreprise, il ne donne pas d'information sur le nombre de dossiers actifs. En 2010, les conseillers en gestion de la FRI ont délivré des prestations sur 505 mandats différents. Ce chiffre est en hausse de 110 unités par rapport à la moyenne des années 2007-2009, soit une évolution de 28%.

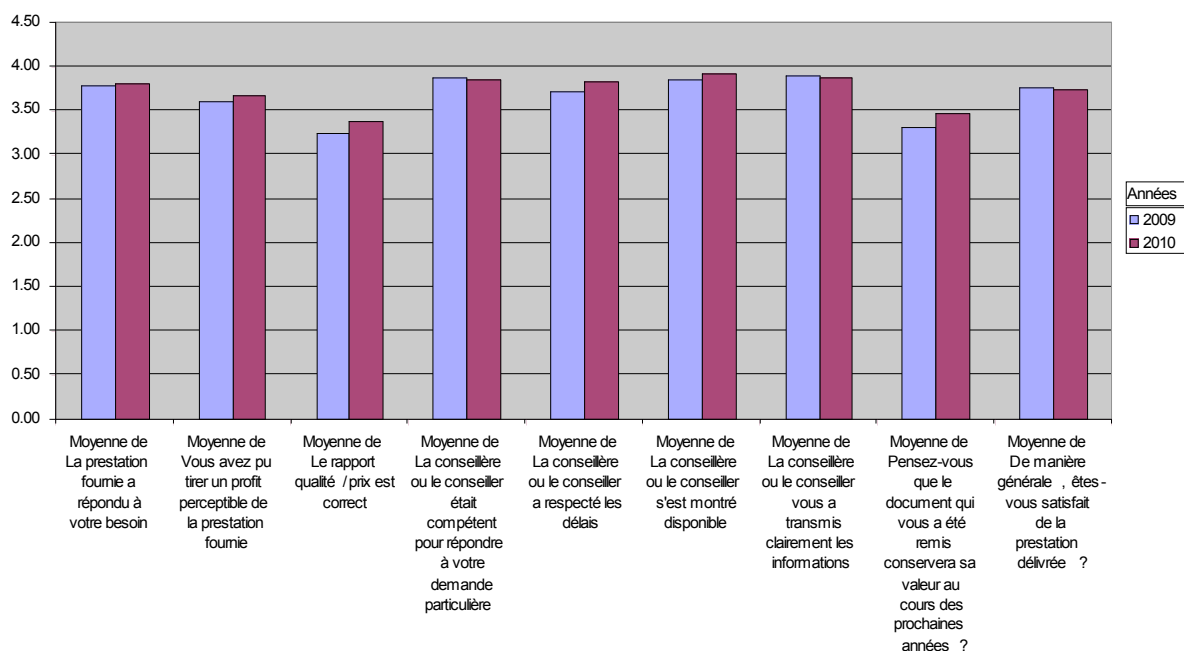
	2007	2008	2009	Ø 2007-2009	2010	Evolution Ø 07-09 à 2010 absolue	relative
Dossiers actifs	383	408	394	395	505	110	28%

3.5.3 Satisfaction des clients

La FRI a à cœur de délivrer des prestations de qualité qui soient compréhensibles et utilisables par nos clients. En 2010, nous avons reçu 100 formulaires d'évaluation complétés, alors qu'il y en avait 96 en 2009. La moyenne de toutes les appréciations atteint 3.73 (Figure 11), un niveau très proche de celui obtenu en 2009. Les affirmations sont notées de 1 à 4(1). Nous en concluons que nos prestations dans le conseil en gestion sont très appréciées de nos clients. Ces feed-back sont pour nous une incitation à maintenir un haut niveau qualitatif de nos prestations.

Figure 11 :

Satisfaction des clients dans le domaine de la gestion.



(1) 1 = pas du tout d'accord, 2 = plutôt pas d'accord, 3 = plutôt d'accord, 4 = tout à fait d'accord

3.5.4 Mise en perspective

L'analyse des prestations délivrées a mis en évidence une augmentation des heures prestées en 2010 à des clients de 24% par rapport aux moyennes 2007-2009, cela avec la même équipe.

Interprétation : globalement, les conseillers en gestion ont augmenté leur productivité.

En 2010, les conseillers en gestion ont été actifs sur 505 dossiers, soit 28% de plus qu'en moyenne 2007-2009, alors que les heures prestées augmentaient de 24% pour la même période.

Interprétation : le temps de travail par dossier est en baisse. Les outils et processus développés depuis plusieurs années au sein du DA Gestion améliorent la productivité du travail des conseillers, ce dont bénéficient prioritairement les clients.

Avec un indice de 3.73 sur 4, la satisfaction des clients est très élevée.

Interprétation : La qualité des prestations délivrées n'a pas souffert d'une charge en travail plus élevée assumée par les conseillers.

3.5.5 Expertises pour des tiers non agriculteurs

La FRI est régulièrement sollicitée pour fournir des conseils et/ou des expertises à des tiers non-agriculteurs. Il s'agit de propriétaires fonciers privés, de collectivités publiques, tribunaux ou d'autres institutions. Les demandes de la part de ces publics sont en augmentation. Les compétences, la connaissance du terrain et l'objectivité des collaborateurs de la FRI sont particulièrement appréciées.

3.5.6 Défis pour les conseillers en gestion de la FRI

L'agriculture du Jura et du Jura bernois vit les dernières années de la politique agricole 2011, prolongée jusqu'en 2013. Au vu des discussions actuelles, la future politique agricole qui entrera en vigueur dès 2014, il est très probable que l'actuel système des paiements directs soit fortement modifié. On pourrait assister à un déplacement de l'optimum relatif à l'utilisation des facteurs et moyens de production de chaque exploitation. En d'autres termes, les bonnes recettes d'aujourd'hui ne seront plus forcément celles de demain. Ce changement de contexte représente un défi pour les conseillers en gestion de la FRI. Il s'agira dès lors en particulier de :

- S'approprier les contours du futur nouveau système.
- Etre capable d'apprécier les impacts économique et financier du changement pour les exploitations individuelles.
- Identifier et vulgariser les pratiques qui généreront les meilleurs potentiels de revenu dans le nouveau contexte.

3.6 Produits du terroir

3.6.1 Gestion des marques « Spécialité du Canton du Jura » et « Jura bernois Produits du terroir »

Durant l'année 2010, la Commission interjurassienne pour la gestion des marques s'est réunie à 5 reprises. Elle a travaillé sur divers dossiers et a accepté, lors de ces séances, les points ci-dessous :

- Nouvelle ligne graphique. La Commission Interjurassienne pour la Gestion des Marques (CIGM) a accepté la ligne graphique qui a vu le jour au sein du comité de PR-PG.
- Mise en place du processus de certification des produits bénéficiant d'une des deux marques dès le 1er janvier 2010.
- Retrait de la marque. La marque pour l'ensemble des produits d'un bénéficiaire a été retirée à la suite d'un contrôle effectué par l'inspecteur des denrées alimentaires.
- Paniers "Spécialité du Canton du Jura". A la demande de Fromajoie SA, un nouveau concept est mis en place pour la confection des paniers Spécialité du Canton du Jura.
- Arrêt des activités de la Centrale de Loveresse. La Chambre d'agriculture du Jura bernois avec la CIGM ont décidé de ne plus déployer d'activité au travers de la Centrale de Loveresse. La confection des paniers du terroir a été reprise par l'Union des paysannes du Jura bernois.

Les règlements ainsi que le nouveau système de cotisations sont visibles sur les sites Internet (onglet: la marque, rubrique «règlement») www.terroir-juraregion.ch.

La Commission interjurassienne pour la gestion des marques a également intensifié ses efforts sur les axes suivants :

Certification des produits du terroir labellisés

L'année 2010 a permis de mettre en place le système de certification pour les deux marques. La CIGM a engagé pour cela un stagiaire qui a mis à jour les données des produits du terroir et permis ainsi d'envoyer chaque fiche certificative à l'organe de contrôle OIC (organisme intercantonal de certification). L'objectif souhaité est de certifier l'ensemble des produits au début de l'année 2011.

A fin 2010, il y avait 28 producteurs certifiés sur 65 producteurs au total. Nous serons certainement le premier canton romand à avoir terminé cette démarche certificative.

Pour obtenir le certificat délivré par l'OIC, le produit doit avoir subi un test organoleptique. La CIGM a pour cela organisé deux séances de dégustation : une en juin et l'autre en novembre. Les $\frac{3}{4}$ des frais inhérents à l'organisation et au bon déroulement des jurys ont été pris en charge par la commission des marques, ceci afin d'aider les producteurs dans cette phase de lancement.

Développer et dynamiser certaines filières

La notion de filière est étudiée au sein des marques, ceci afin de rassembler plusieurs producteurs pour la confection et la production de leurs produits. Cette démarche doit servir à dynamiser et à fédérer les acteurs qui agissent depuis la production jusqu'au consommateur.

Filière Toétché

Suite à l'assemblée de l'Association des paysannes jurassiennes du 15 avril 2010, il a été demandé à la Fondation Rurale Interjurassienne de chercher des pistes pour développer et coordonner la filière Toétché. Un groupe de travail a vu le jour afin de travailler sur cette problématique. Ce groupe s'est retrouvé à trois reprises durant l'année 2010. Il devrait faire des propositions concrètes début 2011 sur la mise en place d'une filière Toétché, notamment en ce qui concerne un cahier des charges, le prix de vente et la certification conforme au règlement de la marque «Spécialité du Canton du Jura».

Filière confitures

Afin de dynamiser et de développer la production des confitures dans la région, une réflexion a été menée.

Pour ce faire, une visite a été organisée chez Madame Ferber en France voisine. Cette entreprise est une référence en matière de confitures. Cela nous a permis d'analyser les points à développer pour améliorer la filière «confitures» dans notre région.

A la suite de cette visite, une séance a été agencée pour exposer la démarche que les marques aimeraient mettre en place. Il y a eu six productrices qui ont montré de l'intérêt. Suite à cet exposé, un essai sera mis en place début 2011, afin de tester le marché avec une communication commune.

A la suite de la période test, il sera élaboré une charte de qualité ainsi qu'une charte de confiance et de partenariat, entre les principaux acteurs de la filière.

Filière viande

Suite à la demande des Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois, il a été constitué un groupe de travail pour promouvoir la viande dans les magasins de proximité. Ce groupe composé de 4 producteurs s'est réuni à plusieurs reprises, afin de tenter de positionner la viande de producteurs chez Casino. Fin 2010, il y avait bon espoir, mais le projet a dû être repoussé pour des raisons de changements directionnel au sein de l'entreprise Casino. Nous espérons pouvoir mettre en place un concept durant l'année 2011.

Filière viande Salers

Un groupe de producteurs de viande Salers a fait la demande à la marque et a sollicité la FRI pour les aider à promouvoir leur concept. Un flyer promotionnel est à l'étude et devrait voir le jour durant le début de l'année 2011.

Augmenter la notoriété des marques régionales par une présence à des manifestations

Pour l'année 2010, les produits labellisés du Jura et du Jura bernois ont été présentés et commercialisés à l'occasion de manifestations. Mis à part le marché de Huttwil et de la Sichlete soutenus par «Das Beste der Région», les autres manifestations ont été organisées avec le soutien de Pays Romand-Pays Gourmand sous la forme de stands, de pintes ou de Villages gourmands. Ce dernier mode de manifestations est à revoir, car il a été constaté qu'il est très difficile, pour les producteurs, d'assurer une présence sur plusieurs jours et il apparaît que les ventes effectuées ne couvrent pas toujours les frais occasionnés.

Pour le Marché-Concours de Saignelégier, la Foire de Chaindon en collaboration avec Jura bernois Tourisme, le Comptoir delémontain et le Comptoir de Tramelan, les produits présentés ont été commandés directement à Fromajoie SA. Cette collaboration mise en place en 2009 a parfaitement fonctionné aussi bien pour les commandes initiales que pour les commandes complémentaires. Cette manière de faire améliore considérablement l'efficacité de cette promotion.

Durant le comptoir delémontain, les producteurs avaient également la possibilité de promouvoir leur production sur le stand. Une intervention sur les ondes de RFJ était proposée. Cette présence et cette intervention radiophonique étaient gratuites, car elles étaient financées par la CIGM. Les producteurs qui n'avaient pas de produits enregistrés chez Fromajoie SA pouvaient également en déposer durant toute la durée de la manifestation, ceci afin que le public puisse durant les 10 jours s'en procurer. Pour ces producteurs qui vendaient leurs produits, une marge financière de 15% était prélevée par la CIGM sur les ventes effectuées pour aider à financer la manifestation.

Pour la première fois, les produits du terroir du Jura et du Jura bernois étaient présents au Comptoir de Tramelan. Cette manifestation a permis au personnel de vente de donner toutes les informations souhaitées sur les marques et les produits labellisés. Il a été constaté qu'un nombre important de visiteurs ne connaît pas les marques du Jura et du Jura bernois.

Tableau 38:

Evolution des ventes sur les stands tenus par du personnel de vente

	2006	2007	2008	2009	2010
Marché Concours «stand»		CHF 7'389	CHF 9'441	CHF 9'557	CHF 10'865
Marché Concours «pinte»		CHF 6'757	CHF 8'869	CHF 7'461	CHF 9'710
Marché Concours (Total)	CHF 13'491	CHF 14'145	CHF 18'310	CHF 17'017	CHF 20'575
Comptoir delémontain	CHF 14'665	CHF 12'999	CHF 16'631	CHF 15'067	CHF 16'727
Foire de Chaindon	CHF 2'028	CHF 3'359	CHF 3'600	CHF 6'093	CHF 4'186
Comptoir de Tramelan					CHF 1'950
Totaux	CHF 30'184	CHF 30'504	CHF 38'541	CHF 38'177	CHF 43'438

Il est intéressant de voir l'évolution positive des ventes lors des manifestations (+ 14% entre 2009 et 2010). Cependant, malgré ces bons résultats ce domaine d'activités reste déficitaire (location de stand + personnel de vente + matériel).

Durant 2010, il y a eu également la mise sur pied d'un stand de présentation des produits «phares» lors de la manifestation organisée par l'Association Broquet-Leuenberger, à Movelier, pour leur 15e anniversaire. Une promotion a également été mise sur pied durant le Salon de la Formation professionnelle à Delémont.

Intensifier les collaborations via les plates-formes Pays Romand-Pays Gourmand et Les Délices de la Région

Les Délices de la Région

En 2010, la marque «Spécialité du Canton du Jura» intègre la plate-forme régionale «DBR». De cette manière, toute la communication suisse allemande passe par cette plate-forme. Une participation à différentes foires en Suisse allemande est proposée aux producteurs du Jura et du Jura bernois. Malheureusement, très peu de producteurs se sont intéressés pour des manifestations dans cette région.

Pays Romand-Pays Gourmand

Une nouvelle charte graphique a vu le jour en 2010. Elle définit le visuel commun à toutes les marques romandes. Mise en place par la FRI, les deux marques régionales «Spécialité du Canton du Jura» et «Jura bernois Produits du terroir» seront les premières à l'utiliser dans le domaine de la promotion et de la communication pour la commercialisation des produits. Une mise à jour du site Internet est en cours de réalisation, afin de ne proposer qu'un seul site et, ainsi, améliorer l'efficacité pour promouvoir les produits labellisés. Cette communication unique doit permettre de renforcer la présence des marques régionales dans les différentes manifestations et de les faire mieux connaître.

Les producteurs ont été sollicités afin de participer individuellement à différentes manifestations. Il s'agit du Marché Paysan à Loveresse, de la Foire aux saveurs à Moutier, du SnowUp à Saignelégier et Tramelan, de Bassecourt les rues, de la Braderie de Porrentruy. Pour ces différentes manifestations, une aide financière des marques était proposée. Ce concept permet entre autre de mieux faire connaître les producteurs et de présenter leurs produits. Il faut cependant souligner la faible participation des bénéficiaires pour ce genre de manifestations.

Présences en collaboration avec des partenaires

La Semaine du Goût à Courtemelon, le Salon Suisse des Goûts et Terroirs à Bulle et l'Olma à St Gall (en collaboration avec le projet Enjoy Switzerland) ont permis de promouvoir les produits labellisés par un partenaire indépendant.

Développer de nouveaux canaux de distribution

Concept paniers

Les paniers du terroir du Jura bernois sont confectionnés par Madame Mariann Liechti de Tramelan, sous l'égide de l'Union des paysannes du Jura bernois et Jura bernois Tourisme. Le flyer a été réédité en 2010 et distribué par l'intermédiaire des Offices du tourisme du Jura bernois et sur le stand lors du Comptoir de Tramelan, ainsi que divers autres canaux.

En ce qui concerne les paniers de la marque «Spécialité du Canton du Jura», ils sont confectionnés par Fromajoie SA et par Madame M. Fleury de Alle. Il est à noter que Fromajoie SA n'a plus le temps nécessaire à disposition pour la réalisation d'importantes commandes. La CIGM a décidé, dans sa séance de décembre, d'offrir la possibilité à tous les producteurs de confectionner des paniers «Spécialité du Canton du Jura». A cet effet, une charte a été réalisée. Ce nouveau concept se mettra en place au début de l'année 2011. L'évolution de ces paniers est réjouissante avec une nette augmentation du chiffre d'affaires par rapport à l'année 2008 (voir tableau 39 ci-dessous).

Tableau 39 :

Evolution des ventes de paniers du terroir.

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Jura	CHF 5'337	CHF 8'920	CHF 4'139	CHF 8'940	CHF 19'678	CHF 10'820 (5'800 et 5'020)
Jura bernois	CHF 36'000	CHF 50'000	CHF 30'000	CHF 48'461	CHF 54'900	CHF 52'486



Mesures publicitaires

Plusieurs annonces publicitaires ont paru dans différentes revues spécialisées et parutions régionales. Des interventions sur les ondes de RFJ durant le Comptoir delémontain ont été mises à disposition des producteurs-trices présents sur le stand.

Points de vente

Un partenariat avec l'Association des Mini-Marché initié en 2009 s'est poursuivi en 2010. Après une phase test auprès de 5 commerces du Jura et du Jura bernois plusieurs commerces de détail ont souhaité participer à cette promotion de produits du terroir. Afin de renforcer la notoriété des produits du terroir labellisés dans les commerces de détail, une représentante commerciale, Mme Catherine Bron, a été engagée par la FRI pour un poste à 25%. Son cahier des charges prévoit d'établir un lien étroit entre les producteurs, Fromajoie SA, la FRI et les commerces de détail, mais également d'effectuer des animations dans ces différents points de vente. En effet, il a été constaté qu'une promotion sur les points de vente augmentait les ventes des produits.

Plateforme de commercialisation

Des contacts réguliers sont entretenus avec Fromajoie SA afin de permettre aux producteurs du Jura et du Jura bernois d'écouler leurs produits labellisés par ce canal de distribution. L'entreprise Fromajoie compte près de soixante distributeurs. De ce fait, la distribution des produits du terroir est bien représentée dans l'Arc jurassien. Chaque producteur a la possibilité de discuter directement

avec l'entreprise Fromajoie, et de définir les modalités de commercialisation. Les responsables de Fromajoie SA, Mme et M. Ottiger, souhaitent remettre leur entreprise. Plusieurs personnes sont intéressées et il sera très important de garder les excellents rapports établis durant ces années avec la nouvelle direction.

Nouvelle ligne graphique

L'année 2010 a été une année charnière avec la mise en place de la certification et du nouveau règlement. En 2011, la nouvelle charte graphique sera mise en place et renforcée. La certification de tous les produits sera terminée et, par conséquent, tous les produits labellisés seront certifiés. Avec le Concours suisse des produits du terroir en 2011, une bonne communication doit permettre de renforcer considérablement la notoriété des marques régionales et ainsi en augmenter les ventes.

Il est important, pour les produits du terroir, d'être vus et reconnus par les consommateurs. Pour cela, la commission des marques a désiré développer un visuel commun aux produits labellisés. Fin 2010 les premiers visuels ont vu le jour.

Nous espérons que cela permettra aux produits du terroir des deux marques d'être positionnés au niveau marketing.

Voici quelques exemples :



Exemple de promotion et communication pour la filière confitures



Exemple de communication et promotion pour le lait et affiche promotionnel au Centre des Loisirs à Saignelégier

3.6.2 Autres dossiers

Cours «Vente directe»

Un cours «Vente directe» a vu le jour, cette année 2010, et a rencontré un vif succès. Ce sont 12 paysannes qui se sont inscrites à ce module. Dix ont passé l'examen en vue d'obtenir ce module qui compte pour l'examen du brevet de la paysanne. Neuf des candidates inscrites ont réussi le module.

Ce cours s'est voulu dynamique et pour cela, plusieurs intervenants FRI et externes ont participé à sa réussite. Les compétences de chacun des enseignants ont été très appréciées. En effet, des informations sur l'autocontrôle, l'approche du client, les éléments de marketing, le calcul du prix de vente ainsi que les aspects légaux ont été dispensés afin de mettre en place un projet grâce à un Business plan.

Ce cours a comporté huit sous-modules :

- Présentation. Motivations. Quel projet?
- Cas concrets de points de vente.
- Promouvoir les produits.
- La législation pour la transformation et la vente de produits.
- Approche économique.
- Le contexte.
- Relations avec le client.
- Etude de projet - Mise en situation.

Il est possible de télécharger les différents supports de cours sur : www.frij.ch → Zone abonnés → formation continue - Produits du terroir.



Etude de marché sur la vente directe et les circuits courts

Entre décembre 2009 et avril 2010, une étude de marché a été lancée dans la région du canton du Jura et du Jura bernois. L'étude de marché s'est déroulée en 3 étapes.

Tout d'abord, une recherche documentaire a été effectuée sur les initiatives de l'agriculture contractuelle pour l'ensemble de la Suisse romande.

Suite à cela, une étude qualitative « producteurs » a été effectuée et pour ce faire, 10 agriculteurs actifs dans la vente directe ont été interviewés. Il était question d'en savoir plus sur leurs motivations, leurs succès, leurs contraintes ainsi que leurs perspectives. Puis, une étude quantitative a été initiée en interviewant quelque 350 consommateurs, afin de comprendre leurs besoins, leurs attentes, leurs habitudes et leurs comportements en matière d'achat et vis-à-vis des produits régionaux. L'étude a débouché sur les conclusions suivantes :

Les producteurs

Ils sont satisfaits de leur situation, mis à part quelques améliorations en lien avec leurs infrastructures (stockage, conditionnement, etc.) qui n'est pas toujours optimale ou pratique, ainsi qu'une charge de travail conséquente. Ils sont prêts à augmenter leur production et à élargir leur offre. Les producteurs émettent aussi le souhait de collaborer avec d'autres prestataires et, également, d'essayer d'autres canaux afin de diversifier leur offre. Enfin, ils s'interrogent sur l'intérêt des consommateurs pour l'agriculture contractuelle de proximité dans une région rurale par opposition à l'intérêt citoyen. Toutefois, ils sont prêts à envisager de se lancer pour l'ACP (Agriculture contractuelle de proximité) s'il y a de l'intérêt du côté des consommateurs.

L'étude « consommateurs » relève des éléments intéressants sur l'intérêt pour des produits de proximité :

- Sur 350 personnes interrogées, le 95% déclare une préférence à prix égal au panier de l'agriculteur-trice de la région par rapport à celui de la grande surface.

Les consommateurs

Les consommateurs et les consommatrices sont intéressés par les produits régionaux. Il faut pour cela un bon positionnement des produits fermiers, ainsi que des produits de l'agriculture biologique.

Les consommateurs consentent à payer plus dès le moment où ils perçoivent une différence.

Conclusion

L'étude donne ainsi des pistes pour mieux cibler la communication via les consommateurs. Elle confirme surtout une opportunité de développer les circuits courts dans la région et incite à réfléchir :

- Aux possibilités d'améliorer le « confort » des consommateurs.
- A mieux communiquer les avantages et la valeur des produits régionaux.
- Au développement d'une collaboration plus intense entre producteurs, qu'ils soient de l'agriculture biologique et/ou non biologique.
- A développer la vente à distance à travers l'Internet (cybermarché).
- A lancer une initiative d'agriculture contractuelle.

Afin de confirmer cette opportunité, des mesures concrètes (actions promotionnelles, projets pilotes, etc.) vont être mises en place dans le courant de l'année 2011-2012 avec le soutien de la Fondation Sur-La-Croix.

Les différentes mesures visant à améliorer l'accès aux circuits courts et à la vente directe sont en concordance avec l'actualité politique et agricole de notre pays.

La FRI est certaine que ces mesures seront utiles pour les agriculteurs en ce qui concerne les améliorations de la vente directe et pourront ainsi contribuer au développement des circuits courts dans la région du Jura et du Jura bernois.

3.6.3 Projet Interreg: Interreg IVa «Création de valeurs dans les territoires par des Appellations d'Origine Contrôlée (AOC)»

Qu'est-ce qu'INTERREG ?

Le but d'INTERREG (Source : www.regiosuisse.ch) est d'exploiter au mieux les potentiels transfrontaliers et de réduire autant que possible les obstacles induits par la frontière, qui compliquent le développement intégré des régions transfrontalières en territoires économiquement et socialement forts, favorisant également le respect de l'environnement.

Le Projet

Le projet INTERREG IVa sur les AOC fromagères (www.interreg-aocfromages.org) vise à renforcer les échanges transfrontaliers existants, à les compléter et à rassembler des filières avec un cadre commun en interaction avec un même territoire.

L'objectif de ces échanges est de consolider et de développer les politiques et les projets de ces filières en matière de création de valeurs (économiques et non-économiques) pour elles-mêmes et pour leur territoire.

En outre, le présent projet INTERREG IVa vise à exploiter au mieux les potentiels suisses et français pour les signes officiels de qualité AOC / IGP fortement présents dans les deux pays.

La Fondation Rurale Interjurassienne est en charge d'une étude qui a pour objectif de connaître la perception des AOC / IGP chez les consommateurs et les professionnels de la branche. Plus précisément, cette investigation cherche à savoir :

- Si ces deux groupes de protagonistes ont la même perception de l'image des AOC / IGP ?
- Quels sont les éléments qui définissent un produit AOC selon les consommateurs et les professionnels de la branche ?
- Etc.

Objectifs de l'étude

Dans le cadre de la présente étude, il est proposé d'aborder la question de l'image des AOC / IGP chez les professionnels et les consommateurs. Ainsi, il est question :

- D'identifier les critères relatifs de perception de l'image des AOC et des IGP du point de vue des professionnels des filières dans un premier temps.
- Dans un deuxième temps, il s'agira de confronter ces critères auprès des consommateurs afin de voir s'il y a des similitudes et des disparités.

En outre, cette recherche se propose de repérer les points communs et les décalages de perception des AOC et des IGP entre les professionnels de la branche et de comparer cette perception à celle des consommateurs.

Ainsi, cela permettra :

- De mettre en lumière les représentations du produit à l'intérieur même d'une filière.
- De confronter ces représentations avec celles des consommateurs.
- D'identifier les paradoxes.
- De relever les points forts et les points faibles en termes d'image.

Ainsi, l'étude se déroulera durant l'année 2011 et intégrera d'autres partenaires comme AGRIDEA. Les informations portant sur les résultats de l'étude seront disponibles auprès de la FRI.

3.6.4 Projet VERGERS+ transformation

L'idée de ce projet global VERGERS+ consiste à développer et promouvoir la filière de mise en valeur économique des vergers et des produits des vergers, ainsi que ceux des ruchers, et plus globalement de l'ensemble des produits du terroir, à l'intention d'une clientèle régionale et touristique.

Ce projet ambitieux de dynamiser la transformation et la commercialisation des produits issus des vergers haute tige est soutenu par la Chambre jurassienne d'agriculture. Une demande d'aide financière auprès de l'OFAG et du service de l'économie rurale a été déposée fin 2010.

Ce sont près de 100 producteurs pour le canton du Jura et la région du Jura bernois qui ont été contactés afin d'exposer l'idée du projet. Une trentaine de producteurs intéressés, désire participer d'une manière ou d'une autre au développement de la transformation et de la commercialisation des produits issus des vergers haute tige. Un groupe de pilotage a vu le jour et comprend 9 participants.

Le maintien et le développement des vergers haute tige dans le Jura et le Jura bernois fait l'objet d'un projet global ayant pris le nom de projet VERGERS+.

L'objectif prioritaire de la partie du projet VERGERS+ qui fait l'objet de l'étude préliminaire est de créer de la valeur ajoutée pour l'agriculture régionale. Dans un contexte agricole difficile, où le revenu agricole s'étiolle, la nécessité de le consolider par des revenus complémentaires issus de la diversification s'avère utile, nécessaire, voire cruciale pour certaines exploitations.

Fort de ce constat et de la volonté politique de voir une agriculture de proximité perdurer, ainsi qu'un renforcement de l'autosuffisance alimentaire, il paraît des plus opportuns de mettre en valeur un capital existant (et amorti) – les vergers traditionnels – afin d'en tirer un revenu supplémentaire.

Constats

Tableau 40:

Recensement des arbres fruitiers à haute tige de 1951 – 2001.

Recensement des arbres fruitiers haute tige (source: OFAG)			
Année	Jura	Jura bernois	Suisse
1951	242'000	112'168	13'586'910
1961	221'500	97'305	11'214'153
1971	160'250	62'814	6'867'452
1981	99'000	28'328	4'777'816
1991	85'000	20'514	3'560'338
2001	67'499	16'234	2'628'849

Sur le territoire Suisse, le nombre d'arbres est passé de 13,6 millions en 1951 à 2,9 millions en 2001 (-79%). Pour exemple, sur le territoire du canton du Jura, ce nombre est passé de 242'000 à 67'000 durant les mêmes années (-73%).

Description de l'idée du projet

Le fondement même du projet est celui de créer de la valeur ajoutée pour l'agriculture régionale. En effet, le contexte agricole actuel est difficile. Le revenu agricole s'étiole et la nécessité de consolider celui-ci par des revenus complémentaires, issus de la diversification, s'avère utile, nécessaire, voire cruciale pour certaines exploitations.

Fort de ce constat et de la volonté politique de voir une agriculture de proximité perdurer ainsi qu'un renforcement de l'autosuffisance alimentaire, il paraît des plus opportuns de mettre en valeur un capital existant – les vergers traditionnels – afin d'en tirer un revenu supplémentaire.

L'idée du projet consiste à développer et promouvoir la filière de mise en valeur économique des vergers et des produits des vergers, ainsi que ceux des ruchers, et plus globalement de l'ensemble des produits du terroir, à l'intention d'une clientèle régionale et touristique. Cette idée est réalisée par :

- La création d'un pôle central de vente, de promotion et de démonstration pour tous les produits de l'arboriculture, de l'apiculture et des produits du terroir du Jura et du Jura bernois. Ce pôle est créé par le développement d'une structure déjà existante.
- Le développement d'un réseau secondaire de prestataires, lieux de vente et de démonstrations pour ces mêmes produits, sur la base de lieux déjà existants (pressoirs, distilleries, ruchers, arboriculteurs, agriculteurs pratiquants la vente directe).
- La création ou le développement d'une ou plusieurs manifestations annuelles en lien avec les vergers, les fruits et le miel.
- Le développement des synergies avec les offres touristiques et agritouristiques existantes dans le Jura et le Jura bernois, ainsi qu'en Franche-Comté.

Conclusion

Cette étude a permis de déposer une demande d'aide financière auprès du Canton du Jura et de l'OFAG. Cette première évaluation comptable du projet est encourageante pour la suite de sa réalisation. Basée sur des chiffres connus, elle permet d'affirmer que des investissements sont possibles dans les trois variantes étudiées. A première vue et compte-tenu des objectifs du projet, une variante se dégage, c'est celle que privilégient les producteurs.

Le dossier a été déposé auprès de l'OFAG, qui a montré un vif intérêt, en fin d'année. Ce projet est soutenu par la Chambre jurassienne d'agriculture.

Cette étude préliminaire a fait l'objet d'une présentation auprès du Service de l'économie rurale du canton du Jura lors d'une séance organisée, à cet effet, le 21 juin 2010. En l'état actuel du contenu du projet, ce service y apporte son plein et entier soutien. Une demande de renseignements conjointement avec l'OFAG a été demandée.

3.6.5 Emission radiophonique « Minute des terroirs »



L'émission «Minute des terroirs» met les produits régionaux sous les feux de la rampe. Elle est diffusée chaque semaine sur les ondes de RFJ et RJB (les matins des mardi, jeudi et samedi), à écouter aussi sous www.rfj.ch et www.rjb.ch. Les produits retenus en priorité sont ceux qui se sont distingués lors d'un Concours suisse des produits du terroir ou qui portent une marque régionale «Spécialité du Canton du Jura» ou «Jura bernois Produits du terroir».

L'émission de 90 secondes est diffusée sous la forme d'une visite chez un/e producteur/trice par un journaliste, emmené en découvertes par un/e collaborateur FRI. Les émissions sont réparties sur le Jura et Jura bernois, en fonction des demandes, des nouveautés et du nombre d'exploitations de chacune des régions. Les producteurs peuvent annoncer leurs nouveautés ou tout produit pouvant faire l'objet d'une émission radiophonique. «Minute des terroirs, avec la Fondation Rurale Interjurassienne» est un partenariat non financier entre FRI, RFJ et RJB, la FRI mettant à disposition le personnel, la logistique et les contacts avec les producteurs. Entre 3 et 14 émissions sont enregistrées par demi-journée de visite chez les producteurs d'une région.

3.6.6 Ateliers du goût pour enfants

La FRI a préparé et coordonné les Ateliers du goût qui ont accueilli 1'200 enfants autour de 4 Ateliers réalisés du 8 au 22 septembre 2010, par des professionnels (agriculteurs formés à l'animation de groupe, fromager, boulanger, animateur From'mobile), en collaboration avec la Ville de Delémont et la Croisée des loisirs à Delémont. Le budget CHF 28'000.– a pu être financé par le soutien de Loterie romande, Croisée des loisirs, Fondation O2, Banque cantonale du Jura, Manor, Ecole à la ferme, Tête de Moine AOC, Producteurs suisses de lait.

Les classes de 1e à 3e années, puis 4e à 6e années ont pu suivre gratuitement 2 heures de découvertes gustatives autour des produits agricoles suisses et sont reparties avec une pomme et un produit laitier mis à disposition par les partenaires.

3.6.7 Groupe de travail Motion Thentz et Postulat Roy

Suite au dépôt d'une Motion et d'un Postulat concernant les produits du terroir, le Gouvernement Jurassien a nommé un groupe de travail, afin d'analyser la faisabilité pour les institutions cantonales de se fournir en produits du terroir labellisés et de porter une réflexion sur la possibilité de mettre en place une structure pour les produits régionaux.

Ce groupe s'est réuni à trois reprises durant l'année et doit rendre un rapport en juin 2011.

3.6.8 Concours suisse des produits du terroir

Concours

La FRI a mis en place la 4e édition du Concours suisse et préparé la communication, par exemple www.concours-terroir.ch. Le règlement suisse a été revu en collaboration avec les 4 marques supra-régionales suisses. Les jurys ont été sollicités pour l'organisation de 3 dégustations au titre de certification pour les marques régionales du Jura, du Jura bernois et du canton de Vaud.

Concours suisse des produits du terroir
Schweizer Wettbewerb der Regionalprodukte
Concorso svizzero dei prodotti regionali

2011

Marché & Concours suisse des produits du terroir
1 et 2 octobre 2011
Delémont-Courtemelon

Hôtes d'honneur:
Zürich Royaume du Maroc

Bienvenue au marché et au Concours suisse des produits du terroir. Pour la quatrième fois Delémont vous accueille dans son cadre naturel et idyllique. Vous découvrirez que chaque région de Suisse recèle des merveilles de goûts tous réunis sur le Marché & Concours suisse des produits du terroir.

Sous le patronnage de:

Das Beste der Region
alpinAVERA
GENUSS AUS DER REGION

Marché dégustation: plus de 150 stands Ateliers du goût
Concours suisse de produits du terroir

www.concours-terroir.ch | Samedi 1er octobre 11-18h, Dimanche 2 octobre 9-17h.
Organisation: Fondation Rurale Interjurassienne | 2852 Courtételle

3.6.9 Promotion du cheval

Le Gouvernement de la République et Canton du Jura a créé une «Commission temporaire chargée d'étudier les mesures à prendre en matière d'élevage chevalin pour améliorer la rentabilité de cette branche de production». La Commission s'est réunie à huit reprises en plénum et d'autres séances, en groupes restreints, ont également eu lieu. La Fondation Rurale Interjurassienne est intervenue à différents niveaux, notamment dans l'élaboration et la rédaction du rapport et par l'analyse approfondie des données économiques de l'élevage chevalin.

Le rapport de la commission a été déposé avec succès en septembre 2010 au Gouvernement jurassien.

Viande chevaline

Le développement de la marque de garantie «Original viande chevaline suisse» a été particulièrement réjouissant en 2010. La collaboration avec le distributeur Prodega a pu être consolidée avec la commercialisation de plus de 100 poulains à l'automne 2010. Dans le cadre de cette collaboration, la notoriété de la marque a pu être renforcée grâce à une communication au niveau national dans le secteur de la restauration professionnelle.

La nouvelle demande, créée par ce distributeur sur le marché suisse, a permis, pour la deuxième année consécutive, de majorer les prix à la hausse au niveau national pour la viande de poulain. Cependant, les prix devraient être majorés de plusieurs francs pour rendre l'élevage de poulains économiquement intéressant. Un grand travail reste donc à faire.

3.6.10 Promotion de l'agriculture biologique

Projab

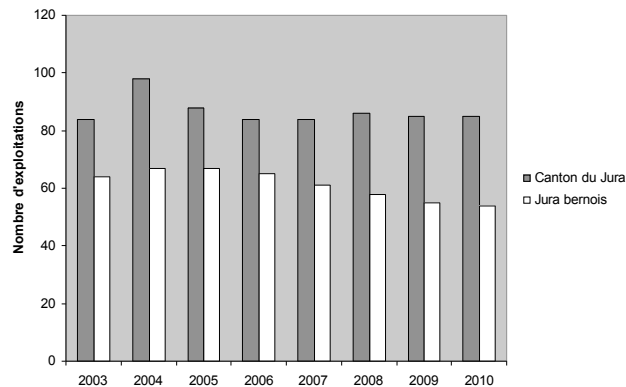
Le comité de pilotage, nommé PROJAB (Promotion de l'agriculture biologique dans le Jura et le Jura bernois), a pour mission de promouvoir l'agriculture biologique dans le Canton du Jura et le Jura bernois. De nombreuses activités ont été mises en place, notamment dans le secteur de la promotion et de la distribution. Par le conseil et la formation, l'agriculture biologique a consolidé son statut au niveau de la base et des différentes instances. Aujourd'hui, compte tenu de l'évolution des marchés et de la politique agricole suisse, une redéfinition de la vision de l'agriculture biologique interjurassienne s'imposait. La réalisation de cette vision a principalement occupé PROJAB durant l'année 2010, vision qui sera mise en consultation au printemps 2011 auprès des organisations et différents services concernés.

Le développement de l'agriculture biologique dépend principalement de l'évolution du marché. La croissance du marché bio en Suisse est liée à l'augmentation de la demande. Cette demande supplémentaire ne profite aujourd'hui que partiellement à l'agriculture biologique suisse. L'agriculture interjurassienne a une carte à jouer dans certains secteurs de production. Le concept de développement de l'agriculture biologique de PROJAB propose des objectifs stratégiques dans les domaines centraux des marchés, de la production, de la transformation, ainsi que de la formation et du conseil afin d'atteindre la vision définie à l'horizon 2015. Celle-ci vise une augmentation de 50% du nombre des exploitations agricoles biologiques dans le Canton du Jura et le Jura bernois. Les différentes mesures proposées par PROJAB renforcent et complètent le plan d'action appelé «Offensive Bio» introduit par Bio Suisse. Elles sont conçues pour soutenir le développement de l'agriculture biologique et des denrées alimentaires biologiques.

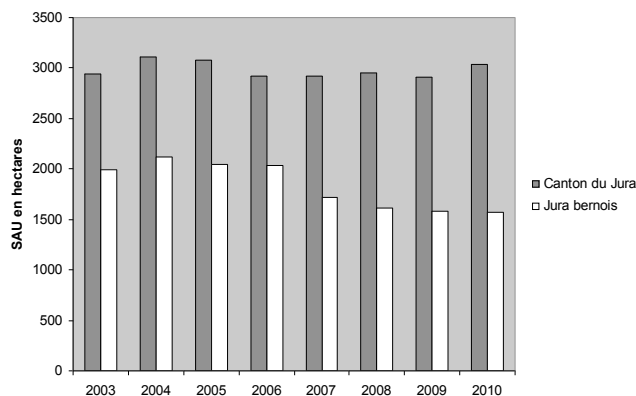
La mise en place d'un concept de développement de l'agriculture biologique par PROJAB vise une augmentation de la valeur ajoutée liée au mode de production biologique dans l'agriculture du Canton du Jura et du Jura bernois. Cette vision est centrée sur une agriculture qui produit des denrées alimentaires authentiques et saines. Pour y parvenir, le nombre d'exploitations agricoles en production biologique devrait augmenter de 50% d'ici la fin de l'année 2015. La référence de départ étant le début de l'année 2010. A cette date, le Canton du Jura comptait 85 exploitations agricoles biologiques et le Jura bernois 54.

Figure 12:

Evolution du nombre d'exploitations agricoles bio dans le Canton du Jura et le Jura bernois entre 2003 et 2010.

**Figure 13:**

Evolution de la SAU bio dans le Canton du Jura et le Jura bernois entre 2005 et 2010.



(Sources : ECR - 2010 et GELAN - 2010)

Outre la réalisation de la nouvelle vision de l'agriculture biologique, PROJAB a accompagné et coordonné les différents projets suivants :

Activités de promotion

PROJAB coordonne une partie des activités de promotion de Bio Jura (marchés, marché bio de Saignelégier, Saveurs de Saisons et autres projets).

Des prestations de conseil sont également fournies à des agriculteurs, notamment pour la recherche et le développement de marchés.

Aviculture

PROJAB joue un rôle déterminant dans le développement de l'aviculture biologique et a contribué, durant ces cinq dernières années, à la création de six poulaillers de production d'œufs biologiques et d'élevage, pour une capacité totale d'environ 15'000 places poules pondeuses.

Prêts cantonaux à la transition à l'agriculture biologique

Le Service de l'économie rurale du Canton du Jura, sous l'impulsion de PROJAB, a mis en place et maintenu un soutien financier sous forme d'un prêt cantonal sans intérêt forfaitaire de CHF 40'000.– et remboursable sur huit années pour les exploitations agricoles qui démarrent en mode de production biologique.

Agritourisme

PROJAB est un accumulateur d'idées qui a permis à un de ses membres d'initier un projet de développement régional « Les chemins du bio ».

Produits laitiers / Florilait SA

Florilait a pour tâche de mettre en valeur le lait biologique interjurassien en collaboration avec les partenaires régionaux (production, transformation, distribution). L'accompagnement de Florilait dans sa phase de développement et de consolidation fait partie intégrante des projets accompagnés par PROJAB.

L'année 2010 aura mobilisé toutes les énergies pour résoudre les problèmes techniques et de qualité du produit phare de la société «Le Petit Jura». La production de fromage à pâte molle, dans les structures comme nous les connaissons dans notre région, reste un grand défi. Ce n'est qu'à la fin du quatrième trimestre 2010 qu'il aura été possible de retrouver le Petit Jura dans les rayons de la grande distribution.

Les ventes du fromage à pâte mi-dure «Moron bio» ont été réjouissantes puisqu'elles ont connu une forte croissance durant l'année écoulée, notamment grâce aux différentes activités de promotion qui ont été menées au niveau national en collaboration par Bio Suisse.

Les différentes expériences accumulées par Florilait montrent à quel point il est difficile, pour une nouvelle société, de s'affirmer sur ce marché au niveau national. Le choix stratégique de la société de ne pas intervenir au niveau de la production reste fondamentalement juste, mais pose certains problèmes de positionnement qu'il faudra résoudre rapidement.

Promotion Bio Jura

Projet de promotion des produits régionaux initié par l'Association Bio Jura et géré par la Fondation Rurale Interjurassienne

Le projet Promotion Bio Jura est mis en œuvre depuis l'année 2008 et l'année 2010 sera la dernière édition. En effet, de concert avec Bio Jura et la Fondation Rurale interjurassienne, il a été décidé de ne plus reconduire le projet.

Groupe de coordination

Le groupe s'est réuni à cinq reprises, soit les 1er février, 8 mars, 20 avril, 24 août et 15 décembre 2010. Il s'est investi particulièrement dans :

- La gestion de l'organisation relative à la tenue des marchés et des dégustations.
- L'étude d'un éventuel intérêt des producteurs, à adhérer aux marques «Spécialités du canton du Jura» ou «Produits du terroir du Jura bernois».
- La conception d'un autocollant publicitaire.
- Le contact avec des distributeurs potentiels.
- La suite à donner au projet et la consolidation de l'après-projet.
- L'évaluation des activités de l'année.

Planification des manifestations en 2010

Les marchés suivants ont été investis en 2010:

- Foire de Lucelle du 9 mai.
- Promotion et dégustation au Centre Coop de Bassecourt des 4 et 26 juin.
- Promotion et dégustation au Magasin Verse de Bienne des 11 et 12 juin.
- Marché-Concours de Saignelégier des 7 et 8 août.
- Marché de Loveresse du 16 octobre.
- Marché Paysan de Moutier du 4 décembre.
- Marché de Noël de Saignelégier du 11 décembre.

Un marché à la ferme était prévu à Pâques 2010. Malheureusement, il a dû être annulé suite à des problèmes de santé de l'agriculteur.

La participation aux marchés est non seulement l'occasion de faire de la vente pour les producteurs-trices, mais également de la dégustation des produits ou encore de la promotion de l'agriculture biologique, ainsi que de contribuer à favoriser les liens entre producteurs-trices et consommateurs-trices.

Le prospectus a aussi été distribué généreusement et c'est un excellent moyen de faire connaître les producteurs-trices de l'agriculture biologique qui font de la vente directe.

Développement de matériel de promotion et actions de communication

Un échantillon de miel a été fabriqué tout spécialement en 2010 pour être distribué durant les marchés. Une occasion supplémentaire d'accrocher la clientèle de manière particulière et de faire connaître le produit d'un nouveau membre de l'association. Une septantaine d'échantillons ont aussi été distribués sur les marchés hebdomadaires de Porrentruy et Delémont.

Trois producteurs-trices ont eu l'occasion de présenter leurs produits dans le cadre de l'émission radiophonique «La Minute des Terroirs» des radios régionales Fréquence Jura et Radio Jura bernois. L'émission a été enregistrée le 10 mai.

Un petit autocollant a été développé à l'enseigne du logo de Bio Jura avec mention du site Internet. Il pourra être appliqué directement sur les produits ou leurs emballages.

Finalement, le site Internet n'a pas encore été investigué, même si deux séances ont eu lieu. Bio Jura réfléchit à un site global réunissant ses diverses activités.

Sensibilisation «commerciale» des producteurs-trices

La sensibilisation commerciale des producteurs-trices sur le tas et par compagnonnage, s'est poursuivie dans le cadre de la tenue des marchés.

Quatre actions de dégustation et de promotion ont eu lieu dans un grand centre commercial et dans un petit magasin, afin de promouvoir quelques produits. Ces actions ont été riches d'enseignement et fructueuses au niveau des contacts avec les consommatrices et consommateurs.

Modèle de dédommagement et financement des producteurs

Chaque marché a été tenu par un duo de personnes rétribuées pour l'occasion et dont la responsable gère également toutes les démarches administratives spécifiques au marché.

Coordination administrative des actions

La coordination des marchés est effectuée par la Fondation Rurale Interjurassienne. Cette coordination est relativement lourde dans la mesure où il y a lieu de faire circuler non seulement les produits dans divers lieux, mais également les informations. De plus, les producteurs-trices doivent non seulement s'appliquer à respecter les consignes administratives liées à leurs produits (étiquetage, vente, dégustation) ainsi qu'à tenir rigoureusement leurs décomptes et factures, mais également les remettre à temps.

Des enseignements sont tirés de chaque expérience dans un processus d'amélioration continue.

Evaluation des actions de 2010

Lors de l'évaluation des actions de l'année 2010, les points forts suivants ont entre autres été relevés :

- La mise à disposition d'un produit de dégustation afin d'initier des échanges, mais aussi l'occasion de faire connaître le produit d'un nouveau producteur ou d'une nouvelle productrice.
- La mise à disposition d'un matériel publicitaire (prospectus, divers dépliants du Bourgeon) permettant une promotion offensive.
- Des relations de proximité, entre producteurs-trices et consommateurs-trices, par une présence sur les marchés.
- Une meilleure visibilité de Bio Jura par la présence dans les manifestations.
- La mise à disposition d'une structure commune de vente.
- L'acquisition d'une expérience commerciale et promotionnelle.

Evaluation du projet dans son ensemble (2007 – 2010)

Le projet a été très satisfaisant dans son ensemble. Il a été l'occasion de faire connaître l'Association Bio Jura, ses adhérent-e-s ainsi que leurs produits. Plusieurs producteurs-trices ont eu l'opportunité de présenter et vendre leurs produits dans le cadre d'une plate-forme commune. Cohabiter entre producteurs-trices, partager une même surface, présenter des produits semblables, parfois à des prix différents, et éprouver la concurrence ont été des expériences particulières et privilégiées. La participation aux diverses manifestations a été une opportunité pour faire connaître encore mieux l'agriculture biologique et les produits locaux.

Un prospectus attractif avec une ligne graphique séduisante a été conçu. Une infrastructure de vente a pu aussi être acquise et éprouvée. Cette dernière servira, par la suite, pour d'autres actions collectives ou individuelles. Le matériel sera stocké chez un membre de Bio Jura.

Le projet a aussi permis d'acquérir diverses expériences dans la dégustation, la promotion et la vente de marchandise et qui pourront se transmettre à d'autres projets et producteurs et productrices.

Si le projet a obtenu, dans son ensemble, des points positifs, il n'a pas réussi à séduire beaucoup de nouveaux producteurs-trices à se lancer dans la vente directe. Le lien avec la ferme des producteurstrices n'a pas toujours pu être effectué par la clientèle dans la mesure où celle-ci ne se trouve pas dans un environnement géographique proche des consommateurs-trices. Une étude de marché, effectuée ce printemps par la Fondation Rurale Interjurassienne, a montré que les consommateurstrices privilégient un certain confort et effectuent leurs achats de préférence sur un même lieu. La dispersion et l'éloignement des producteurs-trices a aussi demandé une coordination conséquente tout comme de la rigueur.

Si le projet s'arrête, c'est que la Fondation Rurale Interjurassienne a souhaité améliorer l'efficacité de

ses ressources mises à disposition pour la promotion des produits du terroir et réparties à deux endroits : les produits de l'agriculture biologique et les produits de la marque «Spécialité du canton du Jura» et «Jura bernois Produits du terroir» pour se concentrer dorénavant sur les produits marqués et offrir cette alternative aux producteurs et productrices de l'agriculture biologique. En parallèle, quelques producteurs-trices ont montré, avec le temps, moins d'enthousiasme à participer aux marchés dans la mesure où ils sont très sollicités par d'autres actions.

Ainsi, les producteurs-trices de l'agriculture biologique du canton du Jura et du Jura bernois auront la possibilité de profiter de la structure des marques, pour autant qu'elle leur soit utile. Celle-ci met à disposition, entre autres, une centrale de distribution, un site Internet (www.terroir-juraregion.ch), la possibilité de participer à divers événements pour vendre et/ou promouvoir leurs produits, une communication permanente, la recherche de nouveaux canaux de distribution, etc. La marque, tant JB et JU, a aussi comme objectif de rendre visible la provenance géographique de la matière première et contribue ainsi à créer de la valeur ajoutée régionale.

La FRI propose de tester, gracieusement, la marque et ses divers services aux producteurs-trices intéressé-e-s durant l'année 2011, sans devoir payer la cotisation.

Le contrôle combiné «Marque/Bourgeon», d'entente avec l'OIC (Organisme Interkantonal de certification) sera effectué par Bio Inspecta et Bio Test Agro AG (à clarifier pour ce dernier) sur mandat de l'OIC pour l'attribution de la Marque JB ou JU.

Enfin, Bio Jura continuera de participer à l'un ou l'autre marché en 2011, si l'une ou l'autre personne, à titre individuel ou collectif, est intéressée. Le matériel acquis ainsi que la structure sont à disposition.

3.7 Développement régional

2010 a été une année particulièrement riche en initiatives pour l'agritourisme de notre région. Vous le constaterez ci-dessous.

3.7.1 Agritourisme

L'association BeJu Tourisme rural a vu le jour le 12 mars 2010 à Bellelay. Elle est due à l'initiative du groupe de travail mis sur pied en 2009, afin d'étudier les différentes possibilités de se mettre en réseau dans l'agritourisme. Un comité de neuf personnes a été nommé et aura pour tâches essentielles de fédérer les prestataires en agritourisme, de représenter leurs intérêts et de promouvoir en général le tourisme rural.

Une esquisse de projet, étude de faisabilité, a été déposée à fin février à l'OFAG (Office fédéral de l'agriculture) afin d'envisager un éventuel projet de développement régional (PDR) dans le cadre de l'art. 93.1c LAgr. L'esquisse a été acceptée par l'OFAG (Office fédéral de l'agriculture) en mai 2010. Ses porteurs sont les Chambres d'agriculture jurassienne et du Jura bernois. L'étude a été confiée à la Fondation Rurale Interjurassienne. L'esquisse de projet, devenue le projet Marguerite, compte 4 objectifs.

- 1) Inventaire et mise en réseau des prestataires.
- 2) a) Enrichissement et développement de l'offre au niveau des services.
b) Amélioration de l'offre au niveau de l'infrastructure.

- 3) a Amélioration de la visibilité et de la signalétique.
- b Prévention des conflits entre usagers et usagères de l'espace rural.
- 4) Rentabilité et statistiques.

Dans le cadre de l'étude de faisabilité, un inventaire de l'existant a été dressé et ce sont quelque 150 prestataires qui ont été visités et répertoriés. Ceux-ci ont été insérés sur le site www.terroir-juraregion.ch. L'inventaire offre une belle vue d'ensemble de l'offre en agritourisme et a permis de collecter divers besoins ainsi que d'établir divers constats. Des rencontres ont été organisées dans le but d'informer et de réseauter les prestataires.

Afin de valider un éventuel projet de développement régional, un dossier de projet collectif devra être élaboré d'ici fin 2011. Pour ce faire, des investissements sont incontournables (objectif 2b), comme des mesures de collaboration.

Afin de trouver un financement pour réaliser les objectifs 2a, 3a et 3b, une demande a été déposée par notre institution, en août, via la loi sur la politique régionale des cantons du Jura et de Berne. La demande a été validée en décembre tant par le canton du Jura que par le canton de Berne. Ce soutien permettra de pouvoir mettre en place diverses mesures, afin d'atteindre les objectifs susmentionnés.

Enfin, le groupe interjurassien et intersectoriel «Tourisme rural», mis en place par notre institution, a siégé à deux reprises et est d'un conseil précieux en matière de tourisme.

Groupe romand «agritourisme»

Nous siégeons au sein du groupe romand «Agritourisme» coordonné par Agridea. Dans ce cadre, nous avons largement contribué à la réalisation du guide «Je me lance dans l'agritourisme». Ce dernier est un canevas précieux pour les personnes qui souhaitent développer et clarifier un projet d'agritourisme.

3.7.2 Ecole à la ferme

De nombreux contacts ont été entrepris, afin d'étoffer l'offre de fermes pouvant offrir l'activité «Ecole à la ferme», entre autres, avec l'aide du comité de l'Union des paysannes du Jura bernois. Les investigations ont permis d'accueillir deux nouveaux prestataires du canton du Jura.

Une journée événementielle a été mise sur pied le 28 septembre, afin de promouvoir l'Ecole à la ferme. La journée a eu lieu à Porrentruy, à la Ferme du Bonheur. Ce sont 4 classes (une de Réclère, une de Bassecourt ainsi que deux de Delémont) qui ont eu l'occasion de découvrir mille facettes de la ferme et de l'agriculture, durant une demi-journée. A cette occasion, plusieurs personnalités de l'agriculture, de l'éducation ou d'autres institutions se sont jointes à l'événement, comme des personnes intéressées par l'activité.

Les prestataires de l'Ecole à la ferme ont participé aux ateliers du Goût organisés par la Croisée des Loisirs de Delémont, ainsi qu'à la manifestation annuelle «Ecole à la ferme», proposée par l'Association des paysannes jurassiennes, à Porrentruy.

La Fondation Sur-La-Croix a aussi confirmé son soutien au projet de redéploiement de l'activité «Ecole à la ferme» conduit par notre institution ainsi qu'au financement des activités dispensées par les prestataires. Un montant est octroyé pour chaque visite et vient compenser la contribution de

la classe. Ce sont 26 classes pour quelque 500 enfants qui ont pu profiter de cette participation.

Les différentes actions entreprises ne permettent pas encore de donner satisfaction à l'Association romande qui revendique CHF 500.–/journée ou CHF 300.–/demi-journée. L'année 2011 nous permettra de prendre d'autres contacts, afin de viser ce but à moyen terme.

Ecole à la ferme Bâle – Jura

Dans le cadre de la coopération entre les cantons de Bâle et du Jura, un soutien a été accordé à un projet «Ecole à la ferme à but linguistique» déposé par nos soins, afin de participer au financement d'un séjour d'une journée et nuitée à la ferme, à l'intention de classes bâloises du cycle d'orientation. Ce sont 4 classes qui ont utilisé cette opportunité en 2010.

3.7.3 Enjoy Switzerland

Nous faisons partie du comité de pilotage du programme de promotion «Enjoy Switzerland», mis en place par Suisse Tourisme et soutenu par l'Aide Suisse aux Montagnards, qui déploie diverses mesures d'amélioration à St-Ursanne et dans le Clos-du-Doubs.

3.7.4 Parc régionaux

Notre Institution fait partie de divers organes (comité et/ou commission) du Parc régional Chasseral et du Parc naturel régional du Doubs.

Plusieurs échanges institutionnels, en particulier avec le Parc régional Chasseral, ont eu lieu sur les thématiques de l'agritourisme, des produits régionaux, des pâturages boisés ou encore de l'ordonnance de qualité écologique.

3.7.5 Nouvelle politique régionale

Nous avons participé aux rencontres de la communauté du savoir «Coordination NPR-Politiques sectorielles – économie rurale, tourisme et espace vital», mises en place par RegioSuisse, sur le plan suisse.

Notre institution a également participé au groupe de travail, coordonné par l'Association régionale Jura-Bienne, afin de réfléchir aux projets du programme 2012-2015, soutenu par la Loi sur la politique régionale. Deux sous-groupes thématiques ont été formés, soit un groupe «développement technologique» et un groupe «développement territorial». Le programme 2012-2015 sera finalisé en février 2011.

3.7.6 Planification agricole

Notre institution a eu l'occasion d'utiliser pour la première fois, l'outil «planification agricole» promu par l'OFAG (Office fédéral de l'agriculture), Swissmelio (Association suisse pour le développement rural) et Geosuisse.

Le guide «Planification agricole» est indiqué pour au moins trois types de situation, soit :

- Une amélioration structurelle agricole d'envergure.
- Un projet de développement régional (PDR) selon l'art. 93, al. 1, let. c LAgr.
- D'autres initiatives de projets collectives.

Par ailleurs, la planification agricole introduit un processus participatif qui intègre les différents acteurs-trices et groupes d'intérêts au processus de réflexion. Elle rend possible et organise leur collaboration active afin d'assurer un large soutien au projet proprement dit et d'optimiser la planification et l'étude de l'amélioration structurelle.

L'outil et la démarche ont été utilisés à Coeuvre, entre juin et octobre, dans le cadre d'un processus de réflexion ayant pour but une amélioration foncière.

3.7.7 Forum «Agriculture et espace rural»

Le forum national «Agriculture et espace rural», institué par l'Union Suisse des Paysans et par AGRI-DEA, a poursuivi ses travaux en 2010. Conjointement avec d'autres organisations du monde agricole, la FRI a continué de participer à ce Forum en tant que déléguée du «Forum la Vulg Suisse» (BFS/FVS).

Les membres du Forum se sont réunis à trois reprises au cours de l'année. Leur travail a consisté à préparer une importante documentation destinée à faciliter l'éclosion, la mise en œuvre et la réalisation des projets de développement régional selon l'art. 93.1.c de la Loi sur l'agriculture. Les documents sous forme de flyer, brochure, classeur et cd sont en partie réalisés et en partie en cours de publication. Pour promouvoir son action, le Forum a également mis sur pied quatre séances d'information décentralisées sur tout le territoire. Elles avaient pour but de sensibiliser un maximum de personnes aux possibilités offertes par les instruments mis en place par la Confédération, mais également de rendre attentives les personnes et institutions impliquées dans les règles à suivre pour optimiser leurs démarches.

3.8 Conseil en économie familiale et en intendance

Parallèlement aux prestations de formation continue en économie familiale, ou dans le prolongement de celles-ci, la FRI dispense des conseils individuels en économie familiale. Les paysannes sont les principales bénéficiaires de ces prestations.

La mise en valeur et la conservation des produits, ainsi que l'élaboration de recettes particulières, génèrent la majorité des questions adressées aux conseillères en économie familiale. On enregistre cependant une croissance des demandes liées aux prestations que les paysannes offrent dans diverses circonstances : organisation d'apéritifs, repas et manifestations diverses. Dans ce cadre, le calcul de prix de revient ou l'évaluation de quantités au plus juste peuvent poser quelques difficultés nécessitant un conseil spécifique.

Le conseil en économie familiale a montré une tendance à se développer durant l'année écoulée. En effet, les demandes faisant suite à des cours de formation continue et la disponibilité des animatrices n'est sans doute pas étrangère à cette augmentation. De plus, la diversité des prestations proposées par les paysannes, l'évolution des méthodes et des procédés utilisés en économie familiale et en intendance, et le souci de travailler dans le respect du développement durable, représentent un potentiel considérable en matière de conseil individuel.



FIDUCIAIRE ET
EXPERTISES

4. Fiduciaire et expertises

Le Jura et le Jura bernois comptent 1'600 entreprises agricoles. Depuis 1993, chacune de ces entreprises tient une comptabilité selon les options suivantes :

Par pièce comptable : les pièces sont classées par compte et livrées à une fiduciaire qui en dresse un boucllement comptable, aboutissant au «revenu agricole» de l'année. Certaines fiduciaires spécialisées complètent cela par un «boucllement de gestion», calculant les «marges brutes» de chacune des productions de l'entreprise. L'exploitant peut ainsi apprécier sa rentabilité, branche par branche, et se comparer aux références de la région interjurassienne.

Avec un journal électronique (Agro Twin Cash, etc.) : l'agriculteur effectue ses paiements directement à l'aide d'un logiciel de paiement électronique (e-banking). Chaque mouvement d'argent est alors mentionné automatiquement dans la comptabilité agricole. Il envoie par Internet cette liste d'écritures à son comptable, qui en dresse un boucllement annuel.

Avec un logiciel comptable complet (Agro Twin, Agro Plus, etc.) : mois par mois, l'exploitant comptabilise ses produits et ses charges directement dans le logiciel. Afin de gagner du temps, l'agriculteur effectue ses paiements via un logiciel qui correspond avec sa banque ou la poste (e-banking). Il enregistre simultanément chaque paiement dans la comptabilité.

Aujourd'hui, l'agriculteur et entrepreneur peut travailler avec des fiduciaires spécialisées en agriculture (par exemple SEGECA à Loveresse ou Fondation Rurale Interjurassienne à Courtemelon), qui appliquent des tarifs horaires favorables pour les membres. Dans un but d'économie, nous conseillons :

- Si la famille paysanne dispose de peu de temps, elle veillera à classer ses pièces comptables, compte par compte, en les numérotant, avant livraison à la fiduciaire.
- Si la famille paysanne effectue ou souhaite effectuer ses paiements par Internet, elle devrait le faire directement depuis un logiciel comptable (par. ex. Agro Twin Cash, etc), car les écritures sont alors automatiquement comptabilisées. Le logiciel fonctionne de la même manière que pour les paiements via Internet, avec un code d'accès sécurisé.
- Si la famille dispose de temps et compétences, elle pourra faire installer un logiciel comptable complet (par. ex. Agro Twin, etc). Une simple visite du comptable permet le boucllement final et un échange sur les résultats de l'année.

Ces manières de faire permettent de réduire les frais fiduciaires et de disposer de documents fiables. L'exploitant/e qui a plaisir à manier ses chiffres ou à travailler étroitement avec sa fiduciaire, conduit au mieux son entreprise agricole.

4.1 Introduction

Le Département «Fiduciaire & Expertises» répond aux besoins :

- Des agriculteurs, paysannes, communautés, associations et sociétés.
- Des entreprises PME et des partenaires de l'espace rural.
- Des propriétaires et collectivités publiques.
- Des autorités administratives et judiciaires.

Il assure en toute indépendance et confidentialité la réalisation de comptabilités orientées vers la gestion de l'entreprise. Il facilite la lecture des résultats comptables par des mises en valeur et des références régionales. Il forme et informe les entrepreneurs et met à disposition des systèmes de veille et d'optimisation des prestations et coûts. Il effectue tout mandat fiduciaire (comptabilités, révision, fiscalité, assurances).

Il effectue tout mandat d'expertise (estimations, sursis concordataire, sociétés, TVA, expertises économiques et juridiques, LDFR, LBFA) pour le Jura et le Jura bernois, en respect des politiques agricoles cantonales. Il accomplit toute tâche d'intérêt public confiée par les services de l'Etat, dans un but de développement rural.

4.2 Collaborateurs

L'activité fiduciaire est clairement distinguée de celle du conseil dans un but de confidentialité : mais lorsque le client le souhaite, comptables et conseillers unissent leurs efforts pour mieux servir l'entreprise agricole. L'activité fiduciaire est, en effet, en lien avec le «Domaine d'activité Gestion d'entreprise et économie rurale».

Le Département collabore, dans son domaine de compétences, aux autres projets FRI (enseignement, formation continue, Concours suisse des produits du terroir).

Sur un total de 4,77 postes (5,04 en 2009), les travaux fiduciaires sont effectués principalement par 4 comptables, soit 3,9 postes (3,6), avec un appui de 0,62 postes en 2010 (0,62), une secrétaire 0,4 poste (0,4) et une opératrice de saisie pour 0,2 postes (0,42).

Les travaux effectués par l'ensemble des collaborateurs du Département totalisent 12'821 heures (13'456 en 2009) et sont principalement répartis dans les projets suivants :

280	Comptabilité – Tenue, valorisation, promotion	7'792 h	(7151 h en 2009)
260	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	599 h	(284 h)
285	Comptabilité - Dépouillement ART	365 h	(234 h)
120	Formation continue collaborateurs	324 h	(413 h)
100	CFC agricole	249 h	(247 h)
800	Brevet et maîtrise agricoles	169 h	(117 h)
420	Relations publiques – médias – communication	112 h	(106 h)
820	Formation continue prestée	58 h	(88 h)
810	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	9 h	(34 h)
261	Veille comptable et comptabilité de gestion	18 h	(0 h)

4.3 Tenue de comptabilités

Le Département «Fiduciaire & Expertises» est géré en dehors du mandat de prestation FRI et ne bénéficie d'aucun soutien financier extérieur. Son chiffre d'affaires est soumis à l'impôt et à la TVA. Le Département «Fiduciaire & Expertises» est membre de l'Association suisse des agro-fiduciaires (ASAF) et de l'Association suisse des utilisateurs d'Agro Twin.

Les mandats fiduciaires traités en 2010 sont au nombre de 334 (335 en 2009), dont :

	2010	2009
Comptabilités financières, avec ordinateur	61	57
Comptabilités financières, sur saisies	109	116
Comptabilités analytiques, avec ordinateur	83	84
Comptabilités analytiques, sur saisies	44	39
Divers dossiers fiscaux et comptables.	37	39

Les types d'intervention sur les dossiers sont les suivants :

Dossier fiscal	224
Dossier gestion	147
Déclaration d'impôts	132
Saisies	121
Défense fiscale	59
Divers conseils	56

Les déclarations fiscales sont effectuées, pour la majorité des clients, selon le système électronique Jura Tax. Le logiciel comptable Agro-Twin est utilisé prioritairement. Il est installé chez les clients qui l'utilisent eux-mêmes, selon les possibilités suivantes :

- Agro Twin Cash (saisie simple par client).
- Agro Twin niv. 2 (saisie, inventaires).
- Agro Twin niv. 4, (saisie, inventaires, bouclage final).
- Agro-Tech, transfert BDTA automatique.
- Transfert des factures LANDI.
- E-Banking (paiement électronique et saisie automatique).

Les tarifs «Fiduciaire» pratiqués en 2010 demeurent inchangés et particulièrement attractifs pour les exploitants abonnés à la FRI :

	Abonné	Non abonné
Forfait de base par comptabilité	CHF 170.–	CHF 170.–
Tarif horaire comptable	CHF 88.– / h	CHF 104.– / h
Forfait 1er déplacement	CHF 60.–	CHF 60.–
Déplacement supplémentaire	CHF 0.70 / km + temps	CHF 0.70 / km + temps

4.4 Statistiques comptables

Le Département a participé au «Dépouillement centralisé des données comptables» effectué par la Station fédérale de recherche ART de Tänikon qui analyse, en Suisse, 3'300 comptabilités de gestion. En 2010, le Département a fourni 54 extractions de bouclements (34 en 2009), traitées de manière anonyme. Dès la fin 2008, la mise en place du «Dépouillement centralisé des indicateurs agro-environnementaux» a débuté, en relation avec l'Office fédéral de l'agriculture (17 exploitations inscrites, 4 livrées au final).

Des statistiques régionales interjurassiennes ont été mises à jour et permettent de fournir des références pour les entreprises du Jura et du Jura bernois. Chaque client de la Fiduciaire peut ainsi se situer par rapport aux résultats de sa région. Elles sont communiquées, avec chaque bouclement comptable, par le document «Mise en valeur graphique des données comptables».



SECTEURS DE
PRODUCTION ET
GESTION DES SITES

5. Secteurs de production et gestion des sites

5.1 Exploitation de formation aux cultures spéciales

Notre exploitation de formation aux cultures spéciales a poursuivi son effort de développement des formations en cultures spéciales en 2010. Les mouvements, au sein des apprentis, ont été les suivants :

- Un apprenti a obtenu son CFC d'horticulteur, après un cursus qui l'a vu démarrer par une formation élémentaire auprès de la FRI déjà.
- Un apprenti a commencé sa troisième année d'apprentissage d'horticulteur.
- Un apprenti a commencé sa deuxième année d'apprentissage d'horticulteur.
- Un apprenti a commencé sa troisième année d'apprentissage au sein du réseau de formation arboricole.
- Un apprenti a commencé sa deuxième année d'apprentissage au sein du réseau maraîcher. A noter qu'une nouvelle entreprise formatrice a rejoint ce réseau, à savoir l'entreprise d'Andreas Stump à Courgenay.
- Un contrat de formation élémentaire en horticulture, d'une durée de deux ans, a été signé.

En ce qui concerne l'écoulement des biens de consommation produits sur l'exploitation, il a été créé, depuis le mois de mai, un marché hebdomadaire le jeudi après-midi. Ainsi, la clientèle régionale peut se fournir en fruits, fleurs et légumes produits par nos apprentis. Ce marché rencontre un écho réjouissant auprès des consommateurs.

Comme à l'accoutumée, les autres activités de l'exploitation ont été menées :

- Entretien des espaces verts du site de Courtemelon.
- Entretien des vergers d'essai et de démonstration de la station d'arboriculture.
- Collaboration aux activités générales de la FRI, notamment aux travaux de conciergerie.

5.2 Secteur hôtelier

La restauration scolaire a un devoir de restitution calorique, fonction nutritionnelle de base. Périmé donc le cliché de la restauration scolaire ouvreuse de boîte.

Nos clients ne sont pris en charge que sur une partie de la journée alimentaire. Notre restauration doit donc faire l'objet d'un consensus total, tout en remplissant également une fonction éducative : l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire de nos jeunes adultes.

Avec la promotion du bio, des labels et du terroir, la qualité est tirée vers le haut. C'est pourquoi nous adhérons également au label de la Fourchette verte : le label de l'alimentation équilibrée.

Envie de manger mieux et de manger des produits de proximité tout en se faisant plaisir

Outre cette fonction essentielle de restauration, notre secteur hôtelier participe activement à la formation de nos apprenties gestionnaires en intendance, par des mises en situations problèmes ou pratiques tout en accueillant la clientèle en «live».

Nous ouvrons également notre secteur hôtelier à la promotion des produits du terroir dans le cadre d'apéritifs, pour de grands groupes ou à la réception d'hôtes qui passent plusieurs jours sur le site pour des cours de tout genre.

Ce sont près de 18'000 repas qui ont été servis durant l'année 2010.



5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse

Les cantons restent propriétaires des locaux et les mettent à disposition de la FRI. La FRI valorise, sur ses deux sites, les salles de conférences, le restaurant et les chambres d'hôtes en les louant. Les salles sont mises gratuitement à disposition des cantons et des organisations agricoles. A Courtemelon et Loveresse, le nettoyage des locaux est assuré par le personnel de conciergerie de la FRI.

On relèvera que la halle de gymnastique de Courtemelon est louée par la Commune de Courtételle, ainsi que par diverses associations sportives. Elle est ainsi occupée tous les jours en soirée : ces informations ne sont pas intégrées dans le tableau ci-dessous.

Un contrat de gérance complète le contrat de bail à loyer entre OIC/BE et FRI.

Tableau 41 :

Occupation des locaux de Courtemelon dont la FRI a la charge

Nombre d'occupations

Salles	FRI	Canton	Total
Total	176	133	309

Tableau 42 :

Occupation des locaux de Loveresse, contrat de gérance y compris

Nombre d'occupations

Salles	FRI	Canton	Privé	Total
Total	124	23	98	245

5.4 AGRIVIVA / Horizon Ferme

AGRIVIVA est une association suisse permettant à des jeunes gens et jeunes filles, âgés de 14 à 25 ans, de découvrir les facettes du monde agricole dans le cadre d'un stage. Cela permet ainsi à de jeunes citadins de découvrir le monde rural et simultanément, cela permet aux familles d'accueil d'apprendre à connaître le consommateur de demain. Agriviva déploie ses activités depuis plus de 50 ans dans toute la Suisse. Son siège est à Winterthur et l'antenne de placement, pour le Jura et le Jura bernois, est assurée par la FRI.

Mis en place en 2009, le site Internet a permis de faciliter grandement les recherches ainsi que la gestion des différents stages. Ainsi, une soixantaine de jeunes gens et jeunes filles, provenant essentiellement de Suisse alémanique, ont été accueillis dans notre région en 2010. Le bilan de ces expériences est très positif.

5.5 Médiathèque ou centre de documentation

En 2010, un effort important a été consenti pour la mise en réseau (RERO) de notre bibliothèque.

Présentation

Lieu de travail et de consultation, la médiathèque de la FRI se veut un instrument de travail à disposition des collaborateurs de la FRI. Sa mission est de satisfaire le mieux possible dans les recherches documentaires, contribuant ainsi activement à la poursuite des études ou à l'élaboration de l'enseignement.

Sont à disposition, à Courtemelon, près de 1550 revues et ouvrages et, à Loveresse, 330. Ces documents sont disponibles via le catalogue du réseau des bibliothèques neuchâtelaises et jurassiennes (<http://opac.rero.ch>).

Utilisation

L'inscription dans l'une des bibliothèques du réseau RBNJ permet d'emprunter des ouvrages des autres bibliothèques du réseau. Elle est gratuite.

On peut emprunter jusqu'à 20 documents et ce pour une durée de 28 jours.

La réservation d'un document en prêt se fait par le biais du catalogue Rero.

Commandes réseau

La demande de documents d'une bibliothèque à l'autre dans le Réseau des bibliothèques neuchâtelaises et jurassiennes (RBNJ) s'effectue par des demandes directes aux bibliothèques concernées depuis les accès publics des bibliothèques, ou depuis Internet, ou en s'adressant au service de prêt. Il s'agit des demandes réseau.

Les documents sont acheminés d'une bibliothèque à l'autre en fonction des demandes. Dès lors, les documents peuvent être demandés indifféremment dans l'une ou l'autre bibliothèque du réseau, mais seules certaines fonctionnent comme lieu de retrait. Les documents peuvent être retirés à un endroit et rendus à un autre.



7668933
FINANCES

6. Finances

Etats financiers

Bilan

Actif	31.12.2010	31.12.2009
Actif Circulant	2'180'470	2'266'259
Actif Immobilisé	45'000	76'600
Total Actif	2'225'470	2'342'859

Passif

Fonds Etrangers	1'022'822	1'124'650
Fonds Propres	1'202'648	1'218'209
Total Passif	2'225'470	2'342'859

Compte d'exploitation

Produits	31.12.2010	31.12.2009
Honoraires	951'780	813'680
En cours	30'559	165'000
Abonnements	273'519	276'485
Ventes - Ecolages	1'617'993	1'730'327
Subventions	899'357	831'807
Participations cantons	6'430'000	6'150'905
Total Produits	10'203'208	9'968'204

Charges

Achats	662'418	611'564
Traitements	7'144'604	7'062'068
Loyers - Energie	1'112'787	1'125'874
Entretien, remplacement, réparations	79'803	105'353
Assurances - Divers - Impôts	64'487	28'433
Administration	234'762	210'400
Communication - Informatique	479'385	542'585
Amortissements	44'781	53'193
Autres charges	395'742	171'732
Total charges	10'218'769	9'911'202

Excédent charges (Bénéfice)	-15'561	57'003
------------------------------------	----------------	---------------

Etats financiers (en CHF)



KPMG SA
Audit
Rue du Seyon 1
CH-2000 Neuchâtel

Case postale 2572
CH-2001 Neuchâtel

Téléphone +41 32 727 61 30
Téléfax +41 32 727 61 68
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels au Conseil de fondation de la

Fondation rurale interjurassienne, Courtételle

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation rurale interjurassienne comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010. Les indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels ont été contrôlées sur la base d'un contrôle restreint.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et au règlement, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalie significative.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre; une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des évaluations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et au règlement.

Etats financiers (en CHF)

*Fondation rurale Interjurassienne, Courtételle
Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels
au Conseil de fondation*

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

KPMG SA

Alain Guillaume
*Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable*

Fabien Perrinjaquet
Expert-réviseur agréé

Neuchâtel, le 28 février 2011

Annexe :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe



ANNEXES

7. Annexes

Tableau 43 :

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein temps correspond à 1800 heures de travail).

Projet	Description	Départements				
		Fiduciaire	Formation	Admin et serv	Conseil	Total
100	CFC agricole	249	5'337	870	1'555	8'011
101	NOrfo agricole	67	567	40	112	785
102	AFP agropraticien		123	0		123
103	CIE CFC agricole		141			141
105	CFC Agr spéc agr bio		11		68	78
110	CFC GEF-GEI		8'311	519	12	8'842
111	AFP EEI		1'010		5	1'014
112	Option réussite		103			103
113	CIE CFC GEI		303	5		308
115	Commission formation professionnelle		1'215	77	115	1'407
120	Formation continue collaborateurs	324	679	1'678	2'958	5'639
200	Conseil				1'260	1'260
210	Conseils en production animale		255	14	1'979	2'248
211	Parasites des bovins				102	102
220	Conseils en production végétale		418	9	4'663	5'089
221	Aménagement pâturages		43		1'386	1'428
222	Interreg Pâturages boisés				28	28
223	Erosion des sols		56		18	74
224	Protection des sols FSLC		7		7	14
225	SolAirEau			1	40	41
230	Conseils en produits du terroir et tourisme rural				133	133
250	Conseils en environnement			1	554	555
255	Conseils en agriculture biologique				141	141
260	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	600	63		7'789	8'453
261	Veille comptable et comptabilité de gestion	18			46	64
270	Développement régional			76	594	670
280	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion	7'792			133	7'925
285	Comptabilité - Dépouillement FAT	365				365
290	Station phytosanitaire			2	1'861	1'863
300	Exploitation cultures spéciales			2	8'528	8'530
310	Forum romand des eaux de vies	15			109	124
320	Développement arboricole			9	3'057	3'067
330	Concours suisse produits du terroir	541	43	83	352	1'018
340	Régional marques				19	19
350	Supra-régional romand	50	43	96	2'632	2'821
360	Supra-régional bernois				154	154
370	Viande de cheval du Jura		49		253	302
375	Panier Jujube Projet FSLC				676	676
380	Agritourisme - Tourisme rural		20	18	1'655	1'692
381	Ecole à la Ferme Projet FSLC				137	137
382	Ecole à la Ferme Projet BS-JU				35	35
385	NPR Marguerite				1	1
420	Relations publiques - médias - communication	113	53	129	140	435
421	Terrien interjurassien			235		235
550	OQE réseaux écologiques	56		1	193	249
560	Promotion agri bio communication			19	701	720
565	Promotion agri bio soutien aux producteurs			27	139	166
621	Essais grandes cultures		4		418	422
622	Dével. et essais arbo				986	986
700	Gestion administration FRI	68	140	10'570		10'778
710	Informatique	2	68	262	9	340
720	Secteur hôtelier			6'596		6'596
721	Secteur hôtelier prestations spéciales			386		386
740	Courtemelon : entretien , aménagement, gestion		24	4'447	20	4'490
745	Liveresse : entretien , aménagement, gestion			633	11	644
746	Liveresse : Contrat de gérance			947	5	952
750	Entretien , aménagement, par expl hort			23	1'058	1'080
790	Centre de documentation			761		761
800	Brevet et maîtrise agricoles	170	757	60	94	1'081
801	Commission de maîtrise agricole		180			180
810	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	10	472	6	132	620
820	Formation continue prestée	58	2'615	549	1'272	4'494
821	Formation continue prestée FAS_Spitem		78			78
823	Formation continue prestée - formateurs		500			500
824	Formation continue prestée - Apiculture		19	9	14	42
825	Formation continue prestée - Roumains		2			2
Total		10'497	23'704	29'155	48'356	111'713

Tableau 44 :

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein temps correspond à 1800 heures de travail).

Projet	Description	Départements				Total
		Fiduciaire	Formation	Admin et serv	Conseil	
700	Gestion administration FRI	68	140	10'570		10'778
110	CFC GEF-GEI		8'311	519	12	8'842
300	Exploitation cultures spéciales			2	8'528	8'530
260	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	600	63		7'789	8'453
100	CFC agricole	249	5'337	870	1'555	8'011
280	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion	7'792			133	7'925
720	Secteur hôtelier			6'596		6'596
120	Formation continue collaborateurs	324	679	1'678	2'958	5'639
220	Conseils en production végétale		418	9	4'663	5'089
820	Formation continue prestée	58	2'615	549	1'272	4'494
740	Courtemelon : entretien , aménagement, gestion		24	4'447	20	4'490
320	Développement arboricole			9	3'057	3'067
350	Supra-régional romand	50	43	96	2'632	2'821
210	Conseils en production animale		255	14	1'979	2'248
290	Station phytosanitaire			2	1'861	1'863
380	Agrotourisme - Tourisme rural		20	18	1'655	1'692
221	Aménagement pâturages		43		1'386	1'428
115	Commission formation professionnelle		1'215	77	115	1'407
200	Conseil				1'260	1'260
800	Brevet et maîtrise agricoles	170	757	60	94	1'081
750	Entretien , aménagement, par expl hort			23	1'058	1'080
330	Concours suisse produits du terroir	541	43	83	352	1'018
111	AFP EEI		1'010		5	1'014
622	Dével. et essais arbo				986	986
746	Loveresse : Contrat de gérance			947	5	952
101	NORfo agricole	67	567	40	112	785
790	Centre de documentation			761		761
560	Promotion agri bio communication			19	701	720
375	Panier Jujube Projet FSLC				676	676
270	Développement régional			76	594	670
745	Loveresse : entretien , aménagement, gestion			633	11	644
810	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	10	472	6	132	620
250	Conseils en environnement			1	554	555
823	Formation continue prestée - formateurs		500			500
420	Relations publiques - médias - communication	113	53	129	140	435
621	Essais grandes cultures		4		418	422
721	Secteur hôtelier prestations spéciales			386		386
285	Comptabilité - Dépouillement FAT	365				365
710	Informatique	2	68	262	9	340
113	CIE CFC GEI		303	5		308
370	Viande de cheval du Jura		49		253	302
550	OQE réseaux écologiques	56		1	193	249
421	Terrien interjurassien			235		235
801	Commission de maîtrise agricole		180			180
565	Promotion agri bio soutien aux producteurs			27	139	166
360	Supra-régional bernois				154	154
103	CIE CFC agricole		141			141
255	Conseils en agriculture biologique				141	141
381	Ecole à la Ferme Projet FSLC				137	137
230	Conseils en produits du terroir et tourisme rural				133	133
310	Forum romand des eaux de vies	15			109	124
102	AFP agropraticien		123	0		123
112	Option réussite		103			103
211	Parasites des bovins				102	102
105	CFC Agr spéc agr bio		11		68	78
821	Formation continue prestée FAS_Spitex		78			78
223	Erosion des sols		56		18	74
261	Veille comptable et comptabilité de gestion	18			46	64
824	Formation continue prestée - Apiculture		19	9	14	42
225	SolAirEau			1	40	41
382	Ecole à la Ferme Projet BS-JU				35	35
222	Interreg Pâturages boisés				28	28
340	Régional marques				19	19
224	Protection des sols FSLC		7		7	14
825	Formation continue prestée - Roumains		2			2
385	NPR Marguerite				1	1
Total		10'497	23'704	29'155	48'356	111'713

Figure 14:
Analyse des activités de la FRI en 2010, en heures par département pour les 30 projets nécessitant le plus de travail.

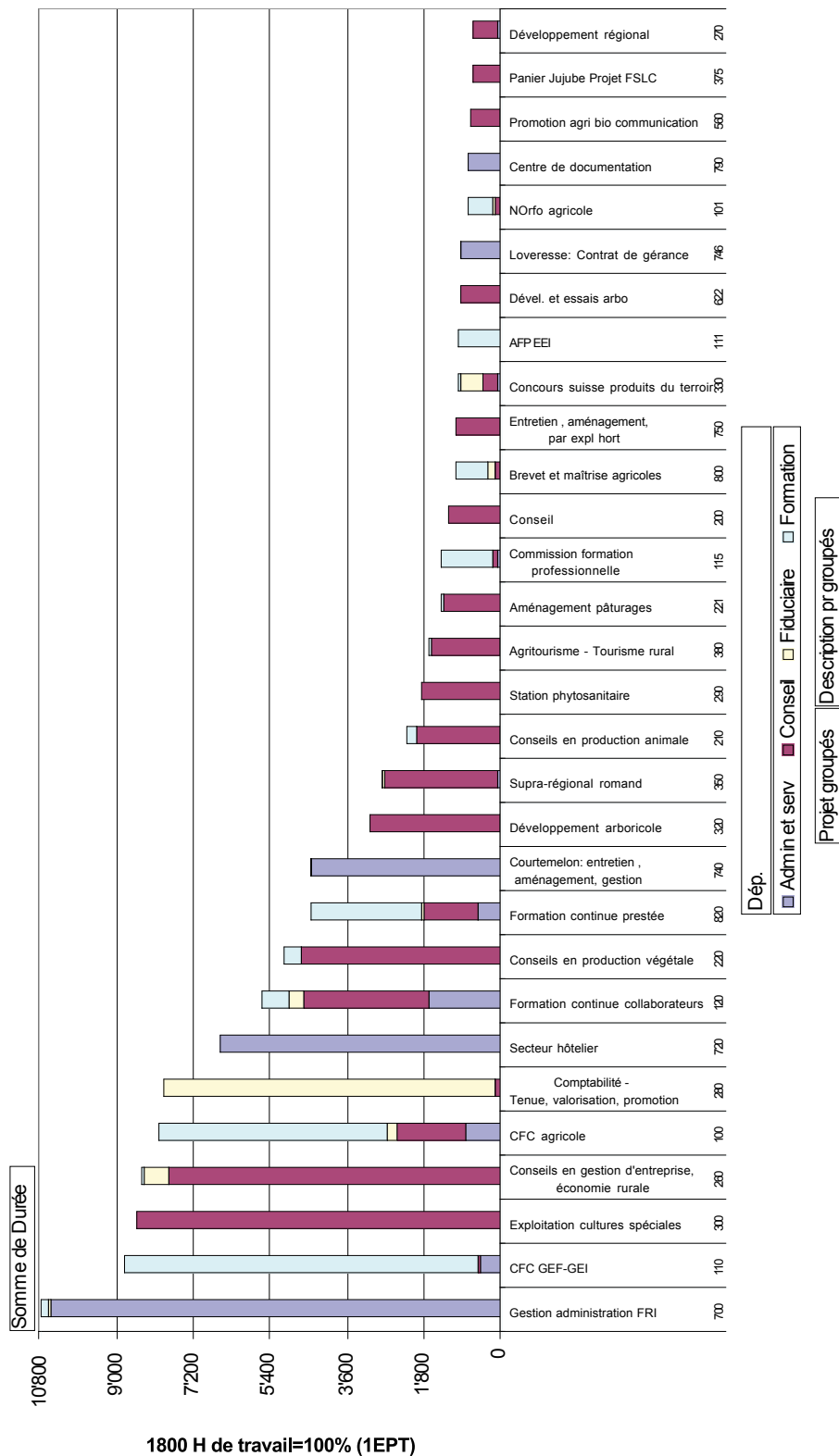


Tableau 45:

Conseil de Fondation au 31 décembre 2010

Titre	Nom	Prénom	Localité	Fonction	Représentation
Monsieur	Carnal	Jean-Michel	Les Ecorcheresses BE		CAJB - JB profession
Monsieur	Gerber	Tom	Reconvilier BE		Canton BE
Madame	Hämmerli	Annemarie	Renan BE		CAJB - JB profession
Monsieur	Hürlimann	Claude	Dampfreux JU	Vice-président	CJA - JU profession
Monsieur	Klopfenstein	Etienne	Corgémont BE	Président	CAJB - JB profession
Monsieur	Lachat	Jean-Paul	Courfaivre JU		CJA - JU profession
Monsieur	Mercerat	Pierre	Court BE		Canton BE
Madame	Roy	Anne	Porrentruy JU		Canton JU
Monsieur	Saucy	Noël	Develier JU		CJA - JU profession
Monsieur	Sauser	Edgar	Les Breuleux JU		Canton JU
Madame	Sorg	Renée	Delémont JU		Canton JU
Madame	Sunier-Bourquin	Paulette	Nods BE		Canton BE
Monsieur	Beuret	Bernard	Courtételle JU		JU canton (voix consultative)
Monsieur	Winkler	Samuel	Reconvilier BE		BE canton (voix consultative)
Monsieur	Girardin	Olivier	Courtételle JU	Directeur	Direction FRI (voix consultative)
Madame	Fehlmann	Jocelyne	Courtételle JU	Secrétaire	

Tableau 46:

Lauréat-e-s CFC de gestionnaire en économie familiale 2010

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Aubry	Maëlle	Delémont
Madame	Baumgartner	Sophie	Courrendlin
Madame	Biette	Maude	Bure
Madame	Carnal	Line	Reconvilier
Madame	Cifci	Aline	Bassecourt
Madame	Criblez	Mary-Eve	Reconvilier
Madame	Dreier	Aurélie	Rocourt
Madame	Etienne	Elsa	Alle
Madame	Frossard	Aline	Bressaucourt
Madame	Krähenbühl	Monia	Les Vieux-Prés
Madame	Manusprom	Kanittha	Bassecourt
Madame	Monnerat	Céline	Pleigne
Madame	Monnerat	Ludivine	Montenol
Madame	Muller	Elodie	Les Breuleux
Madame	Oberli	Laetitia	Soubey
Madame	Pedro	Cristina	Bienne
Madame	Rondez	Agnès Hasso Tote	Cornol
Madame	Stump	Léonie	Bévilard
Madame	Vallat	Lucie	Bure
Madame	Wenger	Mélissa	Villeret
Madame	Zbinden	Nathalie	Court
Madame	Zürcher	Germaine	Porrentruy
Madame	Zürcher	Stéphanie	Porrentruy

Tableau 47 :

Lauréats CFC d'agriculteur 2010

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Allimann	Mathieu	Courrendlin
Monsieur	Bader	Hervé	Saignelégier
Monsieur	Bangerter	Andy	Saicourt
Monsieur	Boder	Nicolas	Orvin
Monsieur	Chappuis	Vincent	Develier
Monsieur	Chariatte	Romain	Courrendlin
Monsieur	Charmillot	Vincent	Vermes
Monsieur	Charmillot	Yvan	Mervelier
Monsieur	Evalet	Romain	Péry
Monsieur	Farine	Michel	Alle
Monsieur	Froidevaux	Dany	Saignelégier
Monsieur	Froidevaux	Thierry	Les Emibois
Monsieur	Fuhrer	Mathias	Courtelay
Monsieur	Girardin	Alain	Montmelon
Monsieur	Guerdat	Quentin	St-Brais
Monsieur	Jobin	Rémy	Les Bois
Monsieur	Käslin	Bruno	Undervelier
Monsieur	Klötzli	Jérôme	Miécourt
Monsieur	Lachat	Mathieu	Roche-d'Or
Monsieur	Laville	Julien	Chevèze
Madame	Lechenne-Zuber	Rachel	Courtételle
Madame	Lovis	Eugénie	Saulcy
Monsieur	Maillard	Swen	Cornol
Monsieur	Neuenschwander	Julien	Belprahon
Monsieur	Niederhauser	Loïc	Tramelan
Monsieur	Paratte	Marcelin	Les Emibois
Monsieur	Pfister	Samuel	Pleigne
Monsieur	Riesen	Jonathan	Boncourt
Monsieur	Ritter	Marc	Bourrignon
Monsieur	Schärz	Raphaël	Les Bois
Monsieur	Scheidegger	Hervé	Les Reussilles
Monsieur	Theubet	Lionel	Fahy
Monsieur	Voillat	Cédric	Damphreux
Monsieur	Voisard	Baptiste	Bressaucourt

Tableau 48 :

Lauréats de la Maîtrise agricole 2010

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Chèvre	Simon	Mettembert
Monsieur	Choulat	Julien	Villars-sur-Fontenais

Tableau 49 :

Lauréats du Brevet agricole 2010

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Ganguillet	Raphaël	Cormoret
Monsieur	Kaltenrieder	Michaël	Cormoret
Monsieur	Mercier	Michaël	Charmoille
Madame	Sylvestre	Audrey	Fahy

Impressum:

Editeur: Fondation Rurale Interjurassienne, Courtemelon / Loveresse

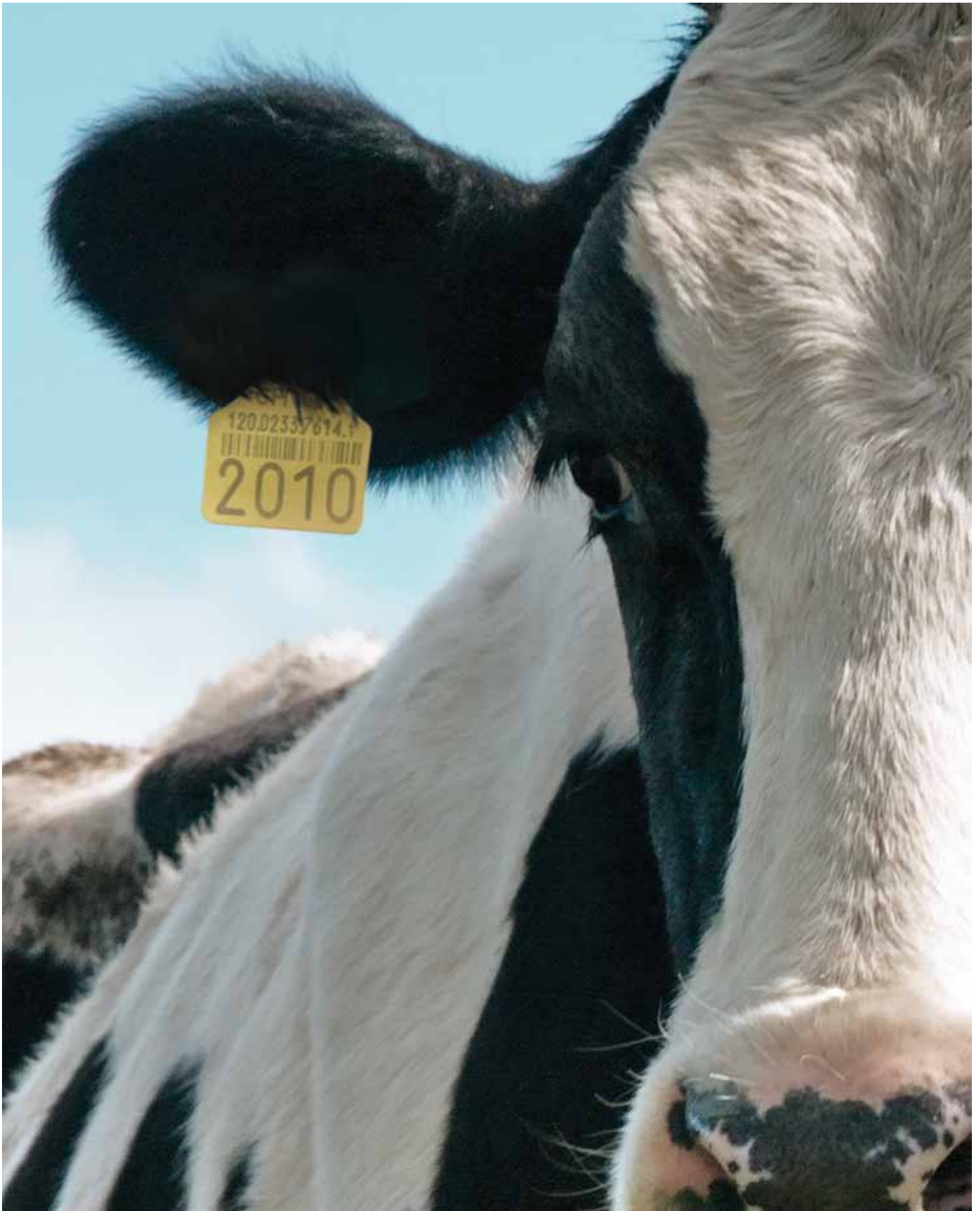
Responsable: Olivier Girardin, Directeur

Concept et Design: openroom™, Zurich / Porrentruy

Photos: Archives / FRI

Impression: Juillerat & Chervet, St Imier

© Copyrights FRI 2011



Case postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE